





Bridgepoint Health – Photo de l'intérieur

# TABLE DES MATIÈRES

|  |           |
|--|-----------|
| <b>MESSAGE DU PRÉSIDENT<br/>DU CONSEIL D'ADMINISTRATION</b>        | <b>2</b>  |
| <b>MESSAGE DU<br/>PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL</b>                  | <b>3</b>  |
| <b>PROFIL DE LA SOCIÉTÉ</b>  | <b>5</b>  |
| <b>GOVERNANCE GÉNÉRALE<br/>ET RESPONSABILISATION</b>               | <b>6</b>  |
| <b>CONSEIL D'ADMINISTRATION</b>                                    | <b>9</b>  |
| <b>ÉQUIPE DE CADRES SUPÉRIEURS</b>                                 | <b>13</b> |
| <b>FAITS SAILLANTS DE 2013-2014</b>                                | <b>16</b> |
| <b>OBJECTIFS GÉNÉRAUX</b>  | <b>17</b> |
| <b>PERFORMANCE OPÉRATIONNELLE<br/>ET RÉALISATIONS</b>              | <b>19</b> |
| Diversification des modes de financement<br>et d'approvisionnement | 19        |
| Gestionnaire immobilier  | 26        |
| Planification et aménagement de l'immobilier                       | 30        |
| Programme de prêts   | 32        |
| Projets commerciaux  | 33        |
| <b>AMÉLIORATION CONTINUE</b>                                       | <b>34</b> |
| <b>PARTENARIATS AVEC L'INDUSTRIE</b>                               | <b>36</b> |
| <b>NOS EMPLOYÉS</b>  | <b>36</b> |
| <b>PARTICIPATION COMMUNAUTAIRE</b>                                 | <b>37</b> |
| Les employés donnent   | 37        |
| Collecte de fonds et bénévolat                                     | 38        |
| <b>RAPPORT DE GESTION</b>  | <b>39</b> |
| Politiques de gestion des risques, Procédés et Normes              | 39        |
| Résultats d'exploitation   | 44        |
| Bilan  | 48        |
| Événements postérieurs   | 49        |
| <b>ÉTATS FINANCIERS</b>  | <b>50</b> |
| Responsabilité à l'égard de l'information financière               | 51        |
| État de la situation financière                                    | 54        |
| État des résultats et de l'excédent accumulé                       | 55        |
| État des gains et pertes de réévaluation                           | 56        |
| État de la variation des actifs financiers nets                    | 57        |
| État des flux de trésorerie  | 58        |
| Notes annexes  | 59        |



# MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Il me fait plaisir de vous présenter le rapport annuel d'Infrastructure Ontario pour l'exercice 2013-2014, lequel met en lumière les accomplissements et les progrès réalisés par l'organisme au cours de cette dernière année. Au cours de cet exercice financier, Infrastructure Ontario a respecté son engagement de livrer de nombreux projets d'infrastructure et des services immobiliers de grande qualité au nom du ministère de l'Infrastructure. Nous nous efforçons dans ce rapport de présenter une évaluation approfondie des nombreuses facettes de notre entreprise, y compris notre rendement, notre gouvernance et la façon dont nous créons et livrons une valeur axée sur l'intérêt public.

Cette année, le Conseil a concentré ses efforts sur l'amélioration de la surveillance, le maintien de la priorité de bonne gouvernance et le renforcement de sa composition pour assurer la réussite continue d'Infrastructure Ontario. Le Conseil continue de bénéficier d'une direction solide et expérimentée du monde des affaires qui accentue la capacité d'Infrastructure Ontario de s'associer au secteur privé pour produire des résultats au nom du gouvernement.

## Engagement significatif envers la bonne gouvernance

La bonne gouvernance est indispensable à Infrastructure Ontario pour que l'organisme réalise ses objectifs, et nous avons la chance d'avoir des politiques et des procédés bien en place au soutien de ce but. Nous avons en outre formé divers comités pour élargir notre contrôle et notre responsabilisation afin de mieux nous acquitter des tâches et des obligations du Conseil.

Au cours de la dernière année, Infrastructure Ontario a mis à jour son code de déontologie et ses politiques sur la dénonciation. Ces politiques ont été révisées et approuvées par le Conseil. En continuant de faire preuve de leadership et de meilleures pratiques dans tous les aspects de sa gouvernance, Infrastructure Ontario assure la reddition de comptes et l'intégrité de toutes ses actions.

## Surveillance améliorée de la part du Conseil

Une des principales fonctions du Conseil est de veiller à ce qu'Infrastructure Ontario exécute son mandat et atténue les risques afin de livrer une valeur durable. Le Conseil

joue ce rôle en analysant le rendement des activités et des finances de l'organisation de façon continue. Infrastructure Ontario a mis en place des systèmes de gestion du rendement et des politiques d'entreprise, et a pris un engagement d'amélioration constante. Nous continuons également d'améliorer notre surveillance de la gestion des risques et de la production de rapports, en mettant l'accent sur la détermination du risque et les stratégies d'atténuation.

## Accentuation de l'expertise du Conseil

Le Conseil d'administration d'Infrastructure Ontario continue d'ajouter force et diversité à sa composition pour assurer un large éventail d'expertises, de connaissances, d'expériences et de diversité. Nous avons eu le plaisir d'accueillir deux nouveaux administrateurs cette année. Comptant plus de 30 ans d'expérience, Colleen Campbell apporte une immense expertise des affaires et de grandes connaissances sur le financement par obligations des infrastructures. Vito Sgro ajoute une force financière et comptable au Conseil, apportant son expérience de comptable professionnel agréé et de membre de plusieurs conseils, y compris celui de l'Administration portuaire d'Hamilton.

Au nom du Conseil, j'aimerais remercier notre président-directeur général, Bert Clark, et l'équipe de direction pour leur solide leadership. Le Conseil d'administration est confiant qu'Infrastructure Ontario continuera d'assurer avec succès l'exécution de son mandat pendant de nombreuses années à venir.

Tony Ross  
Président du Conseil d'administration  
Infrastructure Ontario

# MESSAGE DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

Maintenant que l'exercice 2013-2014 tire à sa fin, je réfléchis aux réalisations d'Infrastructure Ontario et je suis heureux de partager avec vous certains des points forts de notre Rapport annuel. Ce Rapport annuel nous offre une occasion de mieux comprendre les nombreuses facettes de nos activités et de notre rendement. Nous avons continué sur notre lancée positive des années antérieures en réussissant à réaliser tous les objectifs de notre plan d'affaires et en progressant vers la réalisation de notre vision et l'atteinte de nos objectifs à long terme. Nous avons renouvelé notre engagement envers une amélioration constante et nous espérons toujours faire mieux. Je suis certain que l'équipe d'Infrastructure Ontario continuera d'élaborer des moyens de créer des partenariats avec le secteur privé pour produire des résultats dans l'intérêt du public.



## L'accent sur l'exécution

Infrastructure Ontario s'est engagé à fournir des services de grande qualité et à livrer ses projets à temps et dans les budgets. Nos résultats cette année démontrent une fois de plus qu'Infrastructure Ontario respecte son mandat envers la province et accomplit sa tâche de gérer, financer et rehausser la valeur des fonds publics de l'Ontario.

Au cours de l'exercice financier 2013-2014, six projets de diversification des modes de financement et d'approvisionnement (DMFA) d'Infrastructure Ontario sont passés au stade de demande de proposition et sept ont atteint le stade d'achèvement substantiel de l'ouvrage dans le respect des budgets. Nous avons également atteint nos buts en ce qui concerne l'achèvement de cinq projets commerciaux et en fournissant conseils et service à ServiceOntario, au ministère du Développement du Nord et des Mines, concernant le Cercle de feu et plus encore.

En outre, Infrastructure Ontario a continué de mettre en œuvre son plan triennal pour appuyer l'initiative du gouvernement de l'Ontario de produire des revenus grâce à la vente de propriétés et de terres. Cette année, nous avons facilité la vente de terres d'une valeur totale de plus de 52 millions de \$, soit un 28 millions de \$ de plus que notre objectif. Nous avons aussi réalisé plus de 3 000 projets de réparations, d'améliorations locatives et de petits travaux ainsi que la signature de plus de 300 baux. Pour appuyer la stratégie de transformation immobilière du gouvernement afin de mieux utiliser et de maximiser le portefeuille immobilier, Infrastructure Ontario/MI a réussi une réduction de l'empreinte carbone de 32 % sur le million de pieds carrés de biens immobiliers à Toronto, et atteint 40 % de l'objectif de 300 000 pieds carrés à l'extérieur de Toronto.

IO a également approuvé un financement totalisant plus de 817 millions de \$ à plus de 90 requérants.

## L'accent sur les gens

Nos gens sont une ressource précieuse et un élément clé de notre succès. Les résultats du sondage de cette année sur la participation des employés indiquent que la question de recommander Infrastructure Ontario comme lieu de travail a reçu de meilleurs points. Le sondage a également montré que 75 % des employés étaient fiers de travailler pour Infrastructure Ontario, et 80 % comprenaient les stratégies de l'organisation et les attentes relatives à leurs fonctions. Les plus gros défis ont aussi été dégagés et l'équipe de direction a préparé un plan d'action pour régler les problèmes décrits. Nous nous sommes engagés à informer les employés régulièrement du progrès de nos actions prioritaires.

## L'accent sur les clients

Une grande portion de nos activités est axée sur les clients et la satisfaction de leurs besoins quand nous leur livrons leurs projets. Nous nous efforçons de faire équipe pour arriver à la réussite et pour prodiguer de bons conseils. Cette année, le sondage sur la satisfaction des clients a indiqué que plus de 87 % de nos clients estiment que nos services sont de bons à excellents. Nous continuerons de fournir un service de qualité pour continuer de nouer et d'entretenir d'excellentes relations avec les clients.

## L'accent sur l'innovation

Infrastructure Ontario travaille constamment avec des clients et des partenaires en vue de découvrir de nouvelles possibilités et de nouvelles solutions aux besoins infrastructurels et immobiliers de l'Ontario. En 2013-2014, Infrastructure Ontario a reçu du ministre la directive de participer à 15 nouveaux projets.

Nous cherchons aussi dans toute l'organisation les meilleures pratiques qui guideront les améliorations de procédés. En 2013-2014, Infrastructure Ontario a lancé 22 initiatives d'amélioration pour optimiser l'exécution de ses projets, y compris des améliorations à son programme de DMFA.

Chez Infrastructure Ontario, l'innovation sous-tend aussi une collaboration avec nos partenaires du même secteur d'activités en vue de définir de nouveaux moyens d'améliorer nos activités et nos collaborations. Au cours de l'année dernière, Infrastructure Ontario a élaboré un programme de partenariats industriels comprenant des rencontres avec les gens du secteur. La solidification des relations avec le secteur aidera Infrastructure Ontario à exécuter son mandat et à soutenir l'économie de l'Ontario.

## L'accent sur la diligence

Une gestion intègre, ouverte et transparente est fondamentale à Infrastructure Ontario, car elle garantit que nous apportons de la valeur à la province. Les évaluations d'optimisation des ressources d'Infrastructure Ontario sont un système qui compare la valeur du modèle de DMFA au modèle traditionnel et fait en sorte que la méthode utilisée optimise le mieux les fonds de la province. Infrastructure Ontario a entrepris une révision de ses procédés concernant le calcul de l'optimisation des ressources (« OR ») et a amorcé des améliorations pour promouvoir la transparence et préciser la justification et la définition des risques établis.

Infrastructure Ontario fait également preuve de diligence dans la gestion des risques. La gestion des risques est le fondement de nos activités. Nous avons mis en place des procédés et des structures de gouvernance pour dégager les fonds et atténuer les risques. Nous avons révisé l'an dernier les politiques et les procédés relatifs au risque de crédit, et nous avons élaboré un programme pour la mise en œuvre des améliorations.

Infrastructure Ontario a de plus examiné tous les contrats des fournisseurs de services et a apporté des améliorations à la structure de gouvernance de même qu'à la gestion du rendement.

## Regard sur l'avenir

Pour jeter un regard sur l'avenir, nous restons engagés à continuer de chercher de nouvelles occasions d'ajouter de la valeur au paysage infrastructurel et immobilier provincial, et à jouer notre rôle de construire, gérer, financer et mettre en valeur les fonds publics de l'Ontario. Je suis certain que nous continuerons de livrer de la valeur à nos clients, nos partenaires, nos intervenants et nos employés. Je suis fier de la valeur que nous injectons dans les collectivités que nous desservons, et je sais que nous trouverons de nouveaux moyens de contribuer au progrès. Nos réussites sont rendues possibles par une superbe équipe de gens guidés par nos valeurs, déterminés à collaborer pour exécuter nos projets et pour nous conseiller de manière diligente et novatrice.

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, mes salutations les plus distinguées.

Bert Clark  
Président-directeur général



# PROFIL DE LA SOCIÉTÉ

Infrastructure Ontario est une corporation de la Couronne appartenant à la Province de l'Ontario qui fournit un large éventail de services pour appuyer les initiatives du gouvernement de l'Ontario de moderniser et de maximiser la valeur des infrastructures et des biens immobiliers publics. Infrastructure Ontario maintient l'engagement de l'Ontario de renouveler les services publics et nous le faisons souvent en coopération avec le secteur privé. Nous consacrons nos efforts à quatre grandes fonctions :

## Approvisionnement moderne et gestion des grands projets

Gestion de grands projets complexes d'infrastructures publiques en appliquant le modèle de diversification des modes de financement et d'approvisionnement (DMFA), pour lequel il est fait appel à du financement et à une expertise privés pour bâtir des infrastructures de qualité, en respectant les échéances et les budgets prévus.

Chef de file de l'Amérique du Nord à titre de marché le plus avancé et le plus actif des partenariats publics-privé.

## Gestion des biens immobiliers

Contrôle du portefeuille immobilier de l'Ontario et maximisation de la valeur des édifices et des terres publiques au nom du ministère de l'Infrastructure (MI), des ministères clients et des organismes par le biais d'une gestion stratégique des fonds (y compris les locations, les évaluations, la gestion de l'énergie et les services environnementaux), la planification du capital immobilier et l'étude des installations. Gestion des examens et de

la rationalisation stratégiques du portefeuille et de la planification des reconversions (y compris l'aménagement immobilier, de l'acquisition de propriétés et de l'aliénation des propriétés excédentaires) au nom du MI et des ministères clients.

## Prêteur en matière de projets d'infrastructure

Gestion du Programme de prêts d'Infrastructure Ontario, lequel donne aux municipalités de l'Ontario, aux organismes du secteur public et aux organismes sans but lucratif de l'Ontario un accès à des prêts abordables pour construire et renouveler leurs éléments d'infrastructure.

## Conseiller en matière de projets commerciaux

Création de partenariats et de placements avec le secteur privé pour la production de revenus, la réduction des coûts, et l'efficacité des services et des placements du gouvernement.

Les quatre unités fonctionnelles d'Infrastructure Ontario (grands projets, gestion des biens immobiliers, biens-fonds, prêts et projets commerciaux) sont soutenues par la Structuration des opérations, les Services généraux, les Ressources humaines et les Services juridiques. La Structuration des opérations aide les unités fonctionnelles de l'organisation en assurant la gestion de programme, l'approvisionnement, les transactions financières, les stratégies commerciales et gouvernementales, et le soutien des communications. Les services généraux comptent les finances et la trésorerie, la technologie de l'information, le domaine des installations et des services commerciaux, la gestion des risques et les vérifications internes, la gestion des dossiers, et assure son aide à la société dans ces domaines.

# GOVERNANCE GÉNÉRALE ET RESPONSABILISATION

Infrastructure Ontario fournit des services au nom du gouvernement de l'Ontario. La réalisation de projets d'infrastructure d'une valeur de plusieurs milliards de dollars et la gestion d'un des plus importants portefeuilles immobiliers de l'Amérique du Nord obligent Infrastructure Ontario à se doter de structures et de pratiques de gouvernance responsable très rigoureuses. Infrastructure Ontario applique des normes de gouvernance générale très élevées pour garantir son efficacité fonctionnelle et sa responsabilisation.

## Structure et pratiques de gouvernance

Infrastructure Ontario possède un cadre de gouvernance robuste et bien structuré. Les pouvoirs et responsabilités d'Infrastructure Ontario sont définis dans la Loi de 2011 sur la Société ontarienne des infrastructures et de l'immobilier, et Infrastructure Ontario est redevable devant l'Assemblée législative de l'Ontario par le biais du ministère de l'Infrastructure. Un protocole d'entente conclu avec le ministère de l'Infrastructure (MI) précise les rôles et responsabilités d'Infrastructure Ontario de même que le cadre de responsabilisation entre le ministère et Infrastructure Ontario.

Infrastructure Ontario est dirigé par un conseil d'administration et un président-directeur général (PDG), tous nommés par le lieutenant-gouverneur en conseil. Le président du Conseil relève du ministre de l'Infrastructure. Le Conseil d'administration d'Infrastructure Ontario est couramment composé de 11 membres informés et expérimentés. Les administrateurs possèdent une grande expertise et une grande connaissance du secteur privé, de même qu'une expérience des affaires, soit de l'industrie, soit d'un autre secteur pertinent, pour exécuter leurs tâches fiduciaires et maintenir les intérêts de l'organisme.

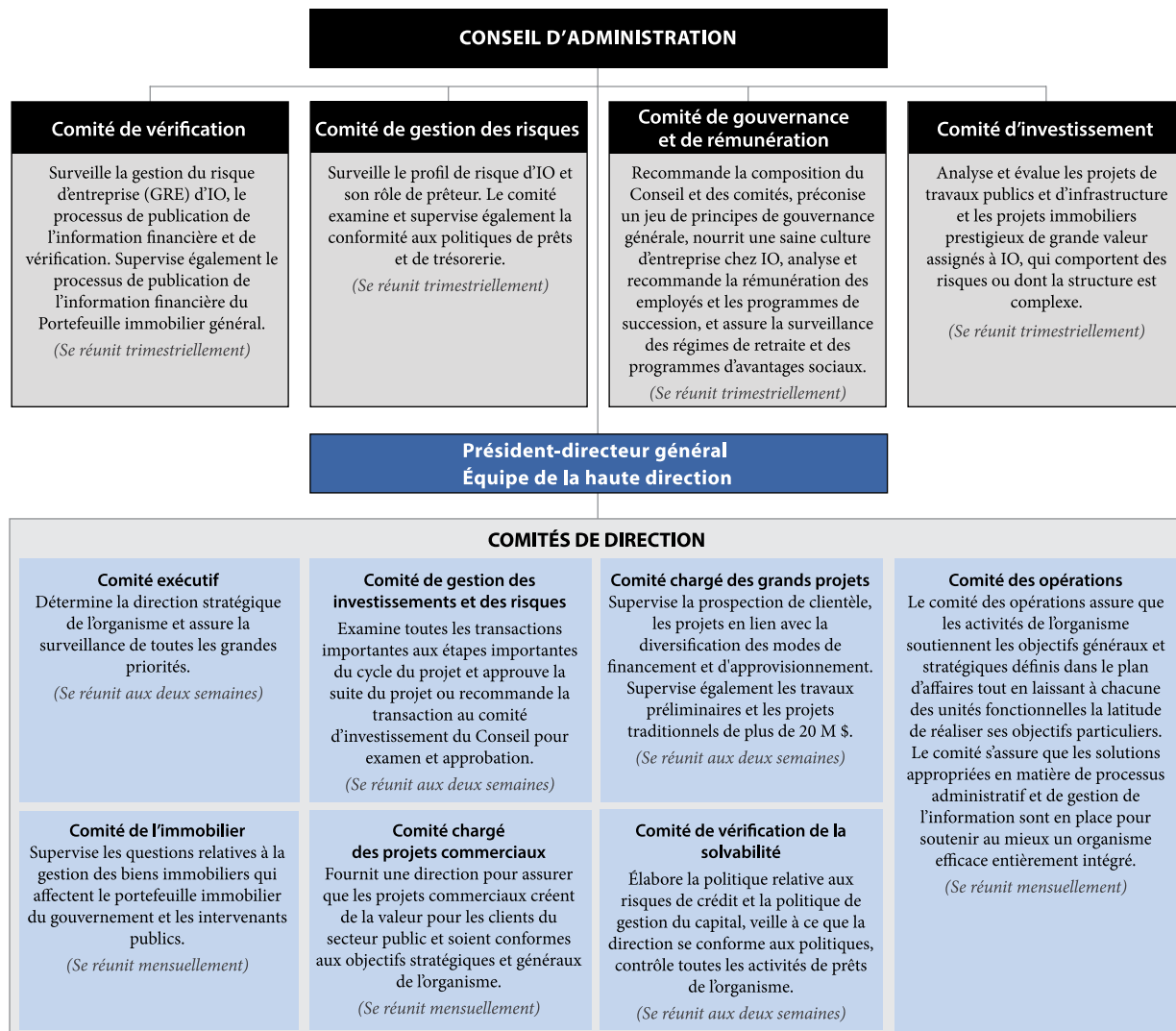
Le Conseil a pour fonction de fournir gouvernance et administration, et d'établir les priorités stratégiques de gestion d'Infrastructure Ontario. Le Conseil approuve les objectifs généraux et surveille régulièrement le rendement fonctionnel et financier, le risque et la reddition de comptes. Pour l'aider à assumer ses responsabilités en matière de gouvernance générale, le Conseil a créé plusieurs comités essentiels, dont un Comité de vérification, un comité de gestion des risques, un comité de gouvernance et de rémunération et un comité d'investissement. Les rôles et fonctions de chaque comité sont définis dans les attributions. Les réunions du conseil se tiennent une fois par mois. Les comités se réunissent quant à eux au moins une fois par trimestre.

Conformément à l'engagement pris par le Conseil en matière de bonne gouvernance, un plan d'affaires et un rapport annuels sont rédigés en vertu de la Directive sur l'établissement et l'obligation de rendre compte des organismes, et est soumis à l'approbation du ministre de l'Infrastructure.

Le PDG est chargé d'assurer la gestion d'Infrastructure Ontario et d'assumer les autres fonctions que peut lui confier le Conseil d'administration. Le PDG encadre la direction et les employés d'Infrastructure Ontario et nourrit une culture d'entreprise qui encourage l'engagement, l'application uniforme, la diligence et le service au client. Le PDG est appuyé par une équipe de direction diverse et talentueuse, composée de huit membres qui surveillent le rendement et les enjeux de la société et des unités fonctionnelles, et procède régulièrement au dépôt de rapports préparés par sept comités de gestion (le comité exécutif, le comité de gestion des investissements et des risques, le comité chargé des grands projets, le comité de vérification de la solvabilité, le comité des opérations, le comité de l'immobilier et le comité chargé des projets commerciaux).

Les seuils de prise de décision des comités de direction d'Infrastructure Ontario et des membres du personnel sont régis par une délégation de pouvoir qui est approuvée par le Conseil d'administration et est alignée sur les directives du ministre et la délégation de pouvoir à l'organisme.





## Gestion des risques

La plupart des activités commerciales d'Infrastructure Ontario comportent un élément de risque et c'est pourquoi une gestion efficace des risques est essentielle à son succès. Infrastructure Ontario s'est engagé à définir des paramètres qui font en sorte que la gestion des risques fait partie intégrante de ses activités. Les risques sont dégagés et gérés par un programme de gestion des risques d'entreprise (GRE) qui aide l'organisme à dégager, évaluer, atténuer, et surveiller les risques, et à faire rapport en conséquence. Le Conseil approuve chaque année une politique de GRE et supervise l'approbation et la surveillance des risques d'Infrastructure Ontario, et le classement des risques par priorité. Les risques clés font régulièrement l'objet d'examen de la part de la haute direction qui en rend compte au Conseil et au ministère de l'Infrastructure. Un complément d'information sur les catégories de risques, le cadre de gestion des risques et les risques clés se trouve dans le chapitre du présent rapport intitulé « rapport de gestion »



## Transparence et reddition de comptes

Dans tous ses travaux, Infrastructure Ontario tient compte de la diligence raisonnable, de la reddition de comptes, de la transparence et des résultats, l'objectif étant de veiller à ce que la province bénéficie véritablement de chaque opération.

Les moyens suivants démontrent la responsabilisation d'Infrastructure Ontario envers le MI et d'autres parties prenantes :

- dépose un rapport annuel au ministre de l'Infrastructure et produit un plan d'affaires, y compris des mesures de rendement, soumis chaque année à l'approbation du ministre
- des vérifications financières annuelles sont réalisées par un cabinet comptable accrédité externe
- donne accès à ses registres en vertu de la Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée
- se conforme aux politiques, directives et lois du gouvernement applicables
- utilise un système de gestion des risques d'entreprise pour dégager, évaluer et atténuer les risques
- soutient les vérifications effectuées par le bureau de la Vérificatrice générale, la Division de la vérification interne de l'Ontario ainsi que le processus de vérification interne continu d'Infrastructure Ontario
- appuie l'Initiative pour un gouvernement ouvert en donnant des informations sur des projets et des activités sur le site Web d'Infrastructure Ontario
- tient des réunions mensuelles de partenaires avec le MI pour examiner les rapports et discuter de questions stratégiques
- consulte et informe le public en tenant des réunions et des forums, tels que le forum sur le DMFA, le forum des chefs de l'administration du ministère et les rencontres du secteur
- retient les services de tiers conseillers indépendants pour maximiser une analyse rigoureuse des options, des recommandations et des décisions
- nomme des conseillers en équité indépendants pour superviser les principaux processus d'approvisionnement

## Code de déontologie

Le Code de déontologie est l'un des documents de gouvernance d'Infrastructure Ontario conçu pour fournir conseils, principes et normes relatifs au comportement éthique attendu. Il s'applique au Conseil d'administration, à la direction supérieure et à tous les employés. Pendant l'exercice financier 2013-2014, Infrastructure Ontario a examiné le Code de déontologie et y a apporté des modifications pour le rendre plus détaillé. Il est une condition d'emploi chez Infrastructure Ontario que les employés lisent et confirment leur compréhension du Code. Chaque année, tous les employés doivent mettre leurs connaissances à l'épreuve et renouveler leur engagement de se conformer au Code de déontologie d'Infrastructure Ontario.



# CONSEIL D'ADMINISTRATION

*(au 31 Mars 2014)*

## **D. Anthony Ross, président**

Tony Ross est président du Conseil d'administration d'Infrastructure Ontario. Il a auparavant travaillé comme consultant en affaires pour RG Group, où il était chargé de conseiller, entre autres, la Financière Manuvie, le gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador, l'Université de Toronto, l'Université York, Hydro One et TELUS. Avant de se joindre à RG Group, M. Ross a été vice-président du Conseil de Merrill Lynch Canada, où il a dirigé les activités du groupe des Marchés de capitaux. Tony Ross est président de la fiducie de pension du SEFPO et membre du comité d'investissement de la Fondation canadienne de la fibrose kystique.

*(Mandat : 6 juin 2011 – 1er avril 2016)*

## **Linda D. Robinson, vice-présidente**

Linda Robinson est associée à la retraite d'Osler, Hoskin & Harcourt LLP, cabinet d'avocats de premier plan au Canada, où elle a été associée principale au sein du groupe de sociétés et présidente du service national du droit des affaires d'Osler. Les activités professionnelles de Mme Robinson ont porté principalement sur les importantes transactions commerciales, y compris les fusions et les acquisitions publiques et privées, les activités de financement, les restructurations, les questions réglementaires et de gouvernance, et ce, pour des sociétés publiques et privées. Elle est administratrice d'Entertainment One, un chef de file international en matière de divertissement, producteur et distributeur de films indépendants et de contenu pour la télévision, inscrit à la Bourse de Londres. Ses intérêts caritatifs et bénévoles comprennent l'enseignement de compétences pratiques en droit des entreprises et en droit commercial à de jeunes avocats du sud de l'Afrique et une initiative de promotion de l'égalité des avocates au Népal. Linda Robinson s'intéresse depuis toujours au renouvellement des infrastructures et détient une maîtrise ès sciences en études urbaines et en planification régionale de la London School of Economics.

*(Mandat : 6 juin 2011 – 21 février 2016)*

## **Colleen Campbell**

Colleen Campbell est la vice-présidente de BMO Marché des capitaux, la division des services d'investissement bancaire de la Banque de Montréal (BMO).

Mme Campbell compte plus de 30 ans d'expérience dans les services

bancaires d'investissement et dans les marchés de capitaux d'emprunt, plus récemment à titre de responsable internationale de la division Marchés des capitaux d'emprunt pour BMO marché des capitaux. Elle est reconnue comme un chef en matière de la création d'un modèle d'infrastructure financé par obligations dans le marché canadien et a été nommée meilleure courtière en obligations du Canada par le *Brendan Wood Journal* « Excellence dans les marchés de capitaux de 2006 ». Mme Campbell a également joué un rôle important dans la restructuration et la mise en place de financement par effet de levier de BMO Amérique du Nord en vue de d'implanter la souscription des prêts et des obligations à l'intention de clients canadiens et américains. Nommée par le magazine *Women's Post* au « Top 20 » des femmes de l'année 2010, elle participe très activement au sein de BMO au recrutement, au maintien en poste et au perfectionnement des femmes dans le domaine. Elle est présidente du conseil du fonds de dotation de Greenwood College School. Mme Campbell a obtenu son baccalauréat spécialisé en administration des affaires de la Richard Ivey School of Business et reçu l'attestation ICD.D de la Rotman School of Business.

*(Mandat : 23 octobre 2013 – 22 octobre 2016)*

## **Bert Clark, président-directeur général, Infrastructure Ontario**

Bert Clark a été nommé président-directeur général d'Infrastructure Ontario en août 2012 après avoir dirigé pendant quatre ans les activités nord-américaines de la Banque Scotia dans le secteur de l'infrastructure. Ses années passées à la Banque Scotia ont consolidé sa réputation de chef d'entreprise sachant mettre en place des équipes capables d'obtenir les résultats escomptés; il a également continué de défendre efficacement la création de partenariats entre les secteurs public et privé.

Avant d'assumer ses fonctions à la Banque Scotia, M. Clark a été premier vice-président – Projets, chez Infrastructure Ontario, où il a été responsable de la stratégie de financement générale du programme d'infrastructure de l'agence, chiffré à plusieurs milliards de \$. Il a joué un rôle essentiel dans l'établissement d'une approche pour la gestion des grands projets et la garantie de concrétisation des projets conformément à l'échéancier et au budget prévus.

Entre 2003 et 2005, M. Clark a occupé le poste de conseiller principal du premier ministre de l'Ontario et a participé à l'établissement du premier programme d'investissement

à long terme dans les infrastructures de la province. Il a joué un rôle prépondérant lors de l'introduction du concept de « diversification des modes de financement et de l'approvisionnement » pour actualiser le capital public de l'Ontario. Il a également dirigé le développement des programmes pour l'établissement du budget des investissements et a supervisé le lancement des premiers partenariats publics-privés de l'Ontario.

Antérieurement à 2003, M. Clark a travaillé pendant cinq ans chez Osler, Hoskin & Harcourt LLP.

Monsieur Clark détient une maîtrise en droit de la Faculté de droit de l'université Duke, un baccalauréat en droit de la Faculté de droit de l'université Queens et un baccalauréat ès arts (avec distinction) de l'université McGill. Il est membre du Barreau du Haut-Canada et a été admis au Barreau de l'Ontario en février 1999.

Fervent partisan des campagnes de charité communautaires, M. Clark est président de l'événement caritatif national Princess Margaret Road Hockey, qui vise à lutter contre le cancer au Canada. Il a également été bénévole pour Habitat pour l'humanité.

*(Mandat : 1er août 2012 – 6 août 2015)*

## **Patrick J. Dillon**

Patrick J. Dillon est chef de la section des activités et secrétaire-trésorier du Provincial Building and Construction Trades Council of Ontario depuis janvier 1997. Il a commencé à travailler dans le domaine de la construction comme apprenti électricien en 1961. Il est devenu ouvrier spécialisé en 1966. Fort de 18 ans d'expérience en construction, il a été élu directeur des affaires de la section locale 105 de la International Brotherhood of Electrical Workers (IBEW). En 1991, il a été élu président exécutif du IBEW Construction Council of Ontario. Le gouvernement de l'Ontario l'a nommé membre du Conseil d'administration de la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents de travail (CSPAAT). Il siège également au Comité des Jeux panaméricains et parapanaméricains du Grand Toronto et du Golden Horseshoe de 2015 et, depuis peu, au Conseil des nominations de l'Ordre des métiers de l'Ontario. Nommé par le ministre fédéral de la Sécurité publique, M. Dillon siège également au Conseil consultatif du Service correctionnel du Canada. Il est par ailleurs membre de la Toronto City Summit Alliance où, en compagnie d'autres chefs de file municipaux, il cherche des solutions aux défis qui se posent à la ville.

*(Mandat : 6 juin 2011 – 6 septembre 2015)*

## Carol Gray

Carol Gray est présidente d'Equifax Canada. Elle a acquis une expérience approfondie de l'industrie des services financiers, au sein de laquelle elle a occupé les postes de directrice générale en Planification stratégique; de première vice-présidente – Opérations des banques commerciales, et de vice-présidente directrice – Services bancaires pour les petites entreprises, au sein de la CIBC.

Carol Gray a été membre du Conseil d'administration de TBayTel, de la Women's Grace Hospital Foundation à Calgary, de la Mount Royal College Foundation, de la Fondation canadienne des jeunes entrepreneurs et de la Trillium Health Centre Foundation.

Elle est titulaire d'un M.B.A. de l'Ivey School of Business, Université de Western Ontario. Elle est en outre directrice agréée.

*(Mandat : 6 juin 2011 – 24 janvier 2016)*

## Lawrence Kelly

Larry Kelly a fondé le cabinet d'avocats Kelly Santini LLP il y a plus de trente ans; il s'y est occupé de poursuites et y a exercé le droit des sociétés, de l'immobilier, du travail, des affaires, de la planification successorale et du sport. Ses connaissances approfondies sur des sujets tels que le financement par emprunts et par actions, les fusions, les acquisitions et la gouvernance générale aident les entrepreneurs, les fonds de capital-risque, les institutions financières et les entreprises actifs dans les secteurs de la technologie, de l'immobilier et de l'assurance à atteindre leurs objectifs opérationnels. Dans le cadre de son expérience professionnelle, Larry a été administrateur de plusieurs entreprises, universités et hôpitaux. Il siège actuellement au Conseil consultatif du Reilly Institute à la Notre-Dame University, ainsi qu'aux Conseils d'administration de Saron Asset Management et de Saron Frontier Markets Fund 1 LP, des fonds d'investissement qui financent des projets d'énergie durable dans le tiers monde. Il a siégé dans le passé au Conseil d'administration de la St Francis Xavier University. Larry a été administrateur et vice-président de Kelly Funeral Homes Limited et a fondé plusieurs entreprises privées.

*(Mandat : 6 juin 2011 – 4 mai 2016)*

## David Leith

David Leith préside le conseil d'administration de Manitoba Telecom Services Inc. et de MTS Allstream Inc.; il est administrateur de la Compagnie de la Baie d'Hudson et de Yellow Media Limited. Il est également membre du Comité consultatif économique de l'Ontario. Il a été administrateur de TransGlobe Apartment REIT. De 2009 à 2011, il a rempli le rôle de conseiller spécial auprès du ministre des Ressources naturelles du Canada relativement à la restructuration d'Énergie atomique du Canada limitée (EACL). M. Leith a travaillé plus de 25 ans chez Marchés mondiaux CIBC Inc., à Toronto et à Londres; il possède une vaste expérience des marchés des actions et de la dette, ainsi que des finances publiques, des fusions et des acquisitions. Jusqu'en février 2009, il exerçait les fonctions de président suppléant du conseil et d'administrateur délégué de Marchés mondiaux CIBC, et il y dirigeait les opérations de banque d'investissement, de banque d'entreprise et de banque d'affaires. M. Leith détient un B.A. de l'Université de Toronto et une M.A. de l'Université Cambridge. M. Leith participe activement à diverses œuvres de bienfaisance; il est le vice-président de Bridgepoint Health Foundation.

*(Mandat : 23 janvier 2013 – 23 janvier 2014)*

## Gadi Mayman

En sa qualité de chef de la direction de l'Office ontarien de financement, Gadi Mayman est responsable de la stratégie d'emprunt et de gestion de la dette de la province, et de la liaison avec le secteur bancaire et les marchés des capitaux. Il est également chef de la direction de la Société financière de l'industrie de l'électricité de l'Ontario. Avant d'entrer au service du ministère des Finances de l'Ontario, Gadi Mayman a travaillé pour l'Expansion des exportations à Ottawa et pour la Division internationale de la Banque TD. Gadi Mayman est également membre du Conseil de la Société ontarienne du financement de la croissance et coprésident du Joint Nuclear Funds Investment Committee, un comité mixte de l'Office ontarien de financement et d'Ontario Power Generation. Il a reçu un B.Sc.A. en génie industriel de l'Université de Toronto en 1981 et une maîtrise en administration des affaires de l'Université Western Ontario en 1988.

*(Mandat : 6 juin 2011 – 24 janvier 2014)*

## Vito Sgro

Vito Sgro est comptable agréé et associé chez CBM Chartered Accountants LLP, où il traite toutes les questions de comptabilité, de vérification et de finances générales pour les clients du cabinet. Il est ancien vérificateur et agent des appels auprès de l'Agence du revenu du Canada

Il a également siégé à de nombreux conseils d'administration, y compris le conseil d'administration de l'Administration portuaire d'Hamilton, où il a présidé le comité de vérification. M. Sgro est membre de l'Institut des comptables agréés de l'Ontario et de l'Institut Canadien des Comptables Agréés. Il est titulaire d'un baccalauréat ès sciences en biologie ainsi que d'un baccalauréat ès arts en études administratives et commerciales de l'Université Western Ontario.

(Mandat : 17 juillet 2013 – 16 juillet 2016)

## John Swinden

John Swinden est un associé à la retraite d'Ernst & Young Toronto. Au cours des 39 ans de sa carrière au cabinet comptable, il a exercé la vérification et la comptabilité dans de nombreux domaines, dont la vérification de grandes entreprises de construction, des services spécialisés de vérification informatique, le soutien à la pratique des vérifications des micro-ordinateurs et la juricomptabilité. Il a également servi à titre de chef de la direction financière du cabinet canadien. Ses dernières responsabilités l'ont fait

évoluer dans le domaine de la gestion des risques à Londres, R.-U., où il a servi à titre de directeur de la gestion des risques pour Ernst & Young International.

Monsieur Swinden est titulaire d'un B. Com de l'Université de Toronto et il a été élu membre de l'Ontario Chartered Accountants Association. Il est examinateur agréé en matière de fraudes et détient un certificat en résolution de conflit.

Il a participé activement à des activités professionnelles et communautaires au cours des ans, y compris des fonctions d'administrateur auprès de Young People's Theatre, de Transparency International Canada, Van-Rob Inc., et de la Toronto Summer Music Foundation. Il est actuellement directeur et président du conseil d'administration de l'Hôpital Stevenson Memorial à Alliston, Ontario.

(Mandat : 6 juin 2011 – 26 janvier 2017)

## Administrateurs dont les mandats se sont terminés au cours de 2013-2014

- Isabel Meharry, Expiration de son mandat le 23 août 2013
- Darija Scott, Expiration de son mandat le 23 août 2013

| Nom                             | Membre  |
|---------------------------------|---|
| Bert Clark                      | Comité d'investissement   |
| Carol Gray                      | Comité de gestion des risques (président), Comité de gouvernance et de rémunération                   |
| Colleen Campbell                | Comité d'investissement   |
| D. Anthony Ross (Président)     | Comité d'investissement (président), Comité de vérification, Comité de gouvernance et de rémunération |
| David Leith                     | Comité d'investissement   |
| Gadi Mayman                     | Comité d'investissement   |
| John Swinden                    | Comité de vérification (Président), Comité de gestion des risques                                     |
| Lawrence Kelly                  | Comité de gestion des risques, Comité de gouvernance et de rémunération                               |
| Linda Robinson (Vice-président) | Comité de gouvernance et de rémunération (présidente), Investment                                     |
| Patrick Dillon                  | Comité de gestion des risques   |
| Vito Sgro                       | Comité de vérification (vice-président)   |

La rémunération totale versée au Conseil d'administration pour l'exercice financier 2013-2014 a été de 173 905,90 \$.

# ÉQUIPE DE CADRES SUPÉRIEURS



**Bert Clark, Président-directeur général, Infrastructure Ontario**

*(Voir notes biographiques sous Conseil d'administration)*



**Ehren Cory, Vice-président directeur et chef de groupe, Structuration des transactions, risques et projets commerciaux**

Ehren Cory supervise les services financiers, la gestion des risques et la vérification interne, les projets commerciaux et l'optimisation des actifs, l'approvisionnement, le bureau de gestion des programmes, les stratégies commerciales et les communications.

Comptant plus de 15 ans d'expérience à son actif comme conseiller en gestion avant de rejoindre les rangs d'Infrastructure Ontario en décembre 2012, M. Cory a été très actif auprès des gouvernements, des organismes gouvernementaux et des entreprises privées en matière de développement des infrastructures, gestion des projets d'immobilisation et croissance économique. M. Cory a été associé chez McKinsey & Co., une société d'experts-conseils en gestion globale, et s'est avéré un leader dans les domaines des infrastructures et du secteur public, où il a été responsable de tous les aspects en lien avec les conseils stratégiques aux clients, depuis le dégagement des problèmes et la négociation de l'étendue des travaux pour assurer la qualité de toutes les analyses et toutes les recommandations, jusqu'à la présentation des conclusions aux équipes de haute direction.

Monsieur Cory possède une maîtrise en administration des affaires (MBA) de l'Institut européen de l'administration des affaires, et un baccalauréat (avec distinction) en administration des affaires de l'Université de Western Ontario.



**Marni Dicker, Vice-présidente directrice, avocate générale et secrétaire générale**

Marni Dicker dirige les services juridiques d'Infrastructure Ontario, lesquels comptent des avocats spécialisés en transactions DMFA,

en transactions commerciales, en immobilier et locations, en prêts, en protection de la vie privée, en affaires gouvernementales, en litige, en construction et en gestion de contrats, de même qu'en approvisionnement stratégique. L'équipe de Marni soutient tous les secteurs d'activités d'Infrastructure Ontario.

Avant de se joindre à Infrastructure Ontario en avril 2013, Mme Dicker a été première vice-présidente, Commerce et Affaires gouvernementales et conseiller juridique de SNC-Lavalin O&M. À ce titre, elle a dirigé l'équipe juridique tout en participant à la personnalisation des services dans les grandes sous-traitances pour combler les besoins et priorités uniques de chaque client. Tant comme avocate que personne d'affaires, Mme Dicker a structuré des ententes novatrices et axées sur le client tout en étant parfaitement dans les limites légales. Elle a vu à la structuration des propositions de partenariats publics-privés, y compris les arrangements contractuels parmi des partenaires de concession, des parties prenantes et des clients. Mme Dicker a aussi dirigé les relations d'entreprises avec le gouvernement et a été Principal agent de sécurité, siège social. Antérieurement, elle a été avocate en litige commercial dans deux cabinets juridiques bien connus de Toronto. Mme Dicker est actuellement chercheuse invitée à l'Université Ryerson, où elle consacre son temps à la Faculté de génie et de sciences architecturales.

Madame Dicker a un B. Com (avec distinction), une licence en droit civil (LL.L.) et un baccalauréat en droit (LL. B.)



### **Dale Lawr, Directrice générale de la gestion des risques**

Dale Lawr s'est jointe à Infrastructure Ontario après avoir travaillé au Groupe Altus, où elle a occupé le poste de chef de la direction financière

depuis l'époque de son premier appel public à l'épargne en 2005 jusqu'en 2010, lorsqu'elle est devenue la première vice-présidente des finances, Initiatives stratégiques, et responsable de la restructuration générale d'Altus qui a changé sa structure de fiducie de revenu pour une structure d'entreprise traditionnelle.

Auparavant, Mme Lawr a vécu à Chicago, où elle a été chef de la direction financière de RTC Industries Inc., une entreprise de vente au détail, vice-présidente, finances, de Frankel & Co., un organisme national de services de marketing et une unité opérationnelle de Publicis SA, et cadre supérieure et directrice des finances pour Accenture aux bureaux de Chicago et de Toronto de l'entreprise. Elle a commencé sa carrière à Toronto chez Ernst & Young, où elle a été cadre supérieure avant de se joindre à Grant Thornton, où elle est devenue associée.

Madame Law est comptable agréée, comptable professionnelle agréée et comptable professionnelle accréditée (Illinois). Elle possède une maîtrise en administration des affaires de la Rotman School of Management de l'Université de Toronto et un baccalauréat en mathématiques de l'Université de Waterloo.



### **Mary Lowe, Vice-présidente directrice et chef d'équipe, projets commerciaux et services de prêts**

Madame Lowe compte plus de 15 ans d'expérience en matière de gestion d'équipes et de projets dotés d'importants budgets, livrant des résultats de grande qualité dans un large éventail de secteurs. Elle a conseillé des conseils d'administration, des PDG et des ministres du gouvernement. Elle a joint les rangs d'Infrastructure Ontario après avoir travaillé au ministère de la Santé et des Soins de longue durée. Elle a été une des premières employées d'Infrastructure Ontario après sa formation et y a occupé des postes

de direction, tels que ceux de première vice-présidente, Services de prêts et du développement des activités, vice-présidente, réalisation du projet de TI, et vice-présidente, communications et relations d'entreprise.



### **John McKendrick, Premier vice-président et chef de groupe, Grands projets**

Monsieur McKendrick voit à la planification, au développement et à l'approvisionnement des grands projets d'infrastructure publics. Son

portefeuille contient des hôpitaux, des collèges, des palais de justice, un centre de données, les projets d'infrastructure des Jeux panaméricains et parapanaméricains, et le programme d'infrastructures civiles.

Monsieur McKendrick est arrivé à Infrastructure Ontario avec plus de 17 ans d'expérience au gouvernement provincial. Pendant ce temps, il a acquis des compétences d'expert en finances, ainsi qu'en développement et réalisation de projets d'infrastructure. Avant de se joindre à Infrastructure Ontario, il a été sous-ministre adjoint au ministère du Renouveau de l'infrastructure publique (désormais le ministère de l'Infrastructure).

Monsieur McKendrick a également travaillé à titre de directeur de la division des finances générales de l'Office ontarien de financement. Pendant ce temps, il a participé au financement de nombreux projets d'infrastructure dans divers secteurs, y compris des montages financiers reposant sur les actifs et d'autres modes de financement.



### **Toni Rossi, Vice-présidente directrice et responsable du groupe, Gestion immobilière**

Madame Rossi est responsable de la gestion des actifs, des services immobiliers et de la réalisation du programme Clients. Elle a travaillé antérieurement comme première vice-président, Services de développement et de projet à la Société immobilière de l'Ontario après avoir acquis plus de 20 ans d'expérience à deux des plus grandes entreprises immobilières du Canada, Cadillac Fairview et Oxford Properties Group, où elle a cumulé plusieurs fonctions progressives dans la gestion et l'aménagement de propriétés de vente au détail et d'espaces à bureaux, dans la réingénierie des activités d'entreprise, dans le marketing national et dans les activités immobilières nationales.

Au fil des ans, Mme Rossi a servi la communauté en siégeant à de nombreux conseils d'administration et de nombreux comités dans le domaine de l'industrie, des sports et des organismes philanthropiques, y compris Habitat pour l'Humanité Toronto, où elle a été présidente du conseil d'administration. Elle a également été présidente de Women Build, section de Toronto, de même que directrice de Toronto Real Estate Women (CREW). Mme Rossi possède un baccalauréat spécialisé en éducation physique et santé de l'Université de Toronto.



### **George Stewart, Vice-président principal et chef de groupe, Planification et aménagement immobiliers**

George Stewart est chargé de l'aménagement du territoire, y compris la planification stratégique des actifs, les ventes et les acquisitions.

Monsieur Stewart compte plus de 25 ans d'expériences diverses dans le domaine de l'aménagement immobilier commercial au Canada et a tenu plusieurs rôles importants en aménagement auprès de certains des plus grands promoteurs immobiliers du Canada, tels que l'Oxford Properties Group, Borealis Real Estate, Morguard Investments et Cambridge Shopping Centres.



### **Esther Zdolec, Vice-présidente principale, Ressources humaines**

Esther Zdolec apporte à Infrastructure Ontario plus de 20 ans d'expérience en ressources humaines, tant dans le secteur public que le secteur privé. Elle possède des compétences dans de nombreux domaines, y compris la stratégie et l'exécution des RH, la motivation des employés, l'acquisition des talents, le perfectionnement du personnel, les récompenses et la reconnaissance, le SIRH (Système de renseignements sur les ressources humaines), les relations avec les employés et relations de travail, la gouvernance et la conformité.

Dans ses fonctions précédentes, elle a piloté les stratégies de RH et les relations de travail en vue de l'acquisition de Candu Energy Inc. et a dirigé la transition lorsque cette société a été acquise par SNC-Lavalin. Avant de se joindre à SNC-Lavalin, Mme Zdolec a occupé des postes à responsabilité croissante à Canada-Vie et à la Société des loteries de l'Ontario.

Madame Zdolec détient un baccalauréat en gestion des relations de travail de l'Université de Toronto, est professionnelle agréée en ressources humaines et possède d'autres agréments en lien avec les ressources humaines de la Rotman's School of Business, du Programme de formation des cadres de l'Université York et du Programme de ressources humaines de l'Université Queen's.



# FAITS SAILLANTS DE 2013-2014



**89**

Total des projets  
DMFA à ce jour

**>3000**

Petits travaux

**>300**

Transactions locatives

**30%**

Réduction des gaz  
à effet de serre



**27%**

Économies d'énergie

**98%**

Commandes  
de travail de services  
de gestion des  
immeubles  
complétées

**350**

clients emprunteurs  
du secteur public  
à ce jour

Réduction de l'empreinte



**32%** À l'intérieur de Toronto

**40%** À l'extérieur de Toronto



**6,2 milliards \$**

Advanced in Loans  
to Date

# OBJECTIFS GÉNÉRAUX

L'équipe de cadres supérieurs et le conseil d'administration d'Infrastructure Ontario supervisent la mise en œuvre des engagements définis dans le plan d'activités d'Infrastructure Ontario par l'entremise de rapports trimestriels. Pendant l'exercice financier 2013-2014, Infrastructure Ontario a réalisé tous ses objectifs généraux. Les détails de ces objectifs et les résultats atteints se trouvent dans le tableau ci-dessous.

| Objectifs Généraux                            | Objectifs pour 2013-2014  | Résultats   |
|---|---|---|
| <b>HAUT DEGRÉ DE SATISFACTION DES CLIENTS</b> | Atteindre un taux de réponses positives d'au moins 75 % à la question suivante : « Quel est votre degré de satisfaction global relativement aux services offerts par le personnel d'Infrastructure Ontario? »   | ✓ Infrastructure Ontario a obtenu un taux de satisfaction de 87 % dans le sondage annuel.                                     |
| <b>RENDEMENT ÉLEVÉ</b>                        | Six projets de DMFA sont à l'étape de la clôture commerciale ou financière de la DP<br><br>Mesure de rendement : <ul style="list-style-type: none"> <li>• 5 achevés – Atteint</li> <li>• 6 achevés – Dépassé</li> <li>• 7 ou plus achevés – Surpassé</li> </ul>   | ✓ Six projets ont atteint l'étape de clôture de la DP en 2013-2014  |
|   | Les projets de DMFA doivent être livrés conformément au budget approuvé par le Conseil du trésor, y compris le fonds de prévoyance  | ✓ Sept projets ont atteint l'étape d'achèvement substantiel dans les budgets prévus   |
|   | 4,8 milliards \$ de prêts en cours en fin d'exercice, accorder des prêts à d'autres ordres de gouvernement, à des organismes non gouvernementaux et à des organismes sans but lucratif  | ✓ Le Programme de prêts d'IO a réalisé des prêts de 4,9 milliards \$ en cours en fin d'exercice                               |
|   | Projets commerciaux approuvés doivent être livrés dans les délais prévus, les étapes de la transaction sont franchies dans quatre projets commerciaux<br><br>Mesure de rendement : <ul style="list-style-type: none"> <li>• 4 achevés - Atteint</li> <li>• 5 -6 achevés - Dépassé</li> <li>• 7+ achevés - Surpassé</li> </ul> | ✓ Les étapes de la transaction ont été franchies dans cinq projets commerciaux  |
|   | 24 millions \$ (net) en ventes de terrains pour le Portefeuille immobilier général  | ✓ 52 millions \$ (net) en ventes de terrains pour le Portefeuille en 2013-2014 (plus de 28 millions \$ au delà de l'objectif) |
|   | Les projets de construction doivent être livrés dans les échéanciers et les budgets prévus : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Moins de 5 % au-dessus ou en-dessous du budget</li> </ul>   | ✓ 0,9 % sous le budget général  |
|   | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Atteinte de la date cible d'achèvement substantiel 90 % du temps</li> </ul>  | ✓ 91,4 % avant la date cible d'achèvement substantiel   |
|   | Les transactions locatives doivent être complétées à temps, 90 % du temps   | ✓ 95 % complété à la date ou avant la date d'expiration du bail en cours  |

| Corporate Objectives                          | 2013-2014 Targets  |   | Results   |
|---|--|---|---|
| <b>LIEU DE TRAVAIL EXEMPLAIRE</b>             | <p>Améliorer le taux de réponse générale au sondage sur la satisfaction des employés</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>L'objectif général est un taux d'approbation de 75 %. L'objectif fixé pour 2013-2014 est de 65 % (soit une augmentation d'environ 14 % par rapport à 2012-2013) vers la réalisation de notre objectif</li> </ul> | ✓ | <p>A obtenu un taux de 66 % à l'énoncé : « Je recommanderais Infrastructure Ontario comme lieu de travail »</p> <p>Les principales forces incluaient :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Fierté de travailler pour Infrastructure Ontario – 75 % de réponses positives des employés</li> <li>Compréhension de la stratégie et des objectifs d'Infrastructure Ontario (79 %) et compréhension de la relation entre le travail de l'employé et les buts et objectifs d'Infrastructure Ontario (77 %)</li> <li>Compréhension des résultats attendus dans son propre travail (79 %)</li> <li>Évaluation d'Infrastructure Ontario comme étant axé sur le client (76 %)</li> </ul> |
| <b>RENDEMENT PRODUCTIF</b>                    | <p>Au 3e trimestre de l'exercice 2013-2014, Infrastructure Ontario aura évalué et recommandé des mesures de rendement opérationnel pertinentes pour optimiser les fonds de la province</p>   | ✓ | <p>Les mesures de productivité ont été complétées au 3e trimestre</p>   |
| <b>MOBILISATION EFFICACE DES INTERVENANTS</b> | <p>Mobiliser les fournisseurs d'Infrastructure Ontario et communiquer avec eux</p> <p>Publier à chaque semestre la consultation et la mise à jour sur le marché par l'entremise du Comité des perspectives stratégiques d'Infrastructure Ontario</p>   | ✓ | <p>La mise à jour sur le marché a été publiée en novembre 2013, pour coïncider avec le congrès annuel du Conseil canadien pour les partenariats public-privé</p>  |
| <b>NOUVEAUX PROJETS</b>                       | <p>763 millions \$ en nouvelles demandes de prêts</p>  | ✓ | <p>De nouvelles demandes de prêts totalisant 907 millions \$ ont été reçues pendant l'exercice 2013-2014, soit 19 % de plus que l'objectif</p>  |
|   | <p>12 nouveaux projets, tel qu'indiqué par le ministre à Infrastructure Ontario, dans sa lettre d'instructions pour 2013-2014</p> <p>Mesure de rendement :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>9 achevés - Atteint</li> <li>10-12 achevés - Dépassé</li> <li>12+ achevés - Surpassé</li> </ul>  | ✓ | <p>15 lettres d'instructions reçues pendant l'exercice financier 2013-2014</p>  |
| <b>GESTION DES RISQUES</b>                    | <p>Examiner et évaluer le rendement du portefeuille de projets DMFA, en mettant l'attention sur le budget, l'échéancier et les fonds de contingence prévus au contrat. Élaborer un protocole d'analyse de projet normalisé pour aider à améliorer les futures livraisons de projets de DMFA.</p>   | ✓ | <p>En août 2013, Infrastructure Ontario a publié le rapport AFP Track Record Review préparé par la tierce partie indépendante Meyers Norris Penny (MNP)</p>   |
|   | <p>Revoir la structure de capital avec l'Office ontarien de financement (OOF) pour mieux équilibrer la dette (source des fonds) et les prêts (utilisation des fonds) et atténuer le risque lié à l'utilisation des instruments dérivés</p>   | ✓ | <p>L'OOF et Infrastructure Ontario se sont entendus sur une nouvelle structure de fonds tant pour les prêts à court terme qu'à long terme. Les règlements généraux entérinant les changements envisagés ont été approuvés par le conseil d'Infrastructure Ontario au cours de l'exercice 2013-2014.</p>   |
|   | <p>Examiner et évaluer les politiques, procédés et documents relatifs aux risques de crédit et les modifier au besoin pour atténuer le risque de crédit</p>  | ✓ | <p>Un examen externe du programme de prêts a été réalisé. Un plan de mise en œuvre a été présenté au comité de gestion des risques et au Conseil en mars 2014.</p>  |
|   | <p>Procéder à une évaluation du risque de fraude de l'entreprise et, au besoin, examiner les contrôles internes d'atténuation du risque</p>  | ✓ | <p>La phase initiale d'une évaluation du risque de fraude a été complétée.</p>  |

# PERFORMANCE OPÉRATIONNELLE ET RÉALISATIONS

## Diversification des modes de financement et d'approvisionnement

Pour soutenir le plan d'infrastructure à long terme de l'Ontario, Construire ensemble, Infrastructure Ontario continuera de jouer un rôle important dans la réalisation de grands projets d'infrastructure dans des secteurs tels que le transport, les routes, les soins de santé, les palais de justice et l'éducation. Depuis 2006, la province a appliqué le modèle de la diversification des modes de financement et d'approvisionnement (DMFA) à plus de 89 grands projets d'une valeur d'environ 40 milliards de \$, faisant ainsi réaliser aux contribuables une économie d'environ 3,5 milliards de \$. Infrastructure Ontario est le principal organisme de partenariat d'infrastructure et de gestion de projet de l'Amérique du Nord.

La DMFA est un modèle novateur conçu en Ontario qui se sert de partenariats publics-privés pour financer et approvisionner de larges et complexes projets d'infrastructure. Le modèle utilise les ressources et l'expertise du secteur privé pour réaliser des projets dans le respect des échéanciers et des budgets en utilisant au mieux les fonds du gouvernement et les fonds publics.

En 2013, le dossier du programme de DMFA a été examiné par un groupe indépendant (le cabinet comptable MNP). Cet examen a permis d'évaluer le nombre de projets de DMFA complétés à temps et conformément aux budgets, l'efficacité d'Infrastructure Ontario à préparer des estimations et l'utilisation des fonds de prévoyance. Le rapport a examiné les 30 premiers projets de DMFA qui ont atteint un état d'achèvement substantiel (d'une valeur de 12,92 milliards de \$) et a conclu que 97 % des projets étaient en deçà du budget prévu (une économie estimée à 2,65 milliards de \$). Le rapport a également conclu que 22 des 30 projets ont été achevés dans les délais ou avant leur échéance.

Au printemps de 2013, le Conference Board du Canada a publié un rapport intitulé *The Economic Impact of Ontario's Infrastructure Investment Program* (trad. : Retombées économiques du programme d'investissement de l'Ontario dans les infrastructures), dans lequel est évaluée la contribution du programme ontarien d'investissement dans les infrastructures à l'économie de la province. Le rapport a mis à jour une étude antérieure publiée par le Conference Board en 2010.

Le rapport conclut qu'un investissement accru dans les infrastructures a des retombées directes sur l'économie (par exemple sur la construction) et des retombées plus générales réparties dans l'économie (sur des industries qui sont des fournisseurs directs, et en dernier ressort, sur tous les secteurs de l'économie grâce à l'augmentation des dépenses de consommation).

Le rapport indique que chaque dollar investi dans les infrastructures publiques de l'Ontario augmente le produit intérieur brut de 1,14 \$ à court terme. Le rapport conclut également que l'investissement dans les infrastructures de l'Ontario et les avantages à long terme des dépenses d'infrastructures publiques ajoutent plus de 1000 \$ au revenu annuel des Ontariens en 2014. Il précise également que le taux de chômage est environ un % plus bas que ce qu'il aurait été sans ces investissements.

Infrastructure Ontario a également participé à une étude nationale sur les pratiques 3P menée par le Conference Board du Canada. L'étude portait sur les projets 3P qui ont été approvisionnés ou ont atteint l'étape d'achèvement substantiel depuis 2010. Le rapport subséquent, *Delivering Value through Public-Private Partnerships at Home and Abroad*, indiquait que 35 des 42 projets ont été complétés à temps ou avant leur échéance. Selon les études d'optimisation des ressources, les projets 3P ont généré des économies de coûts moyennes de 13 % par rapport aux projets habituels.

Au cours de l'exercice financier, sept grands projets d'Infrastructure Ontario ont atteint l'étape d'achèvement substantiel :



### CENTRE DE DÉTENTION DU SUD-OUEST

Le Centre de détention du Sud-Ouest est un nouvel établissement à sécurité maximale, avec une capacité de 315 lits pour des détenus de sexe masculin ou féminin. Il inclut des installations destinées à la population carcérale générale, une infirmerie et des lits spécialisés.

Ce nouvel établissement rentable a été construit pour régler les problèmes de santé et de sécurité et remédier aux insuffisances en matière de conception, de technologie et d'espace en remplaçant les anciennes installations qui ne répondent plus aux besoins opérationnels actuels.



### PALAIS DE JUSTICE QUINTE

Au centre-ville de Belleville, le Palais de justice Quinte a été achevé en juillet 2013 et est devenu entièrement opérationnel à la fin d'août. Ce nouvel établissement réunit les services de la Cour supérieure de justice et de la Cour de justice de l'Ontario dans le comté de Hastings. Il regroupe sous un même toit des avocats, l'administration judiciaire, le Programme d'aide aux victimes et aux témoins, la Hastings County Law Association, les Services de probation et de libération conditionnelle pour les adultes, la Société d'aide à l'enfance, l'Aide juridique Ontario, la Société John Howard, l'Armée du salut et les travailleurs en santé mentale. Le nouvel édifice de six étages compte un nombre accru de salles d'audience, offre une meilleure technologie et une meilleure sécurité, et fournit un accès amélioré aux personnes handicapées.



### CENTRE RÉGIONAL DE SANTÉ ROYAL VICTORIA

Suivant l'agrandissement du Centre régional de santé Royal Victoria à Barrie en 2012, Infrastructure Ontario a continué ses travaux dans l'hôpital pour rénover et ajouter deux nouveaux blocs opératoires, lesquels ont été terminés à l'automne 2013.



### CENTRE DE SOINS DE SANTÉ MENTALE WAYPOINT

Le Centre de soins de santé mentale Waypoint de Penetanguishene réunit les 160 lits de Oak Ridge et les 20 lits de Brebeuf. Ce nouvel édifice consacré à la santé mentale dans le contexte judiciaire offre des espaces plus vastes et plus modernes pour le traitement et les soins des personnes qui sont atteintes de maladies mentales et qui ont eu des démêlés avec la loi. Le projet de construction a été terminé en décembre 2013 et l'établissement a ouvert ses portes aux patients en mars 2014.

### CENTRE DE SOINS DE SANTÉ ST-JOSEPH DE HAMILTON

Achévé en décembre 2013, le nouvel hôpital compte environ 74 300 mètres carrés d'espace et peut contenir 305 lits pour patients hospitalisés, de plus grandes cliniques externes pour les soins psychiatriques, l'imagerie diagnostique et les services médicaux, de même que des espaces voués aux recherches et aux études. Le nouvel établissement appuiera mieux les soins aux patients et les services axés sur la famille.



### PALAIS DE JUSTICE DE THUNDER BAY

Le nouveau Palais de justice de Thunder Bay, situé dans la partie sud du centre-ville, réunit la Cour supérieure de justice et la Cour de justice de l'Ontario, lesquelles étaient autrefois logées dans des endroits différents. L'édifice de six étages est assez grand pour contenir 15 salles d'audience, y compris une salle de haute sécurité pour plusieurs accusés et quatre salles de conférence judiciaires, dont une suite réservée au règlement des affaires autochtones. La conception et les matériaux utilisés pour le nouveau Palais de justice ont été choisis pour refléter l'environnement naturel de Thunder Bay.



### PALAIS DE JUSTICE DU COMTÉ D'ELGIN

Le projet visait la rénovation et la restauration du Palais de justice historique du comté d'Elgin construit en 1853, et l'incorporation d'une aile de trois étages et de 12 500 mètres carrés (135 000 pieds carrés). Le nouvel établissement compte huit salles d'audience et trois salles de conférence et de règlement, et réunit la Cour supérieure de justice et la Cour de justice de l'Ontario, dont les activités se déroulaient dans des endroits distincts dans le passé. Achévé en février 2014, le complexe judiciaire est d'accès facile et doté de technologies de pointe, de mesures de sécurité et de caractéristiques d'efficacité énergétique.



## PRIX « BEST OF THE BEST » DE LA TORONTO CONSTRUCTION ASSOCIATION (TCA) EN 2013

La Toronto Construction Association a décerné son prix « Best of the Best » de 2013 au projet de réaménagement de l'Hôpital Bridgepoint dans la catégorie grand projet. Infrastructure Ontario et le ministère de la Santé et des Soins de longue durée ont collaboré avec l'Hôpital Bridgepoint pour rénover les installations. L'établissement a reçu la certification LEED; il dispose désormais de plus de 63 200 mètres (680 000 pieds carrés) pour fournir des soins aux personnes atteintes de maladies chroniques complexes, et pour faire progresser la recherche et l'éducation.

## LE PROJET DE MODERNISATION DE LA PPO REÇOIT LE PRIX DU CONSEIL CANADIEN POUR LES PARTENARIATS PUBLIC-PRIVÉ

SHIELD Infrastructure Partnership et Infrastructure Ontario ont reçu le Prix national d'argent pour l'innovation et l'excellence en matière de partenariats public-privé, catégorie infrastructure, pour le projet de modernisation des locaux de la Police provinciale de l'Ontario. Le projet de modernisation de la PPO prévoyait la construction de 18 nouveaux détachements, quartiers généraux régionaux et unités de services d'identité judiciaire dans l'Ontario. Les installations comportent des commodités dernier cri pour mieux soutenir la demande d'opérations policières modernes et répondre aux besoins de la population.

Le projet de la PPO a été le premier dans son genre à regrouper plusieurs projets plus modestes dans la province de l'Ontario. Cette approche a permis de réaliser des économies d'échelle et d'appliquer une méthode de réalisation différente qui n'aurait pas été possible si chacun des projets avait été mené séparément.

-----

**Infrastructure Ontario continue de réaliser dans divers secteurs des projets de DMFA qui en sont à différentes étapes d'achèvement. Les plus remarquables sont les suivants :**



## Projets de transport public

Infrastructure Ontario continue de conseiller les gouvernements municipaux d'Ottawa et de la région de Waterloo, ainsi que Metrolinx dans la région du grand Toronto et de Hamilton (RGTH) concernant l'approvisionnement et la réalisation d'un système léger sur rail.

### TRAIN LÉGER D'OTTAWA

Au cours de l'exercice 2013-2014, Infrastructure Ontario a conseillé la Ville d'Ottawa en matière d'approvisionnement et a dirigé le processus d'approvisionnement lié au projet du Train léger d'Ottawa, désormais appelé la Ligne de la Confédération. Le projet est actuellement en cours de réalisation.

### PRIX D'OR DU CCPPP POUR L'INNOVATION EN TRANSPORT EN 2013

En novembre 2013, Infrastructure Ontario, la Ville d'Ottawa et le Groupe de transport Rideau ont reçu le prix d'or pour l'innovation en transport, décerné par le Conseil canadien des partenariats public-privé pour le projet d'infrastructure de la Ligne de la Confédération. Le prix reconnaît le modèle d'acquisition novateur et les contrats élaborés par Infrastructure Ontario et la Ville d'Ottawa entourant la conception, la construction, le financement et l'entretien de la Ligne de la Confédération.

### PROJETS DE TRANSPORT METROLINX

La ligne de train léger sur rail (TLR) Eglinton Crosstown est en cours de réalisation comme un des projets de DMFA d'Infrastructure Ontario. IO travaille avec Metrolinx pour gérer tous les aspects de l'acquisition et de la réalisation du projet. La ligne Eglinton Crosstown fait partie du plan de transport régional de Metrolinx, le Big Move, visant à réduire la congestion tout en offrant un moyen de transport fiable à l'intérieur de la RGT. Le projet, qui en est au stade de la demande de propositions, comporte une ligne de train léger sur rail de 19 kilomètres et plus de 25 arrêts et stations, et relie les autobus, trois stations de métro et diverses lignes de transport du réseau GO Transit.

## LA LIGNE UNION PEARSON EXPRESS

*(antérieurement l'Air Rail Link)*

La ligne Union Pearson (UP) Express est un prolongement ferroviaire reliant l'Aéroport international Pearson et la Gare Union du centre-ville de Toronto. Le projet est actuellement en construction et son achèvement est prévu à temps pour les Jeux panaméricains et parapanaméricains de 2015 à Toronto. Offrant un service de navette fréquente avec des départs aux 15 minutes, l'UP Express offrira aux voyageurs un autre moyen de se rendre à l'aéroport. Le service appartiendra à Metrolinx et sera exploité par cette société.



### Autoroutes

#### AUTOROUTE 407 EST – PHASE DEUX

Infrastructure Ontario, en tandem avec le ministère des Transports, est passé à la seconde phase de la construction de l'autoroute 407 Est avec la publication d'une demande de propositions (DP) aux entreprises figurant sur la liste restreinte pour réaliser le projet. La phase deux prolongera l'autoroute vers l'est depuis Harmony Road, à Oshawa, jusqu'à l'autoroute 35/115, à Clarington. Comptant huit échangeurs et un tronçon nord-sud de 10 kilomètres appelé le East Durham Link (EDL), lequel reliera l'autoroute 407 à l'autoroute 401, la nouvelle route aidera à gérer la congestion, permettra la croissance de la population et de l'emploi, et offrira une possibilité de détour d'urgence dans la région de Durham.

#### PROMENADE HERB GRAY

*(antérieurement l'autoroute de Windsor-Essex)*

La promenade en hommage au très honorable Herb Gray fait partie de la solution à long terme de la province visant à améliorer le transport des personnes et des marchandises sur le point d'accès le plus fréquenté du Canada, le passage frontalier Detroit-Windsor. Ce projet d'une valeur de 1,4 milliard de \$ vise la construction d'une autoroute de 11 kilomètres à six voies, au-dessous du niveau du sol, qui prolongera l'autoroute 401 jusqu'au futur poste frontalier international de Detroit River. Le projet comprend l'aménagement de plus de 120 hectares (300 acres) d'espaces verts qui seront intégrés aux parcs locaux et à d'autres aires naturelles protégées, de même que 20 kilomètres de sentiers récréatifs.

Le projet a été lancé en 2010 et est en cours de réalisation. Bien qu'un délai ait été causé par le retrait de nombreuses poutres de béton, il est prévu que la promenade sera ouverte à la circulation à la fin de 2014. L'aménagement paysager et d'autres petits travaux seront réalisés en 2015.



### Installations pour les Jeux pan/ parapanaméricains

Infrastructure Ontario collabore avec TO2015 et d'autres partenaires de projet pour élaborer les grandes infrastructures des Jeux pan/parapanaméricains de Toronto 2015. Les projets suivants sont actuellement en cours de réalisation :

#### VILLAGE DES ATHLÈTES PANAMÉRICAINS/ PARAPANAMÉRICAINS CIBC

Le Village des athlètes, situé sur les terrains de l'Ouest de la rivière Don à Toronto, hébergera quelque 10 000 athlètes, entraîneurs et officiels pendant les Jeux. Après les Jeux, le Village deviendra un nouveau quartier offrant des possibilités de location et d'achat de logements à prix abordables à plus de 300 familles, des résidences pour 500 étudiants du Collège George Brown et une nouvelle installation du YMCA. Infrastructure Ontario supervise la réalisation du projet dont la construction est achevée à 86 % et qui devrait être terminée pour janvier 2015, soit bien avant la tenue des Jeux.

#### LE STADE DE SOCCER PANAMÉRICAIN DE HAMILTON CIBC

Le projet du Stade de soccer panaméricain comprend la construction d'un nouveau stade sur le site de l'ancien Stade Ivor Wynne à Hamilton. Le stade sera le lieu des compétitions de soccer pendant les Jeux de 2015 et deviendra par la suite la résidence permanente des Tiger Cats de Hamilton. Le Stade satisfera aux normes de la Fédération Internationale de Football Association et de la Ligue canadienne de football, et pourra accueillir les parties de la Coupe Grey. Le projet est arrivé à un taux d'achèvement d'environ 85 %.



### LE STADE D'ATHLÉTISME PANAMÉRICAIN/ PARAPANAMÉRICAIN CIBC

Un nouveau stade sera construit pour les Jeux à l'Université York; il comptera 3 000 sièges fixes et une piste de catégorie 1 de 400 mètres. Cette installation est conforme aux spécifications des Jeux pan/parapanaméricains, de l'Association internationale des fédérations d'athlétisme et du Sport interuniversitaire canadien. Après les Jeux, le stade sera mis à la disposition des étudiants de l'Université York, d'athlètes de haut niveau et des résidents de la région comme lieux de loisir, d'entraînement et de compétition. La construction, maintenant complète à 80 %, a commencé en novembre 2012. Le nouveau stade ouvrira à l'été 2014.

### VÉLODROME PANAMÉRICAIN/ PARAPANAMÉRICAIN DE MILTON

Le Vélodrome actuellement en construction à Milton sera le seul au Canada et deviendra le foyer de l'équipe de cyclisme du Canada. Cet établissement de 14 300 mètres carrés (154 000 pieds carrés) de trois étages pourra recevoir 2 500 personnes et comprendra une piste en bois intérieure de 250 mètres qui satisfera à toutes les exigences techniques de l'Union cycliste internationale. Le Vélodrome abritera également des terrains à usages multiples à l'intérieur du circuit pour le basketball et le volley-ball, de même qu'une piste piétonne pour les coureurs et marcheurs. Le nouveau Vélodrome appartiendra à la Ville de Milton qui en assurera l'exploitation, et sera connu sous le nom de centre national de cyclisme de Mattamy. L'installation est achevée à 75 % et ouvrira ses portes à l'automne 2014.

### CENTRE AQUATIQUE ET COMPLEXE SPORTIF PANAMÉRICAIN/PARAPANAMÉRICAIN CIBC, ET INSTITUT CANADIEN DU SPORT DE L'ONTARIO

Un centre aquatique et complexe sportif de haut niveau est en cours de construction sur le campus de l'Université de Toronto à Scarborough et l'achèvement est prévu pour juillet 2014. Pendant les Jeux de 2015, les installations accueilleront les compétitions de natation, plongeon, nage synchronisée, escrime, pentathlon moderne et volleyball assis. Le centre aquatique possède deux piscines de 10 couloirs et de 50 mètres, un bassin de plongée profond et environ 6 000 sièges au moment des Jeux (capacité d'accueil de 2300 sièges par la suite). Le complexe sportif abrite un espace de gymnase pour entraînement et compétitions, une piste piétonne récréative à l'intérieur et environ 2000 sièges au moment des Jeux (capacité d'accueil de 1400 sièges par la suite). Après les Jeux, les étudiants, les athlètes, les groupes sportifs et les résidents auront à leur disposition les



meilleures installations possibles (piscines, gymnases, salles polyvalentes, installations de conditionnement physique et d'entraînement).

### CENTRE PANAMÉRICAIN/ PARAPANAMÉRICAIN DE MARKHAM

Ce nouveau centre aquatique et complexe sportif, actuellement en cours de construction, servira de cadre aux compétitions de water-polo et de badminton pendant les Jeux. Après les Jeux, la population aura accès à des installations comprenant une piscine olympique de 50 mètres, un triple gymnase, des salles polyvalentes communautaires, des salles de réunion et un centre de conditionnement physique à deux étages. La construction est achevée à 98 % et le Centre ouvrira ses portes en juillet 2014.

### ETOBICOKE OLYMPIUM

Situé au parc Centennial, cet établissement est présentement en rénovation et servira de centre d'entraînement des athlètes des disciplines aquatiques pendant les Jeux pan/parapanaméricains de l'été 2015. Les installations comptent une piscine olympique, une piscine ludique, un gymnase et un centre de conditionnement physique. L'ouverture des installations est prévue pour juillet 2014 et le centre continuera d'accueillir les résidents après les Jeux.

### CENTRE DE HOCKEY SUR GAZON PANAMÉRICAIN

Ce nouveau site de deux champs est situé sur le campus St. George de l'Université de Toronto. Il sera le premier lieu international consacré au hockey sur gazon en Ontario et répondra aux spécifications internationales. Il deviendra le centre d'excellence des équipes nationales et provinciales, et des compétitions de tous niveaux y seront organisées, depuis les compétitions internationales jusqu'aux ligues communautaires locales. Le centre est terminé à 99 % et sera inauguré en juillet 2014.



## Éducation postsecondaire

### COLLÈGE HUMBER

Infrastructure Ontario, le ministère de la Formation et des Collèges et Universités et le Collège Humber sont en train de réaliser un projet de DMFA pour la conception, la construction et le financement du nouveau Learning Resource Commons du Collège Humber. Cet établissement de six étages et de 24 155 mètres carrés (260 000 pieds carrés) deviendra la nouvelle entrée principale au Campus nord du Collège et abritera une nouvelle bibliothèque, des espaces d'étude, un centre de services aux étudiants, une galerie, la Faculté des arts libéraux et des sciences, et l'administration du Collège. La construction progresse tel que prévu et franchira l'étape d'achèvement substantiel en mars 2015.



### COLLÈGE SHERIDAN

Infrastructure Ontario et le ministère de la Formation et des Collèges et Universités travaillent en tandem avec le Collège Sheridan pour assurer l'approvisionnement et l'exécution de la seconde phase du projet du Campus Hazel McCallion du Collège Sheridan. Cet agrandissement des installations permettra au Collège d'augmenter l'étendue des programmes offerts au campus et d'accueillir jusqu'à 3 200 étudiants additionnels à plein temps, et fournira des salles de classe ultramodernes, des laboratoires informatiques, un centre de créativité, des bureaux administratifs et une galerie mettant en valeur la créativité et l'innovation des étudiants. Le projet est maintenant à l'étape de la clôture de la DP.

## Gestionnaire immobilier

Le gouvernement de l'Ontario possède un des plus anciens et des plus importants portefeuilles immobiliers du Canada. Au nom du ministre de l'Infrastructure, Infrastructure Ontario est responsable de la gestion stratégique de ce portefeuille. Infrastructure Ontario fournit un large éventail de services immobiliers intégrés pour maximiser la valeur des terres et des édifices publics, y compris la gestion stratégique du portefeuille, la gestion des propriétés et la gestion de projet pour le gouvernement provincial en partenariat avec ses fournisseurs de services, CB Richard Ellis (CBRE), SNC-Lavalin et MHPM.

Le Groupe Services immobiliers (GSI) d'Infrastructure Ontario fournit des services de gestion stratégiques et opérationnels liés au Portefeuille immobilier général (GREP) d'IO. GSI fournit des services par le truchement de trois divisions fonctionnelles : Gestion des biens, Services immobiliers et Exécution des programmes clients (EPC).

Le groupe Gestion des biens veille à maintenir l'intégrité de la valeur des actifs de SI en élaborant et exécutant des programmes d'investissement à long terme des actifs et des capitaux, lesquels comprennent la gestion des risques. En plus du lancement de projets, du cadrage et de la réalisation associés à la planification des immobilisations, le groupe Gestion des actifs gère et réalise aussi les travaux des projets du ministère.

Le groupe Services immobiliers gère les engagements immobiliers en élaborant, recommandant et mettant en œuvre des programmes immobiliers tels que la location, la conservation énergétique et les initiatives environnementales.

Le groupe EPC renforce les relations des clients avec les ministères et les organismes du gouvernement en dirigeant l'élaboration du portefeuille ministériel stratégique grâce à la programmation fonctionnelle, à l'analyse des options immobilières, à la prévision de la demande, à la gestion du changement, à la planification des espaces et à la planification et au cadrage des projets de programmes ministériels.

En 2013-2014, Infrastructure Ontario a administré au nom d'IO environ 4,2 millions de mètres carrés (45,08 millions de pieds carrés) d'espaces locatifs) dans des édifices loués et en propriété, environ 62 000 hectares (152 868 acres) de terres et 5 124 édifices et structures, et cette gestion comprend les réalisations suivantes :

- Plus de 3 000 projets de gros entretien, d'améliorations locatives et de petits travaux
- Les résultats consolidés de tous les projets indiquent que les projets ont été réalisés à un taux de 0,4 % inférieur au budget et 91,4 % de tous les projets ont été achevés dans les délais
- Relations avec plus de 1 750 vendeurs et, en vertu d'un contrat de service de gestion des biens et des terres avec le CBRE, exécution de plus de 75 000 appels de service
- Plus de 300 transactions locatives ont été conclues par des interactions avec plus de 200 propriétaires dans 400 collectivités
- Au 31 mars 2014, IO a réussi une réduction d'empreinte brute de 32 % de la cible d'un million de pieds carrés à Toronto et de 40 % des 300 000 pieds carrés à l'extérieur de Toronto

### École W. Ross Macdonald School de Brantford

Infrastructure Ontario et le ministère de l'Éducation ont franchi l'étape d'achèvement substantiel de la résidence de l'école W. Ross Macdonald. L'école est un pensionnat qui assure la formation d'environ 200 élèves frappés de cécité ou dont la vision est faible, qui ont une déficience visuelle ou sont sourds et aveugles. L'école fournit un éventail de services éducatifs aux élèves de la première année jusqu'aux programmes d'école secondaire, de même qu'un programme complet d'information/Services de ressources pour aider les élèves des conseils scolaires de district.

## Initiatives environnementales

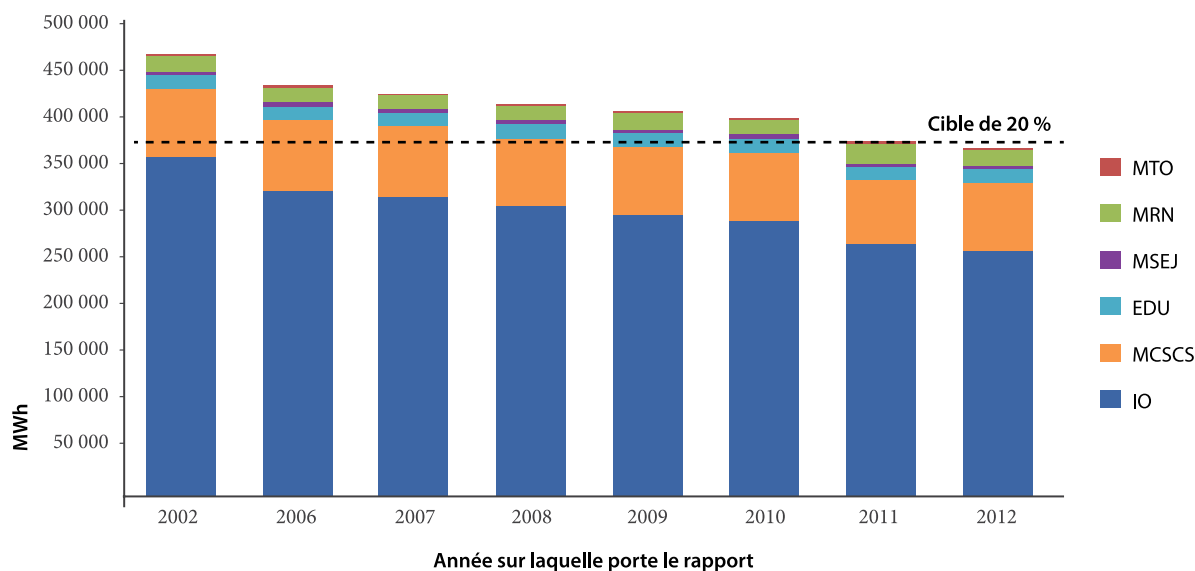
Infrastructure Ontario s'est engagé à aider le gouvernement de l'Ontario à réaliser ses objectifs de réduire les émissions de gaz à effet de serre, à atteindre ses cibles de réduction énergétique et à satisfaire les normes des bâtiments écologiques.

### Conservation énergétique dans les édifices gouvernementaux

En 2004, suivant la panne d'électricité de 2003, le MI a annoncé sa décision de réduire la consommation générale d'électricité dans les édifices possédés et opérés par le gouvernement.

À l'origine, la cible était d'arriver à une réduction de 10 % de la consommation d'électricité à la fin de 2007 en utilisant la consommation de 2002-2003 comme valeur de référence à la fin de 2007, pour tous les bâtiments provinciaux, et, en 2007 de doubler cet objectif à 20 % d'ici la fin de 2012, toujours en utilisant la consommation de 2002-2003 comme valeur de référence. Un rapport de septembre 2013 validé par une tierce partie indique qu'une réduction de 27 % a été atteinte dans les édifices gérés par MI/Infrastructure Ontario et qu'une réduction générale de 20,4 % a été atteinte dans tous les édifices appartenant au gouvernement de l'Ontario, tel qu'indiqué dans la figure 1 ci-dessous.

Figure 1 : Consommation d'électricité par installation de propriété provinciale 2002-2012



En plus des mesures d'efficacité énergétique visant la réduction des émissions de gaz à effet de serre dans les installations gérées par Infrastructure Ontario, IO supervise également tous les autres programmes de durabilité écologique tels que l'approvisionnement écologique, la valorisation de l'eau, les toits verts, les programmes de transport, y compris les postes de recharge des véhicules électriques pour le parc automobile du gouvernement de l'Ontario, et des programmes d'énergie renouvelable et les programmes de participation des locataires.

En 2013, Infrastructure Ontario a établi une nouvelle cible qui élargit la portée du programme en y ajoutant tous les types de carburant (gaz naturel, propane, mazout). Cette nouvelle cible correspond à une réduction de 2 % de kilowatt heure annuellement, ce qui s'aligne mieux sur les objectifs liés aux gaz à effet de serre.

## Émissions de gaz à effet de serre

En vertu de la Stratégie d'écologisation de la FPO et de la Loi de 2009 sur l'énergie verte, le gouvernement de l'Ontario s'est engagé à économiser l'énergie et à réduire les émissions de gaz à effet de serre dans ses édifices en utilisant les niveaux de 2006 comme valeur de référence. Les objectifs des émissions de gaz à effet de serre consistent en une réduction de 19 % avant 2014, et de 27 % d'ici 2020. Ces objectifs s'alignent sur les cibles provinciales générales visant une réduction de 6 % avant 2014, et de 15 % d'ici 2020, en utilisant les niveaux de 1990 comme valeur de référence. Pour l'année civile 2013, Infrastructure Ontario/ le MINF a réalisé une réduction des émissions de gaz à effet de serre de 30 %. Bien qu'Infrastructure Ontario ait tiré parti de toutes les occasions d'économiser l'énergie, l'élimination graduelle du charbon en Ontario a également contribué à la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Les estimations indiquent que le MINF/Infrastructure Ontario est en bonne voie de réaliser son objectif de 2014, tel que le montre la figure 2.

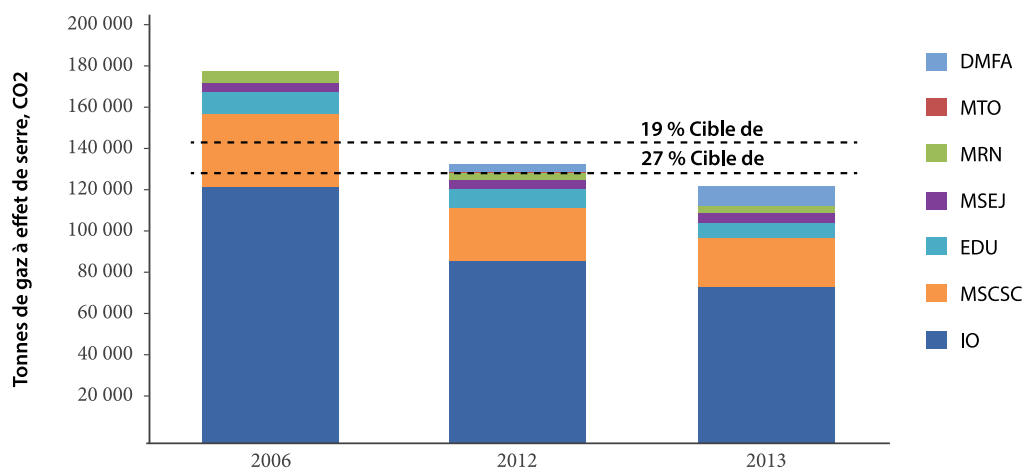


Figure 2 : Émissions de gaz à effet de serre des édifices appartenant à la province

Les données utilisées au moment de la rédaction du présent rapport sont complètes à 90 %. Les chiffres sont fournis sous réserve de modifications.

## Édifices écoénergétiques

Il est clair que des édifices plus écoénergétiques ont des retombées importantes sur les grands objectifs environnementaux, d'où la tendance vers des édifices verts. La construction d'édifices écoénergétiques tient compte de l'efficacité et de l'écoconception en matière de technologie, de pratiques de construction et de conception, et de systèmes et procédés d'exploitation.

L'écoconstruction réduit l'impact sur l'environnement, car elle consomme moins de ressources, nuit moins à l'environnement, économise l'énergie, réduit la consommation d'eau, produit moins d'émissions de gaz à effet de serre, crée des milieux de travail plus sains et réduit le gaspillage.

La norme en matière d'écoconstruction est le Leadership in Energy and Environmental Design (LEED). Les classifications LEED sont reconnues internationalement dans plus de 132 pays et sont devenues la norme de la construction écoénergétique.

À la suite de l'annonce de la province de l'Ontario en juin 2007 voulant que la construction de tous les futurs édifices gouvernementaux soit conforme à la certification LEED reconnue internationalement, Infrastructure Ontario est allé au-delà de l'engagement LEED minimum et a également répondu aux normes de certification or et platine. Plusieurs projets d'infrastructure ont maintenant reçu la certification LEED, y compris :

## NOUVEAUX PROJETS DE CONSTRUCTION (DMFA)

- Palais de justice de la région Durham – Certification LEED Or
- Centre de données du ministère des Services gouvernementaux - Certification LEED Or
- Hôpital général de Woodstock – Certification LEED Argent
- Bluewater Health, Sarnia – Certification LEED
- Centre régional de santé de North Bay – Certification LEED
- Complexe des sciences judiciaires – LEED Or



## INSTALLATIONS GÉRÉES PAR INFRASTRUCTURE ONTARIO – PROJETS DE NOUVELLE CONSTRUCTION ET PROJETS DE RÉNOVATION INTÉRIEURE D’ESPACES COMMERCIAUX (NON DMFA)

- Ministère du Développement économique et du Commerce et Centre de collaboration - LEED Argent pour les intérieurs commerciaux
- Siège social d’Infrastructure Ontario – LEED Argent pour les intérieurs commerciaux
- Bureaux de la Région du Centre d’Infrastructure Ontario (Édifce MacDonald) – LEED Argent pour les intérieurs commerciaux
- Nouvelles installations du Comité de justice pour la jeunesse à Fort Frances – LEED Argent pour la nouvelle construction
- Nouvelles installations du Comité de justice pour la jeunesse à Thunder Bay – LEED Argent pour la nouvelle construction
- Ministère de l’Environnement – LEED Platine pour les intérieurs commerciaux
- Centre de Walkerton pour l’assainissement de l’eau – LEED Or pour la nouvelle construction

## PLUS DE 60 PROJETS EN COURS DE CONSTRUCTION POUR LESQUELS LA CERTIFICATION LEED EST DÉSIRÉE, DONT LES SUIVANTS :

- Sites des Jeux panaméricains (DMFA) :
  - Village des athlètes – LEED Or
  - Centre aquatique, complexe sportif et ICSO – LEED Argent
  - Stade de soccer de Hamilton – LEED Argent
  - Vélodrome de Milton – LEED Argent
  - Stade des athlètes de l’Université York – LEED Argent
  - Centre de Markham – LEED Argent
- 18 détachements de la PPO dans la province – LEED Argent
- Six palais de justice – LEED Argent
- 13 projets dans des hôpitaux – LEED Argent

Infrastructure Ontario prévoit à l’avenir continuer de donner son appui entier à cette initiative, en intégrant les normes LEED à tous ses projets de construction nouveaux et en cours.

## Réductions des empreintes de carbone

Une partie de la Stratégie de renouvellement des services immobiliers (SRSI) est de mieux utiliser et de maximiser le portefeuille immobilier. Deux objectifs ont été établis en vue de maximiser et de revitaliser l’utilisation des espaces à bureau : produire une réduction de l’empreinte des bureaux de 92 900 mètres carrés (un million de pieds carrés) à Toronto, et de 27 900 mètres carrés (300 000 pieds carrés) à l’extérieur de Toronto sur une période de dix ans qui a débuté le 1er avril 2012.

À ce jour, Infrastructure Ontario a réalisé une réduction de 25 % par rapport à l’objectif d’un million de pieds carrés d’espaces à bureau à Toronto. Cet objectif a été atteint en ne renouvelant pas les baux expirés de tierces parties et en centralisant les programmes ministériels dans un seul endroit. Infrastructure Ontario a également atteint 42 % de son objectif de 300 000 pieds carrés à l’extérieur de Toronto.

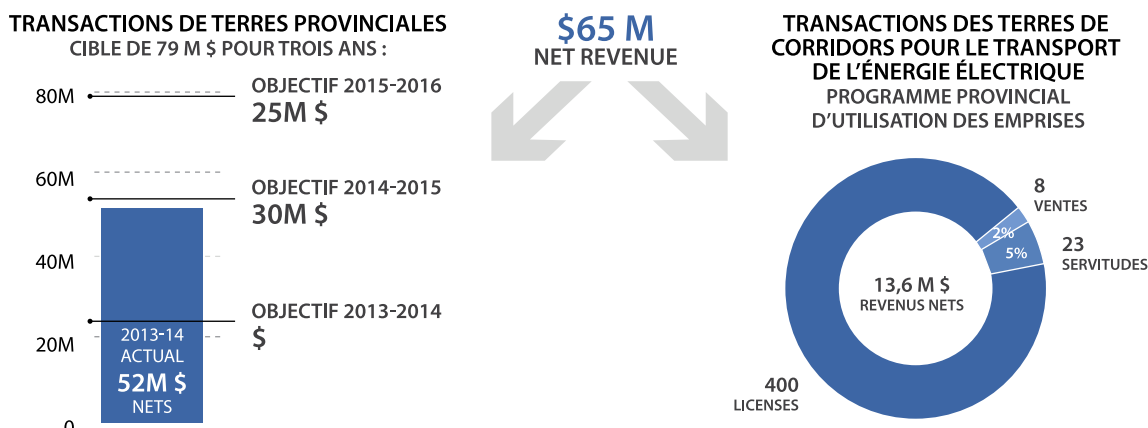
## Planification et aménagement de l'immobilier

Le groupe Biens-fonds d'Infrastructure Ontario pilote les examens stratégiques du portefeuille, la rationalisation du portefeuille, la planification de la reconversion, l'aménagement de l'immobilier et les transactions foncières au nom du MINF, et d'autres ministères et de sociétés de la Couronne à la demande du ministre. Les équipes de ce groupe sont les suivantes :

- Planification du portefeuille - conseille en matière d'immobilier, de plans de rationalisation et de plans de portefeuilles communautaires
- Planification du développement - conseille, réalise des analyses d'utilisation optimale, donne l'approbation de la planification, conseille en matière de programmes officiels, de zonage et d'urbanisme
- Aménagement du territoire - conseille et met sur pied l'aménagement du territoire, la modélisation financière et les sondages de marché
- Ventes et acquisitions - s'occupe de la vente et de l'acquisition de propriétés pour la province, des servitudes et du programme d'aménagement secondaire des bien-fonds dans les corridors de transport de l'énergie électrique

Le groupe Biens-fonds a réalisé des progrès significatifs dans sa gestion du portefeuille du MINF en 2013-2014 en produisant des revenus par le truchement de la vente de terres et de bâtiments, et l'équipe continue de travailler aux projets des terres de Seaton et de la Place de l'Ontario, et au lancement de l'initiative L'Ontario propice aux affaires.

Infrastructure Ontario a mis en application un Programme de portefeuille immobilier de trois ans visant la production de 80 millions de \$ de revenus et la réduction de l'empreinte du portefeuille d'édifices de la province de 92 900 mètres carrés (un million de pieds carrés). Infrastructure Ontario a défini un objectif de revenus de 24 millions de \$ pendant la première année du programme de portefeuille immobilier. En 2013-2014, un total de transactions de terres provinciales d'une valeur totale de 52 millions de \$ a été réalisé et des revenus nets de 13,6 millions de \$ ont été produits par le Programme provincial d'utilisation des emprises, pour un total de 65 millions de \$ de revenus nets. De plus, le passif a été réduit de 500 000 \$.



Au cours de l'exercice financier 2013-2014, le groupe Biens-fonds s'est penché sur les principales initiatives suivantes :

### Aménagement du territoire

Infrastructure Ontario collabore étroitement avec Metrolinx à l'exploitation des actifs immobiliers en vue de construire de nouvelles collectivités près des infrastructures de transport. En plus de générer des sources de revenus indépendants des titres de transport et provenant de la vente des droits de développement, ces projets aident à stimuler le nombre d'utilisateurs en positionnant les gens plus près des stations de transport, de même qu'à créer de meilleurs environnements et de meilleurs accès aux commodités pour les clients de Metrolinx. Les premiers projets d'aménagement du territoire comprennent la station GO de Port Credit, la station GO de Midtown Oakville et le projet de train léger sur rail Eglinton Crosstown.

## Place de l'Ontario

Infrastructure Ontario aide le MINF et commande le ministère du Tourisme, de la Culture et du Sport à préparer un programme de mise en œuvre à long terme portant sur la revitalisation de la Place de l'Ontario. Comme première étape essentielle du renouvellement de cet important actif provincial au bord de l'eau, Infrastructure Ontario continue de jouer un rôle important en prêtant son concours au MINF et en aidant le MTCS à élaborer une stratégie graduelle de réalisation du nouveau et imposant parc provincial et de la piste du bord de l'eau, selon laquelle une portion du parc coïncidera avec les Jeux pan/parapanaméricains. En même temps que la construction du parc et de la piste, Infrastructure Ontario aide le MINF et le MTCS à obtenir les approbations et à mettre en place l'évaluation environnementale requise pour la revitalisation générale du site de 60 hectares.



Rendu d'artiste – Parc et piste de la Place de l'Ontario

## Aménagement des terres de Seaton

Infrastructure Ontario a travaillé avec la région de Durham et des propriétaires terriens privés pour finaliser les ententes d'aménagement qui mettront en valeur les 600 hectares (1 500 acres) de terres provinciales situées à Seaton. Seaton sera une collectivité planifiée durable occupant environ 3000 hectares de terres. Cette nouvelle collectivité abritera jusqu'à 70 000 nouveaux résidents. On a défini une stratégie de cessions et de marketing pour les terres de Seaton détenues par la province et on prévoit lancer une campagne de marketing en avril 2015.

## Propice aux affaires

Dans le cadre de l'initiative du gouvernement provincial L'Ontario propice aux affaires, Infrastructure Ontario a collaboré avec le MINF et l'Ontario Nonprofit Network pour fournir aux organismes sans but lucratif un accès au site Web de publication des biens immobiliers en circulation de l'Ontario, qui contient une liste des propriétés provinciales excédentaires et des propriétés proposées par des organismes publics, dont le gouvernement fédéral, les municipalités et les conseils scolaires. Lancé en avril 2013, le site Web permet aux organismes sans but lucratif d'avoir accès aux inscriptions et d'exprimer leur intérêt dans l'achat de propriétés provinciales excédentaires avant que ces dernières ne soient offertes sur le marché.



Édifice des travaux publics, ville de Kingston



## Programme de prêts

Le Programme de prêts d'Infrastructure Ontario offre un financement abordable pour aider à renouveler les infrastructures publiques et à produire des résultats pour les clients et les résidents de tout l'Ontario. Un financement abordable à long terme est disponible dans les secteurs admissibles de la province, dont les municipalités, les corporations municipales, les fournisseurs de logement, les universités, les centres communautaires de santé et de services sociaux et les établissements de soins de longue durée.

Depuis 2003, le Programme de prêts appuie le développement des infrastructures publiques et contribue à la croissance économique et à la prospérité des collectivités de la province.

Au 31 mars 2014, Infrastructure Ontario avait prêté près de 6,2 milliards de \$ à près de 350 clients du secteur public en Ontario. Depuis sa formation, le Programme de prêts a contribué au financement de plus de 1 940 projets évalués à plus de 11,5 milliards de \$, allant de la réparation des routes, des ponts, des complexes récréatifs et des logements abordables à l'achat d'actifs tels que des camions d'incendie et des systèmes d'éclairage écoénergétique des rues.

L'exercice financier 2013-2014 a marqué le dixième anniversaire des activités du Programme de prêts. Au cours de l'année, Infrastructure Ontario a reçu des demandes d'une valeur totale de plus de 907 millions de \$ et a approuvé plus de 817 millions de \$ en financement aux clients du secteur public admissibles. Bien que les municipalités restent le plus important groupe d'emprunteurs acceptés qui ont utilisé le Programme, d'autres clients de secteurs admissibles tels que les fournisseurs de logement, les corporations commerciales municipales et les universités sont solidement soutenus.

Infrastructure Ontario a reçu des demandes de prêts de plus de 58 municipalités pendant le dernier exercice. La première demande acceptée visant des centres de santé communautaire et de services sociaux a aussi bénéficié d'une avance pour encourager l'initiative du gouvernement de regrouper les organismes de santé et de services sociaux.

## Résultats du Programme de prêts au 31 mars 2014

- La valeur totale des prêts d'Infrastructure Ontario approuvés et signés à la fin de l'exercice 2013-2014 a atteint plus de 7,18 milliards de \$, desquels plus de 6,16 milliards de \$ ont été déboursés.
- 106 demandes de prêts d'une valeur de 907,3 millions de \$ ont été déposées pendant l'exercice financier 2013-2014. Ce nombre représente une augmentation d'environ 15 % sur l'exercice financier précédent.
- Du montant total de 907,3 millions de \$ des demandes reçues en 2013-2014, un total de 385 millions de \$ est provenu de requérants présentant une première demande.
- Plus de 350 clients du secteur public ont reçu du financement d'Infrastructure Ontario depuis la création du Programme de prêts.

## Projets commerciaux

Le groupe Projets commerciaux (GPC) tire parti de partenariats dans le secteur privé et de placements pour aider à produire des revenus, réduire les coûts et augmenter l'efficacité de la prestation des services publics. Le groupe favorise les occasions d'utiliser de l'expertise et des capitaux privés pour réaliser des projets de développement économique, et se charge au nom de la province, des transactions commerciales qui requièrent de complexes négociations avec le secteur privé.

Le GPC élabore, évalue, structure et négocie des transactions commerciales au nom du gouvernement. Les transactions peuvent être liées aux investissements du gouvernement dans le développement économique, à d'autres occasions de prestation de services et au désaisissement des actifs du gouvernement. Le GPC fournit un large éventail de services de conseils et de négociations aux clients, en supervisant des projets depuis la planification et la diligence raisonnable jusqu'à la transaction et à la mise en œuvre.



## Rendement des projets commerciaux en 2013-2014

Le groupe Projets commerciaux dessert divers clients dans de nombreux secteurs du grand secteur public et les services sont facturés au client selon le principe du recouvrement des coûts. Voici quelques projets confiés au groupe et gérés par lui en 2013-2014 :

- Fournir conseils et services en lien avec l'initiative « Modèle de prestation de services relatifs à l'inscription électronique des entreprises » (SINEO) de ServiceOntario
- Diriger les négociations sur les possibilités d'utilisation temporaire de la Place de l'Ontario par Live Nation
- Appuyer le ministère du Développement du Nord et des Mines par la création d'une société de développement pour le Cercle de feu
- Négocier la deuxième phase des opérations de péage de l'autoroute 407 au nom du ministère des Transports

Bien que le GPC soit responsable de la gestion et de la direction de projet, il bénéficie de l'expertise de divers autres groupes d'Infrastructure Ontario pour faire progresser les projets. Les objectifs particuliers atteints par le groupe en 2013-2014 comptent les suivants :

- Élaboré et mis sur pied un système intérimaire de suivi des projets
- Créé une bibliothèque de savoir partagé composée de modèles, d'analyses par l'industrie et de documents relatifs à des transactions pour permettre un accès rapide et organisé aux outils ou aux analyses relatifs aux transactions
- Élaboré des modèles particuliers de grand projet commercial et des outils analytiques pour assurer les meilleures pratiques et la prestation efficace des services

# AMÉLIORATION CONTINUE

Infrastructure Ontario s'est engagé à exécuter des initiatives d'amélioration continue dans tous les domaines de ses activités. Les initiatives d'amélioration continue sont axées sur la rationalisation et l'amélioration des services et des procédés pour faire croître et développer des capacités et des pratiques, et pour améliorer les livrables d'Infrastructure Ontario. En 2013-2014, Infrastructure Ontario a entrepris 22 grandes et petites initiatives d'amélioration, pour améliorer la façon dont IO réalise les projets et exécute son mandat. Certaines des améliorations visent l'évaluation de l'optimisation des ressources, l'amélioration de la DMFA, les recommandations de vérification et les procédés de production de rapports.

## Révision du processus d'optimisation des ressources (OR)

Infrastructure Ontario réalise des évaluations d'optimisation des ressources pour comparer le coût de réalisation d'un projet selon le modèle traditionnel au modèle de DMFA, et pour déterminer lequel des modèles fournit le coût estimatif le plus bas. Infrastructure Ontario n'utilisera le modèle de DMFA pour réaliser un projet que si une évaluation d'OR démontre que la valeur du modèle de DMFA est supérieure à celle du modèle traditionnel et que la réalisation du projet selon le modèle de DFMA optimise les ressources pour la province.

En réalisant les évaluations d'OR, Infrastructure Ontario compte sur l'expertise, l'expérience professionnelle et le jugement de professionnels expérimentés du domaine de la construction, de spécialistes en matière de risques, de conseillers financiers, d'experts du marché financier, d'experts en budgétisation et d'employés d'autres organismes gouvernementaux.

Pendant l'année, Infrastructure Ontario a commencé un examen de sa procédure de calcul de l'OR et a mis en application des améliorations visant à favoriser la transparence, à préciser les justifications et les définitions des risques dégagés, et à obtenir les données et commentaires du ministère parrain dès le début de chacune des évaluations. En général, l'expérience croissante d'Infrastructure Ontario en matière de DMFA et le nombre croissant de ses données de soutien rehaussent sa valeur et démontrent clairement les avantages de la DMFA sur le plan de l'innovation.

## Améliorations au DMFA

Au cours du dernier exercice, Infrastructure Ontario a participé à deux projets de recherche réalisés par des tiers qui ont examiné la valeur du modèle de réalisation fondé sur la DMFA. Une étude du Conference Board du Canada a évalué le rendement en coûts et en temps des projets de

DMFA au Canada. Le rapport conclut que la plupart des projets au Canada ont été livrés dans les délais et ont permis de réaliser des économies de coûts de 13 % par rapport au modèle de réalisation traditionnel. De plus, le Conseil canadien pour les partenariats public-privé a publié une étude portant sur les avantages économiques de l'utilisation du modèle de réalisation de la DMFA et a conclu que la réalisation fondée sur le modèle de la DMFA génère pour les contribuables des milliards de \$ de revenus, des emplois et des économies de coûts.

Infrastructure Ontario cherche constamment des moyens d'améliorer son modèle de DMFA pour mieux soutenir son rendement en matière de réalisation de projet selon les délais et les budgets prévus, et pour soutenir les besoins des parties prenantes. Infrastructure Ontario rencontre fréquemment les partenaires et les parties prenantes de l'industrie pour mieux comprendre leurs problèmes et leurs préoccupations et pour mettre en œuvre des améliorations qui régleront ces problèmes.

D'après les améliorations apportées aux pratiques en matière de contrat et d'approvisionnement, les promoteurs sont tenus de présenter un plan d'approvisionnement et de s'engager à se conformer aux lois et règlements applicables. Les promoteurs sont aussi encouragés à travailler avec des entrepreneurs généraux pour augmenter les connaissances locales. Lorsqu'un promoteur est retenu dans le cadre d'un consortium de projet, il doit faire rapport de sa conformité aux lois, règlements et codes de l'Ontario, et satisfaire à des normes élevées de pratiques en matière d'approvisionnement, de conception et de construction.



Des améliorations additionnelles ont également été apportées en ce qui concerne la main-d'œuvre, lesquelles obligent les consortia qualifiés à déposer un plan relatif à l'embauche d'apprentis pour augmenter la participation des apprentis inscrits dans les projets de construction.

De plus, Infrastructure Ontario exigera de la part des soumissionnaires retenus que leurs normes de santé et sécurité au travail soient attestées par un certificat de reconnaissance afin de réduire les accidents et les blessures.

Pour ajouter à la valeur des grands et complexes projets de transport en commun tels que l'Eglinton Crosstown, les consortia retenus doivent tenir des salons de l'emploi et des salons de fournisseurs, en vue de donner aux résidents et aux fournisseurs l'occasion de participer aux projets locaux. Infrastructure Ontario oblige également les promoteurs à faire preuve de flexibilité et à créer pour les promoteurs locaux des occasions de réaliser des projets à certains points de transport.

## Vérifications et leçons apprises

En 2013-2014, le vérificateur général a commencé la vérification des programmes d'Infrastructure Ontario, notamment en ce qui concerne les programmes de prêts et les programmes de DMFA, la Division de la vérification interne de l'Ontario (DVIO) a effectué la vérification du programme des biens immobiliers, et Infrastructure Ontario s'est conformé tel que prévu à son plan de vérification interne. De plus, Infrastructure Ontario procède régulièrement à des évaluations des leçons apprises dans chacun des projets. Comme prochaine étape, Infrastructure Ontario recevra, évaluera et préparera des plans de mise en application à l'endroit des recommandations du vérificateur général, de la DVIO, des vérifications internes et des leçons apprises.

## Amélioration de la production de rapports

Infrastructure Ontario et le MINF ont amélioré la procédure de production de rapports pendant l'exercice financier 2013-2014. Infrastructure Ontario a préparé un nouveau tableau de bord général de même que des tableaux de bord pour chacune de ses unités opérationnelles. Des améliorations ont également été apportées à la production de rapports sur les risques en instaurant la préparation de rapports trimestriels présentés au conseil d'administration et au MINF. Le format et le contenu des rapports trimestriels ont également été améliorés. Infrastructure Ontario/le MINF ont aussi établi une réunion mensuelle de partenariat avec le MINF pour examiner les rapports trimestriels et tenir des discussions stratégiques.

## Gouvernance des contrats des prestataires de services immobiliers

Pendant l'exercice financier 2013-2014, tous les contrats des prestataires de services immobiliers externes ont été examinés et des champs de travail interfonctionnels ont été créés pour améliorer la structure de gouvernance. La liste des fournisseurs attirés pour les projets de construction immobilière a été créée pour remplacer l'ancienne liste et un système de gestion du rendement des fournisseurs a été instauré.



# PARTENARIATS AVEC L'INDUSTRIE

Infrastructure Ontario a toujours accordé priorité à ses partenariats avec l'industrie et à ses relations avec les parties prenantes. La formation de meilleures relations avec l'industrie aidera Infrastructure Ontario à exécuter des projets de qualité et à soutenir l'économie de l'Ontario.



Pour mieux travailler avec ses partenaires de l'industrie à la réalisation des projets d'infrastructure, l'organisme a amorcé une nouvelle approche plus stratégique pour mobiliser les parties prenantes et a consacré beaucoup de temps au cours de l'année dernière à élaborer un nouveau plan de partenariat avec l'industrie.

Infrastructure Ontario organise des réunions trimestrielles avec l'industrie pour les infrastructures et l'immobilier, afin de continuer les efforts des comités du regroupement et des perspectives stratégiques. Infrastructure Ontario sera également l'hôte d'une rencontre de mise à jour avec l'industrie pour partager ses priorités et sa mise à jour annuelle sur le marché avec l'industrie en vue de décrire les transactions de projets envisagés. Infrastructure Ontario continuera de publier un bulletin d'information à l'intention de l'industrie pour fournir des communications régulières et opportunes aux parties prenantes de l'organisation.

## NOS EMPLOYÉS



Les compétences uniques et les diverses expertises des employés d'Infrastructure Ontario constituent l'essence de notre réussite. Une des grandes priorités de toute l'organisation est d'attirer, de mobiliser, d'habiliter et de conserver des gens talentueux.

### Mobilisation des employés

Infrastructure Ontario s'efforce de créer un lieu de travail dans lequel les employés s'engagent vis-à-vis les objectifs organisationnels, sont capables de travailler de leur mieux, se sentent mis au défi et stimulés, et continuent de croître et de se perfectionner. Le sondage annuel des employés d'Infrastructure Ontario, qui sert de mesure de la participation et de l'habilitation, affichait un taux de réponse de 88 % en janvier 2014. Le sondage montre que les trois quarts des effectifs se sentent fiers de travailler pour Infrastructure Ontario et que quatre employés sur cinq comprennent la stratégie et les objectifs d'Infrastructure Ontario et ce qui est attendu d'eux dans l'exercice de leurs fonctions. Les domaines qui auraient besoin d'être améliorés, selon les employés, sont la formation, le perfectionnement professionnel et la reconnaissance. Des plans d'action de l'organisme et de ses divisions sont en place pour traiter des questions qui requièrent plus d'attention.

Infrastructure Ontario encourage la participation et la communication des employés par le truchement de rencontres prévues à intervalles réguliers et animées par les membres de l'équipe de direction, de même que par un Conseil consultatif des employés composé de représentants de chacune des divisions.

### Diversité et accessibilité

Au cours du dernier exercice, Infrastructure Ontario s'est concentré sur son engagement en matière d'accessibilité et sur la mise en œuvre des objectifs de la Loi de 2005 sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario (LAPHO). Infrastructure Ontario a mis à jour sa politique et ses programmes relatifs à l'accessibilité, et a dispensé une formation à tous les employés sur les exigences de la loi et du Règlement sur les normes d'accessibilité intégrées.

# PARTICIPATION COMMUNAUTAIRE

Infrastructure Ontario et ses employés ont à cœur la durabilité de l'environnement et la vitalité des collectivités dans lesquelles ils vivent et travaillent. Les employés d'Infrastructure Ontario contribuent aux collectivités de la province par des activités de bénévolat, de collecte de fonds et de dons.

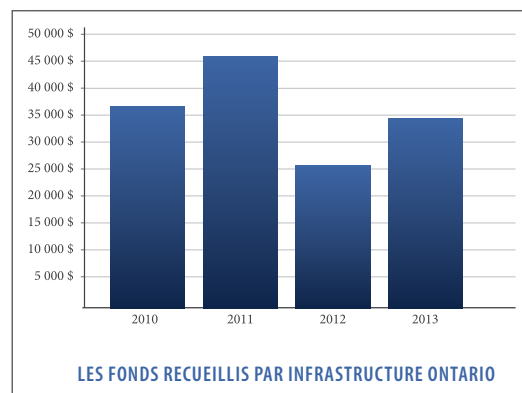
## Les employés donnent

Chaque année, les employés d'Infrastructure Ontario réunissent des fonds pour les collectivités locales et effectuent des dons à celles-ci par l'entremise d'Infrastructure Ontario Gives Back, un comité dirigé par des employés qui favorise une culture philanthropique au sein d'Infrastructure Ontario et qui encourage les employés à participer aux activités de collecte de fonds pour venir en aide à divers organismes caritatifs. Cette année, IO Gives back et les employés ont coordonné des collectes de fonds et des activités de bénévolat pour appuyer Centraide, la Fondation des maladies du cœur et de l'AVC, Habitat pour l'humanité, la Federated Health Charities (qui finance 16 organismes caritatifs dans le domaine de la santé en Ontario), Toy Mountain et diverses banques alimentaires.

## Campagne Centraide

Depuis 2011, les employés d'Infrastructure Ontario ont soutenu Centraide et réuni plus de 100 000 \$. En 2013, les employés ont donné plus de 34 059 \$ à Centraide : 30 214 \$ en argent comptant et par déductions à la source, et 3 845 \$ par le truchement d'activités spéciales, dont une marche de la FPO, l'ascension de la Tour CN et un concours de sculpture de citrouille.

En 2013, Infrastructure Ontario a participé pour la première fois au programme de représentant délégué de Centraide : ce programme comporte le prêt d'un employé d'Infrastructure Ontario pendant toute la durée de la campagne automnale. Meghan Swinkels a été choisie pour participer à cette occasion de perfectionnement professionnel de trois mois. Elle a géré 17 comptes de Centraide dans tout le secteur financier et a travaillé avec des cadres supérieurs et des chefs de ces sociétés. Après avoir terminé la formation d'ambassadrice de Centraide, Meghan a été chargée d'assurer la liaison avec les sociétés afin d'aider à la planification, l'exécution et l'évaluation de leurs campagnes annuelles en milieu de travail. Elle a acquis une expérience pratique en gestion de projet, planification d'événements et stratégies de communication. À la suite de sa participation au programme, elle a été invitée à siéger au conseil d'administration d'un des organismes membres de Centraide, For Youth Initiative, un organisme qui fournit du mentorat aux jeunes à risque de Toronto.



## Collecte de fonds et bénévolat

En plus de Centraide, les employés d'Infrastructure Ontario soutiennent diverses œuvres charitables. Voici quelques-unes de leurs principales activités en 2013-2014 :

### Campagne de Noël de collecte d'aliments et de jouets

Pendant la période des Fêtes de 2013, les employés d'Infrastructure Ontario ont fait don de 40 jouets neufs et cartes-cadeaux à la campagne de 2013 de Toy Mountain de l'Armée du salut, et des aliments non périssables ont été donnés à l'organisme The Scott Mission de Toronto.

### FoodShare

L'équipe de planification du portefeuille d'Infrastructure Ontario a coordonné la journée des bénévoles et a participé au programme Good Food Box de FoodShare Toronto. L'équipe a trié et emballé plusieurs centaines de cartons d'aliments, lesquels ont été distribués à des garderies, des immeubles d'habitation et des églises de la ville.

### Grande randonnée à bicyclette sur le Big Bike au soutien de la Fondation des maladies du cœur et de l'AVC

La Division de la structure des transactions a réuni 5 740 \$ pour la Fondation des maladies du cœur et de l'AVC dans le centre financier de Toronto.

### Habitat pour l'humanité

Habitat pour l'humanité, Toronto Women Build – 13 employées d'Infrastructure Ontario ont réuni plus de 7 000 \$ et ont participé à la construction de six maisons sur le boulevard Acme à Toronto.

### Infrastructure Ontario a donné des ordinateurs portatifs reconditionnés à des programmes communautaires pour les enfants

Le personnel de TI d'Infrastructure Ontario, en tandem avec Infrastructure Ontario Gives Back, a donné 10 ordinateurs portatifs reconditionnés à des programmes communautaires pour les enfants de la région de Toronto. Cinq ont été donnés au Toronto District School Board et les cinq autres au Eastview Boys and Girls Club.

### Second Harvest

L'équipe de planification du développement d'Infrastructure Ontario a donné une journée de bénévolat à Second Harvest et a préparé 1 500 paquets pour l'événement Toronto Taste tenu au Musée royal de l'Ontario.



Collecte d'aliments et de jouets de Noël



FoodShare Toronto



Randonnée du Grand vélo de la Fondation des maladies du cœur et de l'AVC



Habitat pour l'humanité, Women Build 2013



IO donne des portables remis à neuf à des programmes communautaires pour les enfants!

# RAPPORT DE GESTION

Infrastructure Ontario est une société de la Couronne relevant du ministre de l'Infrastructure (le Ministre) et classée comme entreprise opérationnelle en vertu de la Directive sur l'établissement et l'obligation de rendre compte des organismes. Infrastructure Ontario est régie par un conseil d'administration en vertu d'un protocole d'entente conclu avec le Ministre qui stipule le cadre de responsabilisation d'Infrastructure Ontario.

Le 31 mars 2014, Infrastructure Ontario avait trois secteurs d'activité axés sur les clients du secteur public. La Réalisation des projets gère l'exécution des projets d'infrastructure publique en mobilisant les partenariats et les investissements du secteur privé pour réduire les coûts et réaliser des économies, de même que des projets commerciaux ad hoc. Les Prêts fournissent un financement à long terme au secteur public admissible et aux clients qui sont des organismes sans but lucratif pour aider à renouveler et à construire l'infrastructure. Le groupe Gestion et la planification immobilière fournit des services de gestion stratégique et opérationnelle au ministère de l'Infrastructure (MINF) pour le portefeuille immobilier général, y compris des conseils sur l'acquisition d'actifs et la vente d'actifs excédentaires.

Les secteurs d'activité d'Infrastructure Ontario sont secondés par le personnel professionnel des Ressources humaines, des Services juridiques, de la Gestion des programmes et de l'approvisionnement, de la Stratégie opérationnelle et de la Communication gouvernementale, des Services financiers pour les transactions, Finance de l'entreprise et trésorerie, de la Technologie de l'information et de la Gestion des risques.

En outre, l'organisme assure la gestion financière du portefeuille de propriétés possédées et louées par la Couronne qui est placé sous la responsabilité du ministre de l'Infrastructure (le Ministre) : le portefeuille immobilier général.

Ce rapport de gestion vise à donner un aperçu des activités financières d'Infrastructure Ontario pour l'exercice terminé le 31 mars 2014. Il convient de le lire conjointement avec les états financiers vérifiés de l'exercice terminé le 31 mars 2014 avec ses notes connexes.

## Politiques de gestion des risques, Procédés et Normes

La Politique de la gestion du risque d'entreprise (GRE) d'Infrastructure Ontario fournit l'encadrement de la gestion des risques, y compris une approche générale

pour dégager, évaluer et gérer le risque organisationnel. La politique décrit les principaux éléments du programme GRE, y compris la structure de gouvernance, les exigences en matière de production de rapport et de surveillance et les fonctions et responsabilités des principales parties prenantes.

Les risques sont classés en trois catégories :

- Les risques stratégiques comprennent les risques associés au mandat et au contexte commercial, les risques pour la réputation de l'organisme et les risques organisationnels qui résultent du contexte externe dans lequel l'organisme mène ses activités. Pour gérer ces risques et atténuer leurs effets sur l'organisme, ce dernier doit surveiller les facteurs externes et y réagir. Les risques stratégiques sont gérés par le l'entremise du processus de gouvernance et de gestion des risques, auquel participent le conseil d'administration, le Comité de vérification et les Comités de gestion.
- Les risques d'exploitation comprennent les risques liés aux personnes, aux processus, aux technologies, à la sécurité et à la réglementation, ainsi que les risques de catastrophe et les risques juridiques. Les pertes d'exploitation peuvent entraîner des pertes financières, mais, ce qui est plus important, elles peuvent avoir un impact sur la capacité de l'organisme à atteindre ses objectifs généraux et sur la réputation d'Infrastructure Ontario. Les risques d'exploitation sont gérés par les unités fonctionnelles et les comités de gestion.
- Les risques financiers comprennent les risques de crédit, de liquidité, d'adéquation du capital et de prix qui sont associés au Programme de prêts d'IO, ainsi que les risques de financement et de marché qui sont associés aux activités de gestion de projet et d'approvisionnement.

Infrastructure Ontario a mis sur pied un procédé permettant de veiller à ce que la qualité et l'uniformité des activités de gestion des risques soient rapportées au Conseil.

- Un rapport de GER est déposé tous les trois mois au comité de gestion et au comité de vérification.
- Le comité de vérification examine la politique de GER chaque année pour faire en sorte qu'elle continue d'être



appropriée et qu'elle reflète des pratiques optimales; l'approbation du Conseil est requise.

- Le comité des risques examine chaque année la politique des risques de crédit, la politique de gestion des capitaux et la politique de gestion par appariement des actifs et des passifs; l'approbation du Conseil est requise.
- Le Conseil examine et approuve tous les grands projets aux dates charnières; le comité d'investissement du Conseil examine les projets complexes requérant une analyse approfondie avant leur révision par le Conseil.
- Le Conseil examine les mises à jour de tous les risques de projet.
- Le registre des risques est mis à jour chaque année par le service des vérifications internes et de la gestion des risques avec la participation active de hauts dirigeants de toute l'organisation. Le service des vérifications internes et de la gestion des risques est responsable de la reconnaissance et de la surveillance constantes des risques. Il est en outre chargé de déterminer les indicateurs de performance clés à des fins de surveillance et de communication à la haute direction, au Comité de vérification et au Conseil.
- Un rapport sur la GRE est remis chaque trimestre à la direction et au Comité de vérification.
- Le service de vérification interne utilise le registre des risques pour mettre à jour le Plan triennal de vérification interne. Le Plan de vérification interne prévoit notamment des examens trimestriels des contrôles opérationnels destinés à vérifier leur conformité aux politiques et aux procédures en place. Il intègre également une approche stratégique axée sur les risques au rôle de vérification interne.

## Principaux risques

### i) Risques généraux

#### RISQUES LIÉS À LA CONTINUITÉ DES ACTIVITÉS

Le risque lié à la continuité des activités est le risque qu'Infrastructure Ontario ne soit pas en mesure de mener normalement ses activités. Ce risque est élevé, car Infrastructure Ontario est le propriétaire-bailleur de la fonction publique de l'Ontario. Un plan de continuité des activités permet d'assurer la continuité de la prestation de services essentiels et de la fourniture de produits aux clients.

Le service des vérifications internes et de la gestion des risques est chargé de superviser l'élaboration d'un plan intégré de continuité des activités. On aura recours au plan intégré en cas de perte d'accès à l'un des bureaux d'Infrastructure Ontario. Un plan intégré a été amorcé en 2013-2014 et son achèvement est prévu pour septembre 2014. Une fois mis en œuvre, le service surveillera l'efficacité du plan, contribuera à son maintien et déterminera les problèmes à résoudre.

#### RISQUES LIÉS À LA CAPACITÉ DE L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION

Infrastructure Ontario est un acteur dominant du marché de l'approvisionnement de la construction en Ontario et un acteur important du marché canadien des infrastructures. Infrastructure Ontario a fait appel au Conseil sectoriel de la construction au cours de l'exercice 2011-2012 afin qu'il donne un aperçu des marchés de la construction dans la province qui affectent de manière directe et indirecte à la fois les grands chantiers et les édifices commerciaux et institutionnels. Les travaux de recherche présentés dans le rapport portent sur les conditions des marchés du travail, des finances, des matériaux et des équipements. Ils évaluent en outre la capacité des fournisseurs de répondre aux exigences en matière de construction d'infrastructures neuves.

Le rapport montre que les conditions du marché sont généralement favorables, mais que les pénuries de main-d'œuvre constituent un risque pour la capacité de l'industrie de la construction. Une grande partie des chantiers de construction non résidentielle (et la majeure partie des projets d'IO) se situent dans la région du grand Toronto. Il est probable que les nouveaux projets prévus dans cette région vont mettre à l'épreuve la capacité du marché du travail. Cela dit, des pénuries de main-d'œuvre qualifiée existent déjà dans le Nord et dans le Sud-Ouest de l'Ontario. Le rapport mentionne que pour réussir, les projets futurs devront comprendre des initiatives permettant d'accroître la main-d'œuvre qualifiée de la province.

Infrastructure Ontario continue d'échelonner ses projets pour s'assurer que la capacité de l'industrie est suffisante avant d'aller sur le marché.

#### RISQUES RÉGLEMENTAIRES

Les risques réglementaires sont les risques associés au non-respect de la législation, des règlements, des directives et des politiques dans le cadre des activités. Infrastructure Ontario est une entreprise opérationnelle de la province de l'Ontario et est tenu par la loi et un protocole d'entente (PE)

de se conformer à certains règlements dans ses activités. De plus, Infrastructure Ontario est responsable de la mise en œuvre de politiques et de programmes gouvernementaux qui ajoutent d'autres obligations réglementaires. Infrastructure Ontario enquête et prend les mesures nécessaires pour gérer efficacement un large éventail d'exigences, telles que l'obligation de consulter et l'obligation de tenir compte de considérations liées, entre autres, au patrimoine et à la culture, à l'accessibilité, à la sécurité et à l'environnement.

### **RISQUES LIÉS À LA CAPACITÉ D'ATTIRER ET DE FIDÉLISER DES PROFESSIONNELS**

La réussite d'Infrastructure Ontario et sa capacité à assurer l'optimisation des ressources dépendent de l'expertise, de l'expérience et des efforts de ses professionnels. La concurrence est féroce pour ce qui est de fidéliser les employés possédant les qualifications que nous recherchons. La tâche est d'autant plus compliquée que le gouvernement de l'Ontario impose des restrictions en matière de rémunération. Nous nous attendons à ce que le recrutement et la fidélisation de professionnels qualifiés fassent l'objet d'une concurrence de plus en plus intense. Si Infrastructure Ontario se trouvait dans l'incapacité d'attirer et de fidéliser des professionnels ayant les compétences que nous recherchons, notre capacité à nous acquitter du mandat que la province nous a confié pourrait être compromise.

## **ii) Réalisation des projets**

### **RISQUES LIÉS AU FINANCEMENT DES PROJETS**

Les consortiums chargés d'un projet de DMFA financent ces derniers en ayant recours à des emprunts. Les taux d'intérêt ont un impact sur la rentabilité d'un projet. Rien ne garantit que les soumissionnaires seront en mesure de financer les projets de DMFA selon des modalités favorables à la province. De même, le caractère restreint du marché de la dette peut avoir un effet sur le financement par emprunts.

Infrastructure Ontario cherche à atténuer ce risque de plusieurs façons et notamment en procédant, s'il y a lieu, à des paiements d'étape et à des paiements à l'achèvement substantiel des travaux, en proposant des outils d'atténuation des risques comme le processus ICSR (Indicative Credit Spread Reset), en faisant preuve d'une diligence financière raisonnable et rigoureuse aux étapes de la DQ et de la DP, et en continuant d'entretenir des relations ouvertes et dynamiques avec plusieurs banques et parties prenantes du secteur des titres obligataires.

### **RISQUES LIÉS AUX PROJETS**

Tous les projets de DMFA qui se trouvent à l'étape de la construction et de la transaction doivent faire l'objet de processus de contrôle et de gestion des risques conformes aux lignes directrices et aux exigences élaborées par Infrastructure Ontario conformément à des pratiques exemplaires et adaptées au programme de DMFA.

Ces lignes directrices et ces exigences sont énoncées dans le protocole d'entente, le mandat de projet et le plan de mise en œuvre du projet (PMOP) signés pour chaque projet par Infrastructure Ontario et le copromoteur ou le ministère concerné (dans le cas d'un projet de travaux publics).

Les suivis de projet d'Infrastructure Ontario, qui s'appliquent à tous les projets, mettent l'accent sur les points suivants :

- Gestion des modifications (suivis du contrat et des modifications apportées à la portée du projet),
- Gestion du budget et des coûts (y compris la gestion des imprévus),
- Rapports relatifs au projet, et
- Communications externes.

### **ÉVÉNEMENTS À RISQUE**

Les événements à risque qui peuvent nuire à la réussite d'un projet, lors de la phase de transaction ou de construction, peuvent prendre diverses formes. La gestion efficace des événements à risque requiert leur identification et leur signalement rapide aux responsables de la gestion des risques du projet. Divers documents relatifs au projet (p. ex., entente de projet et PMOP) exigent des responsables de la réalisation du projet qu'ils communiquent les risques, qu'ils évaluent leur impact potentiel sur le projet et qu'ils élaborent des plans pour les contrôler ou les atténuer. Les risques et leurs impacts potentiels ainsi que les plans visant à les atténuer sont abordés au sein de plusieurs forums relatifs au projet (p. ex., le Comité de la phase de transaction, le Comité de construction, les comités de travail sur les projets, les comités de construction conjoints), afin de veiller à ce qu'ils soient gérés convenablement. Infrastructure Ontario organise des réunions mensuelles du Comité des étapes de transaction et du Comité de construction auxquelles participent des cadres dirigeants et des membres de l'équipe chargée de la réalisation du projet afin de passer en revue l'état d'avancement du projet, la gestion des risques, la performance au regard de l'échéancier, les imprévus, les problèmes rencontrés par les parties prenantes et l'état de tous les projets en termes de budget et de coût. Le modèle de rapport mensuel standard forme la base des rapports.

Le processus veille à ce que des mesures appropriées et opportunes soient prises pour gérer les problèmes et les risques dès qu'ils voient le jour.

### RISQUES LIÉS AUX ACTIVITÉS POSTÉRIEURES À LA CONSTRUCTION

Pour les projets de DMFA ayant une composante de maintenance, il existe un certain nombre de risques d'exploitation dont voici quelques exemples :

- Respect continu du cahier des charges en matière de résultats
- Gestion du mécanisme de paiement en cas de défaillance ou d'indisponibilité du service
- Problèmes relatifs à l'administration du cycle de vie et aux exigences de restitution au propriétaire

Infrastructure Ontario s'efforce d'atténuer ces risques. Les équipes d'Infrastructure Ontario chargées de la réalisation des projets sont par exemple disponibles pour prodiguer aux propriétaires des conseils d'expert après l'achèvement substantiel des travaux. Une division a par ailleurs été créée pour encadrer la gestion des contrats relatifs aux projets réalisés selon le modèle de DMFA une fois la construction terminée, et ce, tout au long de la période d'entretien.

### iii) Prêts

#### RISQUES DE CRÉDIT

Les risques de crédit sont les risques de perte financière qu'encourt Infrastructure Ontario si un emprunteur n'honore pas complètement ses engagements contractuels en matière de créance. Le risque de crédit est l'un des risques les plus importants auxquels l'organisme s'expose dans le cours normal de ses activités. Infrastructure Ontario s'expose à des risques de crédit du fait de ses activités de prêt et des opérations connexes. La note 15 des états financiers traite des sources de risque de crédit d'Infrastructure Ontario et des stratégies connexes d'atténuation des risques.

Les systèmes d'Infrastructure Ontario en matière d'évaluation et de classification des risques de crédit sont supervisés par le Comité de vérification de la solvabilité et par le Comité de gestion des investissements et des risques (pour les prêts supérieurs à 25 millions de \$). Ces comités de gestion, de même que le Comité des risques du Conseil d'administration font partie intégrante d'un cadre complet de supervision des risques de crédit.

Les secteurs pouvant bénéficier du Programme de prêts d'Infrastructure Ontario sont les suivants :

- Les municipalités et les régies locales des services publics
- Les universités et les collèges affiliés
- Les administrations municipales
- Les établissements de soins de longue durée à but non lucratif
- Les centres artistiques et les centres de formation à but non lucratif
- Les logements abordables et sociaux à but non lucratif
- Les maisons de soins palliatifs
- Les centres de services sociaux et communautaires
- Les centres d'accès aux services de santé pour les Autochtones
- Les centres sportifs et récréatifs
- Les générateurs d'électricité et l'énergie directe
- Le Centre MaRs

La viabilité financière des emprunteurs et le respect par ces derniers des clauses restrictives font l'objet d'un suivi régulier proportionnel au risque. Les prêts à faible risque qui s'accompagnent de recettes fiscales ou d'un revenu réglementaire sont passés en revue une fois par an. Tous les autres prêts sont passés en revue une fois par trimestre. Cet examen vise à déterminer s'il existe un risque que certains prêts fassent l'objet d'un défaut de paiement, et ce, avant que cela se produise. De tels prêts sont inscrits sur une liste de surveillance et des discussions sont entamées avec l'emprunteur.

Le cas échéant, le Service des risques de crédit prépare un rapport de surveillance détaillé trimestriel pour suivre la situation des débiteurs obligataires à risque et les mesures correctrices entreprises. Chaque trimestre, le Comité de vérification de la solvabilité et le Comité des risques du Conseil examinent les plans d'action et contrôlent les rapports des débiteurs obligataires dont l'emprunt est à risque ou en défaut de paiement.

#### RISQUES LIÉS AUX TAUX D'INTÉRÊT

Les risques liés aux taux d'intérêt voient le jour lorsque les flux de trésorerie liés au capital et aux intérêts de l'actif et du passif comportent des dates d'échéance ou des versements d'intérêt différents. La gravité du risque dépend de la direction dans laquelle les taux d'intérêt évoluent et de l'ampleur de l'évolution, ainsi que de l'ampleur et de l'échéancier des positions de non-appariement. Les sources de l'exposition d'Infrastructure Ontario à des risques liés aux taux d'intérêt et les stratégies connexes d'atténuation des risques sont abordées à la note 15 des états financiers.

## RISQUES DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité est le risque de ne pas avoir accès à des fonds ou à des actifs liquides en quantité suffisante pour satisfaire aux engagements financiers prévus ou imprévus. Le risque de liquidité voit le jour lorsqu'Infrastructure Ontario n'est pas en mesure d'accéder à des fonds pour réaliser les avances de prêts planifiées ou les remboursements de dettes et d'intérêts qui deviennent exigibles. Les risques de liquidité proviennent de la non-concordance des flux de trésorerie ayant trait aux éléments d'actif et de passif, ainsi que du caractère non recouvrable du portefeuille de prêts. Les sources de l'exposition d'Infrastructure Ontario à des risques de liquidité et les stratégies connexes d'atténuation des risques sont abordées dans la note 15 des états financiers.

En 2009, Infrastructure Ontario a établi sa capacité à emprunter directement à la province de l'Ontario et a depuis emprunté pour répondre à ses besoins de financement à long terme par l'entremise de l'Office ontarien de financement.

## iv) Planification et gestion du portefeuille immobilier

### CESSIONS DE PROPRIÉTÉS

Les conditions du marché local, le zonage municipal, les désignations patrimoniales, les enjeux environnementaux et les restrictions de zonage peuvent limiter l'usage qui est fait des propriétés dont la cession a été décidée.

### GESTION DES ACTIFS

Infrastructure Ontario a sous-traité la gestion et l'approvisionnement quotidiens des services d'exploitation des installations et de location pour toutes les propriétés figurant dans le portefeuille du MINF. Le Plan directeur de l'énergie (PDE) établi avec le fournisseur de services prescrit le niveau de service à assurer. Ce dernier est associé à un cadre de rendement complet auquel doit se soumettre le fournisseur de services, sous peine du non-règlement des honoraires.

Les contraintes gouvernementales réduisent les financements disponibles pour maintenir les niveaux de service prescrits dans le PDE. Cela accroît le risque qu'Infrastructure Ontario et le fournisseur de services ne puissent offrir aux locataires de la propriété des services de qualité. Infrastructure Ontario atténue le risque en travaillant avec les fournisseurs de services pour redéfinir les niveaux de service de référence et modifier le PDE

de manière à tenir compte des limites de financement. Certains contrats de service peuvent cependant courir sur de plus longues durées et peuvent donc se révéler difficiles à rajuster.

## EXÉCUTION DES PROJETS

Infrastructure Ontario réalise chaque année plus de 1 100 projets de construction et de réparation des biens d'équipement, y compris les petits travaux, pour le compte des programmes ministériels et du portefeuille immobilier général. Infrastructure Ontario a sous-traité la gestion de projet à trois fournisseurs de services dans quatre régions de la province. Dans le cadre du PDE, des indicateurs de performance clés ont été mis sur pied pour veiller à ce que les services offerts soient de haute qualité et à ce que les projets soient réalisés selon le budget et l'échéancier prévus.

Les projets de construction et de réparation d'immobilisations s'étalent souvent sur plusieurs exercices financiers. De plus, les risques typiques associés à un projet (retards dus aux conditions météorologiques, interruptions de travail ou modifications de la portée du projet) peuvent avoir une grave incidence sur la réalisation d'un projet. Les enveloppes de financement des ministères ne sont approuvées que pour l'exercice financier au cours duquel le projet a été lancé, ce qui signifie que s'il est impossible de réaliser un projet au cours du même exercice financier, rien ne garantit que l'on disposera d'un financement suffisant pour terminer le projet au cours de l'exercice financier suivant. Pour atténuer les risques en matière de financement des projets, Infrastructure Ontario a mis au point un processus de planification pluriannuelle afin de créer une filière plus flexible de projets prêts à remplacer les projets différés ou bloqués.

## PLANIFICATION DU PORTEFEUILLE ET LOCAUX

L'un des défis les plus importants consiste à veiller à ce que les besoins ministériels soient pris en compte dans le portefeuille général du MINF. Avant qu'un ministère bénéficie d'une approbation budgétaire pour de nouveaux locaux liés à un nouveau projet ou programme, Infrastructure Ontario consulte le portefeuille de locaux du MINF afin de vérifier s'il est en mesure de répondre aux besoins. Infrastructure Ontario détermine également si les exigences du ministère en matière de locaux sont conformes, d'une part, à la norme gouvernementale qui prescrit une superficie locative maximale de 180 pieds carrés par employé à temps plein et, d'autre part, aux chiffres de base du ministère en fait de superficie.

À plus long terme, Infrastructure Ontario émet des recommandations relativement aux plans annuels des ministères qui touchent au portefeuille. Ces recommandations portent sur les locaux loués, les possibilités de regroupement et l'optimisation du portefeuille propre à chaque ministère et au portefeuille du MINF. Infrastructure Ontario collabore également avec plusieurs ministères à la planification à long terme des programmes qui requièrent des installations spécialisées.

## QUESTIONS ENVIRONNEMENTALES

Les directives et politiques touchant les questions environnementales et écologiques sont devenues de plus en plus rigoureuses ces dernières années. En vertu des lois fédérales et provinciales et des règlements municipaux, Infrastructure Ontario, en tant que gestionnaire immobilier de biens réels, est responsable de l'élimination et de la remédiation en rapport avec certaines substances dangereuses ou toxiques déversées sur ses propriétés ou en d'autres endroits. Le fait de ne pas éliminer ces substances, de ne pas effectuer la remédiation nécessaire ou de ne pas prendre les mesures de rechange prescrites par les autorités dirigeantes peut nuire à la capacité d'Infrastructure Ontario de vendre ces biens immobiliers, voire entraîner des poursuites contre Infrastructure Ontario ou la province.

## PROPRIÉTÉS LOUÉES

Si Infrastructure Ontario se trouvait dans l'impossibilité d'établir ou de renouveler à des conditions favorables les contrats de location conclus avec des tiers propriétaires pour offrir les programmes aux endroits voulus, l'exploitation du portefeuille immobilier général en serait affectée. Rien ne garantit que les contrats de location arrivés à échéance seront renouvelés. Les conditions afférentes aux contrats de location ultérieurs pourront ne pas être aussi intéressantes que celles des contrats en cours.

L'actuel portefeuille de location comporte un nombre important de contrats de location signés il y a plus de 10 ans et qui arriveront bientôt à échéance. Ces contrats ont été conclus à des tarifs nettement inférieurs aux tarifs du marché actuel. Il se peut que l'Ontario/le portefeuille immobilier/le MINF ne puisse pas louer la même superficie compte tenu des niveaux actuels de financement et d'allocation.

## DÉPENSES EN CAPITAL

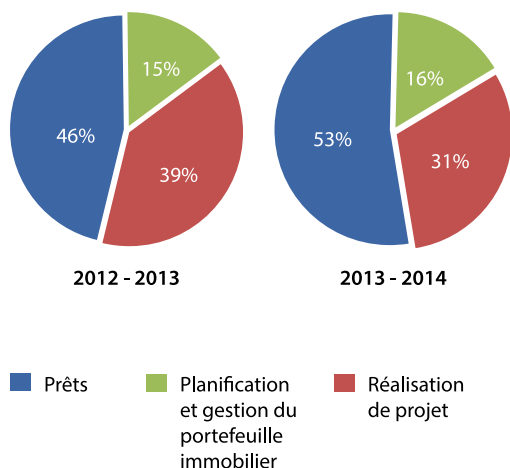
Les travaux d'amélioration et de maintenance des immobilisations ont lieu de manière irrégulière au cours du cycle de vie d'une propriété donnée, mais les exigences globales de financement pour le portefeuille immobilier général sont constantes. À certaines périodes, les exigences de financement dépassent le montant des liquidités disponibles provenant des activités ou des crédits budgétaires liés au portefeuille. Les propriétés qui ne sont pas entretenues se détériorent de plus en plus rapidement au fil du temps, ce qui entraîne des frais de rénovation accrus.

Le budget d'immobilisations associé au portefeuille immobilier général accuse une insuffisance de capital depuis des années. Le déficit lié au maintien différé du capital dépasse à l'heure actuelle 400 millions de \$ et on s'attend à ce que ce montant augmente si l'on en croit les prévisions selon lesquelles le financement des immobilisations diminuera. Les propriétés perdent de la valeur lorsqu'elles ne sont pas maintenues comme elles le devraient. Infrastructure Ontario est en train d'élaborer plusieurs stratégies pour atténuer les risques découlant de l'insuffisance de financement. À l'échelle des bâtiments, Infrastructure Ontario classe chaque élément d'actif et lui attribue une cote de priorité selon ses besoins en capital. À l'échelle du portefeuille, Infrastructure Ontario a proposé la stratégie « rationaliser, réduire et redéployer » : Infrastructure Ontario désigne les actifs dont il convient d'accroître l'utilisation et la consolidation (« rationaliser »). Les actifs excédentaires ou qui ne sont pas utilisés dans le cadre d'un programme sont destinés à être cédés ou vendus (« réduire »). Enfin, Infrastructure Ontario déterminera les façons de financer plusieurs initiatives (économies, produits des ventes, etc.) permettant de réduire au minimum, voire d'éviter, tout impact d'ordre fiscal (« redéployer »).

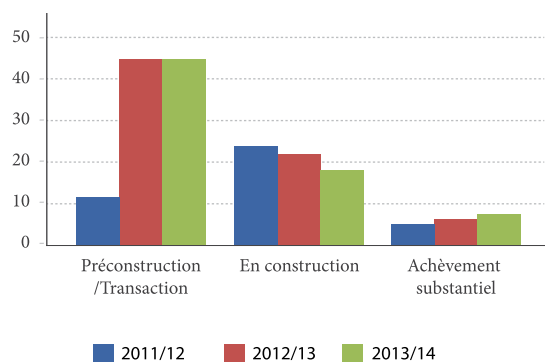
## Résultats d'exploitation

Le rapport de gestion étudie les recettes et les dépenses des programmes pour les trois secteurs d'activité (note de référence 20 des états financiers), ainsi que les dépenses organisationnelles d'exploitation par fonction, conformément à la façon dont le secteur est géré et à la façon dont les activités sont classées aux fins de la planification et de l'évaluation du rendement.

## Réalisation des projets



## État d'avancement des projets au 31 mars 2014 (nombre de projets)



L'excédent comptabilisé au titre de la réalisation des projets a augmenté de 9,2 millions de \$ en passant de 17,1 millions de \$ l'année précédente à 26,3 millions de \$ en raison d'une réduction des coûts de transaction et de la réduction de la provision pour futures pertes de projet.

## RECETTES

Le Service des grands projets comptabilise les coûts de réalisation et les frais de transaction afférents à chaque projet de DMFA en fonction du pourcentage d'achèvement des travaux internes, depuis l'envoi par le ministre de la lettre d'orientation à Infrastructure Ontario lui signifiant l'attribution du projet jusqu'à l'achèvement substantiel du projet. Les recettes pour frais accessoires sont comptabilisées selon le principe du recouvrement des coûts au cours de la période durant laquelle les frais accessoires ont été engagés. Les recettes des projets commerciaux et immobiliers sont reconnues selon le principe du

recouvrement des coûts et sont déterminées et convenues au début de chacun des projets.

Les recettes pour l'exercice terminé le 31 mars 2014 s'élevaient à 96,2 millions de \$, ce qui dénote une diminution de 42,1 millions de \$ comparativement à 138,3 millions de \$ pour l'exercice précédent.

- Les recettes liées aux coûts récupérables pour l'exercice terminé le 31 mars 2014 ont été de 33,7 millions de \$ et marquent donc une diminution de 41,7 millions de \$ par rapport aux 75,4 millions de \$ de l'exercice précédent. Les coûts récupérables varient et dépendent de la nature et de l'étape du projet. Au cours de l'exercice précédent, six projets ont constitué plus de 70 % du total des recettes liées aux coûts recouvrables. Trois de ces projets, qui comptaient pour plus de la moitié des recettes liées aux coûts recouvrables de l'année précédente, ont depuis franchi l'étape de l'achèvement substantiel. Les recettes des coûts recouvrables servent à compenser les coûts recouvrables, lesquels sont inclus dans les honoraires de consultation du projet et n'ont pas d'effet net sur l'excédent.

## DÉPENSES ASSOCIÉES AU PROGRAMME

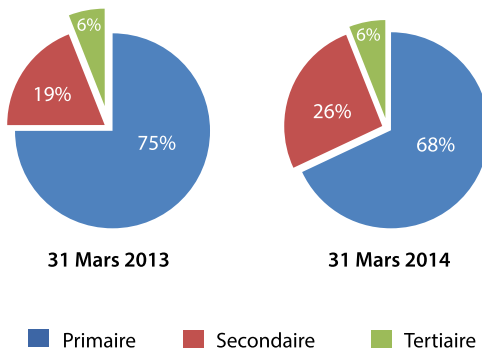
Les dépenses associées au programme, qui se chiffraient à 91,1 millions à la fin de l'exercice précédent, ont diminué de 53,3 millions de \$ pour s'établir à 37,8 millions de \$ pour l'exercice terminé le 31 mars 2014.

- Les honoraires de consultation du projet comprennent les frais accessoires et les frais de transaction. Les honoraires de consultation du projet ont diminué de 52,6 millions de \$ en raison d'une réduction de 41,7 millions de \$ des coûts recouvrables, d'une diminution de 5,4 millions de \$ des frais de transaction et d'une diminution de 5,5 millions de \$ de la provision pour futures pertes sur les projets actuels. La diminution des coûts recouvrables a été compensée par une diminution des recettes liées aux coûts recouvrables. Les frais de transaction ont diminué, car moins de projets étaient à l'étape de la transaction. La provision pour pertes liées aux futurs projets a été réduite cette année après que la direction a examiné les prévisions de coûts des projets actuels.
- Les frais de financement sont les frais d'intérêt sur la facilité de crédit de l'OOF. L'intérêt a diminué de 0,7 million de \$ et s'établit à 1,3 million de \$ comparativement à 2 millions de \$ pour l'exercice précédent en raison d'une réduction du solde impayé moyen (54 millions de \$ par rapport aux 85 millions de \$

l'exercice précédent), réduction qui est compensée en partie par une augmentation du taux d'intérêt moyen (2,25 % comparativement à 2,15 % pendant l'année précédente) de la facilité.

## Prêts

*Profil de la hiérarchisation du portefeuille de prêts*



La Division des prêts enregistre un déficit de 2,4 millions de \$ pendant l'exercice 2013-2014, ce qui représente une baisse de 9,3 millions de \$ par rapport à l'excédent de 6,9 millions de \$ qui avait été comptabilisé pour l'exercice financier 2012-2013, en raison des pertes encourues sur la vente de placements et de l'augmentation de la provision pour moins-value des prêts.

## RECETTES

Les recettes de l'exercice terminé le 31 mars 2014 ont été de 166,7 millions de \$, ce qui représente une hausse de 5,4 millions de \$ par rapport à 161,3 millions de \$ à la fin de l'exercice précédent.

- Les recettes provenant de l'intérêt sur les prêts ont augmenté de 18,6 millions de \$ en passant de 140,8 millions de \$ en 2012-2013 à 159,4 millions de \$ en 2013-2014 en raison de l'élargissement du portefeuille de prêts : le solde impayé moyen des prêts était de 4 596,2 milliards de \$ comparativement à 4 058,9 milliards de \$ pour l'exercice précédent.
- Le revenu de placement a connu une baisse de 12 millions de \$ en chutant de 19,3 millions de \$ à 7,3 millions de \$ en raison de la perte de 6,2 millions de \$ qui a été constatée sur la vente de valeurs de portefeuille pendant l'exercice courant, comparativement au bénéfice de 2,4 millions de \$ enregistré à l'exercice antérieur, de même que d'une réduction du solde moyen des placements. La perte sur la vente de valeurs de portefeuille est due à une hausse des taux d'intérêts survenue entre la date

d'achat des valeurs et la date à laquelle elles ont été vendues pour financer des prêts. Infrastructure Ontario n'achète et ne vend pas de valeurs de portefeuille à des fins spéculatives. Les fonds sont empruntés auprès de la province de l'Ontario (la « province ») et de la Société ontarienne de gestion des fonds des investisseurs immigrants (la « SOGFII ») en prévision d'un calendrier de financement de prêts dans les mois suivants, et ils sont placés grâce à des instruments financiers qui portent des taux d'intérêt et des conditions similaires aux emprunts initiaux de la province et de la SOGFII. Les valeurs sont vendues à mesure que des prêts doivent être financés. Infrastructure Ontario prévoit conserver les valeurs à court terme pour réduire au minimum le risque des fluctuations de taux d'intérêt.

## DÉPENSES DES PROGRAMMES

Les dépenses du Programme de prêts pour l'exercice terminé le 31 mars 2014 ont totalisé 161,6 millions de \$, ce qui dénote une hausse de 15,3 millions de \$ comparativement à 146,3 millions de \$ pour l'exercice antérieur.

- Les intérêts débiteurs ont augmenté de 8,2 millions de \$, en passant de 146,2 millions de \$ pour l'exercice 2012-2013 à 154,4 millions de \$ pour l'exercice 2013-2014 du fait de l'augmentation de la dette : la dette active moyenne s'élève à 5 495,1 milliards de \$, contre 4 950,9 milliards de \$ pour l'exercice précédent.
- La provision pour dépréciation des prêts a augmenté de 7,1 millions de \$, en passant de 0,1 million à 7,2 millions de \$, en raison du risque de défaillance qui règne dans l'industrie, de même que d'une provision particulière au prêt. La provision pour dépréciation consiste en une provision générale basée sur le risque du portefeuille et en une provision particulière. La provision générale est basée sur le taux de défaillance des prêts en utilisant les « taux de perte sur prêt et de défaillance des organismes non gouvernementaux » de Moody. Voir dans la partie « Provision pour dépréciation des prêts » la méthodologie de détermination de la provision pour dépréciation des prêts. Moody a mis son modèle à jour et a augmenté quelques-uns des taux de défaillance de prêts au cours de l'année dernière en se basant sur l'analyse des défaillances de paiement des secteurs non gouvernementaux. Ce changement de l'estimation a produit une augmentation de la provision générale pour dépréciation des prêts. Une provision de dépréciation de prêts particulière a été enregistrée

pour refléter le risque de crédit accru d'un prêt, tel qu'indiqué par le processus de surveillance des prêts de la direction. Au 31 mars 2014, la provision pour dépréciation des prêts se situait à 0,7 % de la valeur des prêts en cours de deuxième et troisième catégories pour lesquels la provision de dépréciation des prêts est établie.

## Gestion des biens immobiliers

Le groupe de Gestion des biens immobiliers a enregistré un excédent de 1 million de \$ pour l'exercice terminé le 31 mars 2014, soit une baisse de 7,1 millions de \$ par rapport à l'excédent de 8,1 millions de \$ de l'exercice précédent, principalement en raison d'une diminution de la réalisation de projets et des recettes liées aux frais de gestion, et d'une augmentation des coûts par employé et des coûts de sous-traitance.

### RECETTES

Les recettes proviennent de la réalisation des projets et des frais de gestion encaissés au titre du portefeuille immobilier général.

- Les recettes des frais de réalisation et des frais de gestion pour l'exercice terminé le 31 mars 2014 ont totalisé 48,5 millions de \$ et accusent donc une diminution de 4,9 millions de \$ par rapport aux 53,4 millions de \$ de l'exercice précédent. Les frais de réalisation et les frais de gestion perçus au titre du portefeuille immobilier se limitent au financement que le portefeuille immobilier reçoit du ministère.

### DÉPENSES ASSOCIÉES AU PROGRAMME

Les dépenses associées au programme comprennent les frais versés à CB Richard Ellis (CBRE), société qui a été engagée par Infrastructure Ontario pour assurer les services de gestion opérationnelle des installations.

- Les frais de sous-traitance ont augmenté de 0,6 million de \$ pour s'établir à 9,7 millions de \$ par rapport à 9,1 millions de \$ à l'exercice précédent en raison de l'augmentation des frais payés pour les services financiers et les services de location à cause de l'expansion de ces services. D'autres dépenses associées au portefeuille immobilier sont consignées dans les états financiers du portefeuille.

## Frais d'exploitation de la société

### SALAIRES ET AVANTAGES SOCIAUX

Les salaires et avantages sociaux ont augmenté de 3 millions de \$, en passant à 58 millions de \$ comparativement à 55 millions de \$ pour l'exercice précédent. Le relevé moyen des effectifs a augmenté de 24 employés, en passant de 448 pour l'exercice précédent à 472. Cette augmentation approuvée du nombre d'employés pendant l'année était incluse dans le plan d'activités de 2013-2014, lequel comportait l'approbation d'un effectif complet de 485 employés, nombre nécessaire au soutien de la croissance des projets et des services. L'augmentation de l'effectif était prévue dans le plan d'activités de 2012-2013 mais ne s'est produite que vers la fin de l'exercice précédent en raison de retards survenus dans le processus d'embauche. La rémunération annuelle moyenne par employé, à l'exclusion des indemnités de départ, est passée à 119 000 \$ en 2013-2014 par rapport à 116 000 \$ pour l'exercice précédent, mais elle est restée inférieure à la rémunération moyenne de 120 000 \$ par employé prévue dans le plan d'activités.

### AUTRES FRAIS D'EXPLOITATION

Les coûts associés aux technologies de l'information ont diminué de 1 million de \$ pour s'établir à 6,5 millions de \$ comparativement à 7,5 millions de \$ pour l'exercice précédent en raison des économies d'intégration. Les services de TI ont été intégrés en dernier lieu, après la fusion des deux organisations précédentes, et des économies ont été réalisées pendant l'année à la suite de la dernière phase de l'intégration.

Les coûts de services professionnels ont augmenté de 1,6 million de \$ en passant de 2,8 millions de \$ à 4,4 millions de \$, en raison d'initiatives ponctuelles particulières, dont un examen du Programme de prêts, un examen de la méthodologie d'optimisation des ressources, la documentation du Bureau de gestion des projets, un examen de la fonction de la trésorerie et un examen du processus d'amélioration continue.



## Bilan

### Espèces et quasi-espèces – Réserve de liquidités

Infrastructure Ontario dispose d'une réserve de liquidités de 920 millions de \$ financée par un prêt subordonné d'une durée de 50 ans qui est consenti par la province de l'Ontario et d'un prêt subordonné de 120 millions de \$ d'une durée de 20 ans qui est accordé par l'Agence ontarienne des eaux. La réserve de liquidités a trois fins précises :

- Fournir une protection de crédit aux investisseurs;
- Fournir un filet de sécurité au Programme de prêts;
- Fournir une solide assise financière à long terme permettant à Infrastructure Ontario de maintenir une bonne cote de crédit.

La réserve de liquidités est conservée dans des placements sur le marché monétaire et dans d'autres actifs liquides qui sont indiqués au titre des espèces et quasi-espèces, et des investissements dans le Bilan. Le financement des prêts pendant le quatrième trimestre a nécessité l'utilisation temporaire de 43,3 millions de \$ provenant de la réserve de liquidités. La réserve de liquidités a été réapprovisionnée jusqu'au montant de 920 millions de \$ pendant le premier trimestre de l'exercice financier 2014-2015.

La réserve de liquidités continuera d'être analysée et surveillée en ce qui concerne le financement des prêts d'Infrastructure Ontario et de la structure de la dette à long terme.

### Comptes débiteurs

Au 31 mars 2014, les comptes débiteurs atteignaient 152,5 millions de \$, ce qui indique une hausse de 81,2 millions de \$ par rapport à l'exercice précédent en raison d'une augmentation de la TVH à recevoir au 31 mars 2014. L'augmentation résulte de quatre paiements d'achèvement substantiel effectués en février et en mars 2014. Le montant a été reçu après la fin de l'exercice. En ce moment, les comptes débiteurs ne comprennent pas de provision pour dépréciation des prêts.

### Prêts en cours et dette – Programme de prêts

Au 31 mars 2014, le montant des prêts en cours avait augmenté de 510,3 millions de \$ pour s'établir à 4 802,8 milliards de \$ par rapport à 4 292,5 milliards au 31 mars 2013.

Pour financer la hausse des prêts, Infrastructure Ontario :

- a émis à la province de l'Ontario des obligations pour un produit de 610 millions de \$, le solde étant de 2 690 milliards de \$ au 31 mars 2014;
- a emprunté 199,8 millions de \$ à la Société ontarienne de gestion des fonds des investisseurs immigrants, le solde étant de 534,3 millions de \$ au 31 mars 2014;
- a remboursé une somme nette de 10 millions de \$ en effets de commerce à court terme, pour un solde de 659,2 millions de \$ au 31 mars 2014.

Le 13 juin 2013, une des trois séries d'Obligations pour le renouvellement de l'infrastructure qui sont émises par Infrastructure Ontario aux marchés publics est arrivée à échéance et a été refinancée par une dette de 300 millions de \$ envers la province (inclus dans les 610 millions de \$ ci-dessus).

### Provision pour dépréciation des prêts

Sur la base des renseignements disponibles actuellement, la provision pour dépréciation des prêts est maintenue à un niveau qu'Infrastructure Ontario juge suffisant pour absorber les pertes sur prêts. La provision pour dépréciation est passée en revue à chaque trimestre; elle se compose d'une provision générale pondérée en fonction des risques au sein de l'industrie et d'une provision particulière, s'il y a lieu.

La provision générale pondérée en fonction des risques au sein de l'industrie comprend les provisions cumulatives pour les pertes du portefeuille de prêts existant que l'on considère comme probables à l'avenir, mais qui ne sont pas encore connues et qui ne peuvent pas être déterminées pour un prêt spécifique, quel qu'il soit. La provision générale pondérée en fonction des risques au sein de l'industrie est calculée selon des modèles de risque de crédit qui tiennent compte à la fois de la probabilité de défaillance (fréquence des pertes) et de la gravité des pertes, telles que déterminées par une évaluation des conditions commerciales et économiques, par les expériences antérieures et prévues de pertes, par la composition du portefeuille de prêts et par d'autres indicateurs pertinents. La provision pour

dépréciation générale repose sur les taux de défaillance pour les prêts établis par Moody's d'après les « taux de perte sur prêt et de défaillance de remboursement pour les organismes non gouvernementaux », avec des rajustements effectués au besoin par la direction, compte tenu des risques particuliers liés aux prêts d'Infrastructure Ontario. En attendant qu'Infrastructure Ontario acquière sa propre expérience en matière de pertes, cette méthodologie, qui est passée en revue à chaque trimestre, reflète la meilleure appréciation et la meilleure estimation possible, par la direction, des risques existants compte tenu de la conjoncture économique et des conditions actuelles du marché du crédit.

Les provisions particulières sont les provisions correspondant aux pertes identifiables probables sur des prêts existants. Tel que mentionné antérieurement, il existe une provision de dépréciation de prêts particulière sur un prêt pour tenir compte du risque de crédit accru.

## Produits dérivés

Les produits dérivés sont des contrats financiers dont la valeur provient d'instruments sous-jacents. Infrastructure Ontario, qui est à la fois emprunteur et créancier, a recours à des produits dérivés pour créer des couvertures de flux de trésorerie pour les instruments qui échoient à des dates différentes. Infrastructure Ontario crée des couvertures en procédant à des swaps de taux d'intérêt avec l'OOF, en acceptant d'échanger des flux de trésorerie sur la base d'un ou de plusieurs montants fictifs en utilisant des taux d'intérêt de référence stipulés pour une période donnée. Les swaps de taux d'intérêt permettent à Infrastructure Ontario de compenser les prêts non remboursés et les créances, et par conséquent de les transformer efficacement en instruments selon des modalités qui réduisent au minimum l'exposition de l'organisme aux risques liés aux taux d'intérêt. Infrastructure Ontario a ainsi échangé certains de ses prêts non remboursés à taux fixe et une partie de son portefeuille de dettes à taux fixe par des instruments à taux variable.

## Comptes débiteurs des projets

Les comptes débiteurs des projets ont diminué de 47,6 millions de \$ pour s'établir à 108 millions de \$ au 31 mars 2014, comparativement à 155,6 millions de \$ au 31 mars 2013. Les recettes provenant des frais de financement facturés pour financer certains comptes débiteurs et les frais d'exécution de certains projets

s'accumulent pendant les phases de construction et de transaction du projet et sont facturées à l'achèvement substantiel du projet.

## Produits reçus d'avance

Infrastructure Ontario peut recevoir des paiements liés aux coûts d'un projet avant d'engager les dépenses, ou percevoir des frais avant de constater le revenu. Ces sommes sont comptabilisées comme des « produits reçus d'avance » et sont comptées dans les revenus conformément à la politique en matière de constatation des revenus.

## Facilité de crédit de l'OOF

La facilité de crédit de l'OOF finance les besoins du programme de DMFA en matière de fonds de roulement. Au 31 mars 2014, le solde impayé de la facilité de crédit de l'OOF était de 25 millions de \$, comparativement à 73 millions de \$ au 31 mars 2013. Infrastructure Ontario a procédé à un remboursement net du principal du prêt à hauteur de 48 millions de \$ et s'est acquitté d'un montant de 1,3 million de \$ en frais d'intérêt au cours de l'exercice.

## Événements postérieurs

### Refinancement de la dette

Dans le passé, Infrastructure Ontario a émis des effets de commerce aux marchés financiers pour financer ses prêts de construction à court terme. Après le 31 mars 2014, Infrastructure Ontario a émis un nouveau règlement d'emprunt à court terme pour emprunter des fonds à la province de l'Ontario. Les intérêts exigés sont similaires à ceux qui ont été payés antérieurement sur les effets de commerce.

Les effets de commerce détenus au 31 mars 2014 seront conservés jusqu'à l'échéance (d'avril à juin 2014) mais tous les nouveaux emprunts effectués à compter du 27 mai 2014 proviendront de la facilité de crédit avec la province de l'Ontario.

# ÉTATS FINANCIERS



## RESPONSABILITÉ À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

---

Les états financiers ci-joints de la Société ontarienne des infrastructures et de l'immobilier ont été établis conformément aux principes comptables pour les gouvernements recommandés par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public des Comptables professionnels agréés du Canada et, le cas échéant, aux recommandations du Conseil des normes comptables des Comptables professionnels agréés du Canada. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction.

La direction maintient un système de contrôles internes conçus de manière à lui fournir l'assurance raisonnable que les actifs sont protégés et que des informations financières fiables sont disponibles en temps opportun. Le système comprend des politiques et des procédures structurées ainsi qu'une structure organisationnelle qui prévoit la délégation de pouvoir et la séparation des responsabilités de manière appropriée.

Le conseil d'administration, par l'intermédiaire de son comité d'audit, veille à ce que la direction s'acquitte de ses responsabilités en matière d'information financière. Le comité d'audit examine les états financiers et les soumet au conseil d'administration pour approbation.

Les états financiers ont été audités par PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l. La responsabilité de l'auditeur consiste à exprimer une opinion indiquant si les états financiers donnent une image fidèle de la situation financière conformément aux principes comptables généralement reconnus. Le rapport de l'auditeur présente de façon sommaire l'ampleur de l'examen effectué par l'auditeur ainsi que son opinion sur les états financiers.

Au nom de la direction,

Bert Clark  
Président et chef de la direction

Komathie Wulf  
Directrice générale des finances



Le 19 juin 2014

## **Rapport de l'auditeur indépendant**

**Aux administrateurs de  
la Société ontarienne des infrastructures et de l'immobilier**

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société ontarienne des infrastructures et de l'immobilier, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2014, et les états des résultats et de l'excédent accumulé, des gains et pertes de réévaluation, de la variation des actifs financiers nets et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes constituées d'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### **Responsabilité de la direction pour les états financiers**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables pour le secteur public du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### **Responsabilité de l'auditeur**

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

---

*PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l.  
PwC Tower, 18 York Street, Suite 2600, Toronto, Ontario, Canada M5J 0B2  
Tél. : +1 416 863 1133, Téléc. : +1 416 365 8215, [www.pwc.com/ca/fr](http://www.pwc.com/ca/fr)*

« PwC » s'entend de PricewaterhouseCoopers s.r.l./S.E.N.C.R.L., société à responsabilité limitée de l'Ontario.



**Opinion**

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société ontarienne des infrastructures et de l'immobilier au 31 mars 2014, ainsi que de ses résultats, de ses gains et pertes de réévaluation, de la variation de ses actifs financiers nets et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables pour le secteur public du Canada.

*PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.*

**Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés**

## ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

31 mars (en milliers de dollars)

|  | 2014             |    | 2013             |    |
|--|------------------|----|------------------|----|
| <b>ACTIFS FINANCIERS</b>                         |                  |    |                  |    |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 2) | 787 321          | \$ | 663 461          | \$ |
| Créances d'exploitation (note 3)                 | 152 448          |    | 71 296           |    |
| Intérêts à recevoir                              | 59 038           |    | 52 619           |    |
| Produits de placement à recevoir                 | 1 919            |    | 1 994            |    |
| Prêts en cours (note 4)                          | 4 802 797        |    | 4 292 502        |    |
| Dérivés (note 5)                                 | 209 279          |    | 256 238          |    |
| Créances liées aux projets (note 6)              | 108 009          |    | 155 590          |    |
| Placements (note 7)                              | 225 917          |    | 332 880          |    |
|  | <b>6 346 728</b> |    | <b>5 826 580</b> |    |
| <b>PASSIFS</b>                                   |                  |    |                  |    |
| Dettes d'exploitation                            | 70 042           |    | 11 141           |    |
| Charges à payer                                  | 67 239           |    | 42 152           |    |
| Intérêts à payer                                 | 59 222           |    | 54 315           |    |
| Dérivés (note 5)                                 | 245 051          |    | 326 888          |    |
| Produits reportés                                | 5 915            |    | 4 455            |    |
| Facilité de crédit de l'OOF (note 8)             | 25 000           |    | 73 000           |    |
| Dettes – programme de prêts (note 9)             | 5 743 153        |    | 5 243 738        |    |
|  | <b>6 215 622</b> |    | <b>5 755 689</b> |    |
| <b>ACTIFS FINANCIERS NETS</b>                    | <b>131 106</b>   |    | <b>70 891</b>    |    |
| <b>ACTIFS NON FINANCIERS</b>                     |                  |    |                  |    |
| Immobilisations corporelles (note 10)            | 5 365            |    | 5 836            |    |
|  | <b>5 365</b>     |    | <b>5 836</b>     |    |
| <b>EXCÉDENT ACCUMULÉ</b>                         | <b>172 243</b>   |    | <b>147 377</b>   |    |
| <b>PERTES DE RÉÉVALUATION ACCUMULÉES</b>         | <b>(35 772)</b>  |    | <b>(70 650)</b>  |    |
|  | <b>136 471</b>   | \$ | <b>76 727</b>    | \$ |
| Éventualités (note 17)                           |                  |    |                  |    |
| Engagements (note 18)                            |                  |    |                  |    |

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Approuvé

Tony Ross  
Président du conseil

John Swinden  
Administrateur et président du comité d'audit

## ÉTAT DES RÉSULTATS ET DE L'EXCÉDENT ACCUMULÉ

31 mars (en milliers de dollars)

|  | 2014<br>Prévisions | 2014       | 2013<br>(Note 22) |
|--|--------------------|------------|-------------------|
| <b>PRODUITS</b>                                      |                    |            |                   |
| Produit d'intérêts (note 11)                         | 15 630 \$          | 159 422 \$ | 140 767 \$        |
| Produits de placement (note 11)                      | -                  | 7 291      | 19 247            |
| Frais de livraison des projets                       | 70 741             | 70 874     | 74 415            |
| Frais de gestion                                     | 40 883             | 40 106     | 41 871            |
| Coûts recouvrables                                   | 80 362             | 33 654     | 75 366            |
| Autres produits                                      | -                  | 2          | 1 295             |
|  | 207 616            | 311 349    | 352 961           |
| <b>CHARGES</b>                                       |                    |            |                   |
| Salaires et avantages sociaux                        | 58 411             | 58 030     | 55 059            |
| Frais généraux et d'administration (note 12)         | 22 429             | 19 424     | 19 305            |
| Charges relatives au programme                       |                    |            |                   |
| Frais de consultation relatifs aux projets           | 92 203             | 36 473     | 89 156            |
| Charge d'intérêts (note 11)                          | -                  | 154 379    | 146 199           |
| Provision pour moins-value de prêts                  | 2 944              | 7 230      | 114               |
| Frais relatifs aux entrepreneurs                     | 9 220              | 9 664      | 9 108             |
| Frais de financement des projets                     | 1 833              | 1 283      | 1 969             |
| Total des charges relatives au programme             | 106 200            | 209 029    | 246 546           |
|  | 187 040            | 286 483    | 320 910           |
| <b>EXCÉDENT</b>                                      | 20 576             | 24 866     | 32 051            |
| <b>EXCÉDENT ACCUMULÉ à l'ouverture de l'exercice</b> | 147 377            | 147 377    | 115 326           |
| <b>EXCÉDENT ACCUMULÉ à la clôture de l'exercice</b>  | 167 953 \$         | 172 243 \$ | 147 377 \$        |

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.



## ÉTAT DES GAINS ET PERTES DE RÉÉVALUATION

31 mars (en milliers de dollars)

|  | 2014            |    | 2013     |
|--|-----------------|----|----------|
| <b>PERTES DE RÉÉVALUATION ACCUMULÉES à l'ouverture de l'exercice</b> | <b>(70 650)</b> | \$ | -        |
| Ajustement à l'adoption du chapitre SP 3450, Instruments financiers  | -               |    | (47 817) |
| Pertes réalisées reclassées à l'état des résultats                   | <b>21 897</b>   |    | 19 844   |
| Gains (pertes) de réévaluation                                       | <b>12 981</b>   |    | (42 677) |
| Gains (pertes) de réévaluation de l'exercice, montant net            | <b>34 878</b>   |    | (22 833) |
| <b>PERTES DE RÉÉVALUATION ACCUMULÉES à la clôture de l'exercice</b>  | <b>(35 772)</b> | \$ | (70 650) |
|  |                 | \$ | \$       |

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

## ÉTAT DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS

31 mars (en milliers de dollars)

|   | 2014              | 2013             |
|---|-------------------|------------------|
| Excédent  | 24 866 \$         | 32 051 \$        |
| Acquisition d'immobilisations corporelles                                       | (1 308)           | (1 483)          |
| Amortissement des immobilisations corporelles                                   | 1 779             | 1 933            |
| Ajustement au titre des pertes de réévaluation à l'adoption du chapitre SP 3450 | -                 | (47 817)         |
| Gains (pertes) de réévaluation de l'exercice, montant net                       | 34 878            | (22 833)         |
| <b>VARIATION NETTE DES ACTIFS FINANCIERS NETS</b>                               | <b>60 215</b>     | <b>(38 149)</b>  |
| <b>ACTIFS FINANCIERS NETS à l'ouverture de l'exercice</b>                       | <b>70 891</b>     | <b>109 040</b>   |
| <b>ACTIFS FINANCIERS NETS à la clôture de l'exercice</b>                        | <b>131 106 \$</b> | <b>70 891 \$</b> |

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

## ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

31 mars (en milliers de dollars)

|   | 2014              | 2013              |
|---|-------------------|-------------------|
|   |                   | (Note 22)         |
| <b>ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</b>   |                   |                   |
| Excédent net  | 24 866 \$         | 32 051 \$         |
| Éléments sans incidence à court terme sur la trésorerie :                     |                   |                   |
| Augmentation de la provision pour moins-value de prêts                        | 7 230             | 114               |
| Amortissement des coûts reportés sur prêts à conditions de faveur             | (9 125)           | (9 995)           |
| Amortissement des immobilisations corporelles                                 | 1 779             | 1 933             |
|   | <b>24 750</b>     | <b>24 103</b>     |
| Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement :                |                   |                   |
| (Augmentation) diminution des créances d'exploitation                         | (81 152)          | 1 481             |
| Augmentation des intérêts à recevoir  | (6 419)           | (7 622)           |
| Diminution (augmentation) des créances liées aux projets                      | 47 581            | (11 223)          |
| Augmentation (diminution) des dettes d'exploitation                           | 58 901            | (2 402)           |
| Augmentation des charges à payer  | 25 087            | 17 349            |
| Augmentation (diminution) des produits reportés                               | 1 460             | (168)             |
| Diminution de la provision pour charges de restructuration                    | -                 | (1 323)           |
| Entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation                      | <b>70 208</b>     | <b>20 195</b>     |
| <b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS</b>                          |                   |                   |
| Acquisition d'immobilisations corporelles                                     | (1 308)           | (1 483)           |
| Sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement en immobilisations | <b>(1 308)</b>    | <b>(1 483)</b>    |
| <b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>   |                   |                   |
| Diminution des produits de placement à recevoir                               | 75                | 602               |
| Achat de placements   | (2 774 866)       | (3 030 042)       |
| Produit de la cession de placements   | 2 881 829         | 3 032 393         |
| Émission de prêts   | (767 760)         | (863 246)         |
| Remboursements sur prêts  | 259 360           | 265 870           |
| Sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement                    | <b>(401 362)</b>  | <b>(594 423)</b>  |
| <b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>   |                   |                   |
| Augmentation des intérêts à payer   | 4 907             | 10 284            |
| Remboursements sur la facilité de crédit renouvelable de l'OOF                | (48 000)          | (10 000)          |
| Émission de titres d'emprunt  | 3 472 141         | 3 089 570         |
| Remboursements sur titres d'emprunt   | (2 972 726)       | (2 458 497)       |
| Entrées de trésorerie liées aux activités de financement                      | <b>456 322</b>    | <b>631 357</b>    |
| <b>AUGMENTATION NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>   | <b>123 860</b>    | <b>55 646</b>     |
| <b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE à l'ouverture de l'exercice</b>    | <b>663 461</b>    | <b>607 815</b>    |
| <b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE à la clôture de l'exercice</b>     | <b>787 321 \$</b> | <b>663 461 \$</b> |

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

## NATURE DE LA SOCIÉTÉ

La Société ontarienne des infrastructures et de l'immobilier (« Infrastructure Ontario » ou la « société »), qui est une société d'État, fait rapport au ministre de l'Infrastructure (le « ministre ») et est classée par la province d'Ontario (« province ») en tant qu'entreprise en exploitation.

Le mandat d'Infrastructure Ontario couvre les points suivants :

- fournir du financement pour les infrastructures des municipalités et des organismes publics admissibles;
- fournir au gouvernement des conseils et des services, notamment en matière de gestion de projets, de gestion de contrats et de développement portant sur les travaux publics;
- assurer la gestion financière des travaux publics administrés par le ministère de l'Infrastructure (le « ministre ») ou une société d'État sous la responsabilité du ministre;
- exercer le pouvoir, les devoirs et les fonctions qui lui sont délégués par le ministre en vertu de la Loi de 2011 sur le ministère de l'Infrastructure;
- fournir des conseils et des services relativement au parc immobilier des organismes du secteur public lorsque le ministre l'ordonne par écrit;
- fournir au ministre des conseils sur les projets d'infrastructure de l'Ontario lorsque le ministre l'ordonne par écrit;
- fournir au ministre des conseils sur des questions financières, stratégiques et autres questions visant le gouvernement lorsque le ministre l'ordonne par écrit;
- mettre en œuvre des opérations pour le gouvernement ou aider à la mise en œuvre de telles opérations lorsque le ministre l'ordonne par écrit;
- fournir des services de gestion de projets et de gestion de contrats pour des projets d'infrastructure en Ontario qui ne sont pas du ressort des travaux publics lorsque le ministre l'ordonne par écrit;
- entreprendre tout autre projet selon les directives du ministre de l'Infrastructure.

À titre de société d'État, Infrastructure Ontario est exonérée des impôts fédéral et provincial sur le revenu en vertu de l'alinéa 149(1)(d) de la Loi de l'impôt sur le revenu du Canada. Infrastructure Ontario figure à l'Annexe A de l'accord de réciprocité fiscale Canada-Ontario et bénéficie d'une exemption des taxes sur les biens et les services. Infrastructure Ontario est assujettie à la taxe de vente

harmonisée (la « TVH »).

## 1. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

### RÉFÉRENTIEL COMPTABLE

Les présents états financiers sont établis en conformité avec les méthodes et les normes comptables recommandées par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (le « CCSP ») des Comptables professionnels agréés du Canada.

### ESTIMATIONS DE LA DIRECTION

La préparation d'états financiers en conformité avec les principes comptables généralement reconnus (les « PCGR ») du Canada exige de la direction qu'elle établisse des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés des actifs et des passifs et sur la présentation des passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur les montants des produits et des charges comptabilisés pour la période. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Les principaux éléments à l'égard desquels la direction a établi des estimations sont le pourcentage d'avancement aux fins d'évaluation des produits tirés des frais de livraison des projets, la provision pour moins-value du portefeuille de prêts et la juste valeur des dérivés. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations et d'autres estimations, auquel cas l'incidence de l'écart serait comptabilisée dans les périodes ultérieures.

### INSTRUMENTS FINANCIERS

Les actifs financiers d'Infrastructure Ontario sont composés de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des créances d'exploitation, des intérêts à recevoir, des produits de placement à recevoir, des prêts, des dérivés, des créances liées aux projets et des placements. Les passifs financiers d'Infrastructure Ontario sont composés des dettes d'exploitation, des charges à payer, des intérêts à payer, des dérivés, de la facilité de crédit de l'Office ontarien de financement (l'« OOF ») et de la dette liée au programme de prêts.

#### *Comptabilisation et évaluation initiales*

Tous les actifs et passifs financiers sont initialement comptabilisés à la juste valeur. La juste valeur s'entend du

montant de la contrepartie dont conviendraient des parties compétentes agissant en toute liberté dans des conditions de pleine concurrence. Lors de la comptabilisation initiale, les instruments financiers sont classés comme étant i) à la juste valeur ou ii) au coût ou au coût après amortissement. Les dérivés sont classés comme étant à la juste valeur. Tous les autres instruments financiers sont classés comme étant au coût ou au coût après amortissement.

On a déterminé que le coût après amortissement des prêts du programme de 2003-2004 (se reporter à la note 4) consentis par Infrastructure Ontario, qui étaient considérés comme des prêts à conditions de faveur, correspond à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs des prêts, le taux d'actualisation correspondant au coût d'emprunt d'Infrastructure Ontario. La différence entre la valeur nominale d'un prêt et sa valeur actualisée est, en soi, une subvention. La subvention est comptabilisée à titre de coût lié aux prêts à conditions de faveur à la date de l'octroi du prêt et est amortie sur la durée du prêt de façon à ce que les périodes d'amortissement de l'un et de l'autre concordent.

Les coûts de transaction liés aux instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement sont ajoutés à la valeur comptable de l'actif financier ou du passif financier ou déduits de celle-ci. Les coûts de transaction liés aux instruments financiers évalués à la juste valeur sont immédiatement passés en charges dans l'état des résultats.

Les achats et les ventes d'actifs financiers prévoyant la livraison d'actifs dans une période prescrite par la réglementation ou une convention sur le marché (opérations normalisées) sont comptabilisés à la date de la transaction.

#### *Évaluation ultérieure*

L'évaluation ultérieure des actifs financiers dépend de leur classement dans l'une ou l'autre des catégories suivantes :

- Instruments financiers à la juste valeur  
Les instruments financiers à la juste valeur sont réévalués à leur juste valeur à la clôture de chaque période. Les gains ou pertes latents sont comptabilisés à l'état des gains et pertes de réévaluation, puis reclassés à l'état des résultats lors de la cession ou du règlement.  
Infrastructure Ontario utilise la hiérarchie suivante pour déterminer et présenter la juste valeur de ses instruments financiers :

- Niveau 1 : Cours (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques
- Niveau 2 : Autres techniques en vertu desquelles toutes les données d'entrée qui ont une incidence importante sur la juste valeur sont observables directement ou indirectement
- Niveau 3 : Techniques s'appuyant sur des données d'entrée ayant une incidence importante sur la juste valeur qui ne sont pas fondées sur des données observables sur le marché

La juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif est déterminée au moyen de techniques d'évaluation appropriées, dont des modèles de prix à terme et de swaps, en fonction de calculs de la valeur actualisée. Les modèles intègrent diverses données d'entrée, y compris les courbes de taux d'intérêt à terme.

- Instruments financiers au coût ou au coût après amortissement  
Les instruments financiers qui ne sont pas évalués à la juste valeur le sont au coût ou au coût après amortissement.  
L'intérêt relatif aux actifs financiers et aux passifs financiers évalués au coût après amortissement est comptabilisé selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Le taux d'intérêt effectif s'entend du taux d'actualisation des sorties ou des entrées de trésorerie futures estimatives sur la durée attendue de l'instrument ou, le cas échéant, sur une période plus courte.

#### *Dépréciation*

- Perte de valeur d'un placement (non coté sur un marché actif)  
Une baisse de valeur est comptabilisée à l'état des résultats et de l'excédent accumulé lorsque la valeur d'un placement a subi une baisse « durable ». Une perte est considérée comme « durable » si la valeur comptable du placement est supérieure à sa valeur réelle pendant une période prolongée. La baisse de valeur portée à l'état des résultats n'est pas reprise, même si la valeur réelle du placement s'accroît par la suite.
- Dépréciation de prêts  
Une provision pour moins-value du portefeuille de prêts est maintenue à un niveau qu'Infrastructure Ontario juge suffisant pour absorber les moins-values et les pertes sur prêts. Une provision pour moins-value

de prêts est établie à l'égard du portefeuille de prêts, après évaluation par la direction de la conjoncture économique et des conditions du secteur et du portefeuille pour les différents secteurs de prêts. La provision pour moins-value est établie d'après un processus selon lequel une note de risque est attribuée au prêt lors de son montage, contrôlée régulièrement et ajustée pour tenir compte de l'évolution du risque de crédit sous-jacent. Plusieurs facteurs sont pris en compte lors de la détermination de la provision pour moins-value, notamment la sensibilité au risque, les secteurs d'activité, la qualité du portefeuille, la combinaison d'activités, la conjoncture économique et la situation des marchés du crédit. Une provision pour moins-value à la valeur recouvrable nette prévue est également établie en cas de détérioration connue du crédit du client.

### TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent de dépôts et de placements très liquides dont l'échéance est d'au plus un an.

### INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Infrastructure Ontario a recours à des instruments financiers dérivés, plus précisément des swaps de taux d'intérêt, pour gérer son risque de taux d'intérêt. Ces instruments financiers dérivés sont initialement comptabilisés à la juste valeur à la naissance du dérivé, puis réévalués ultérieurement à la juste valeur à chaque date de clôture. Lorsque les variations de la juste valeur donnent lieu à une position débitrice, les instruments financiers sont constatés dans les actifs financiers; ceux-ci sont classés dans les passifs financiers lorsque les variations de la juste valeur donnent lieu à une position créditrice.

Les gains et pertes latents découlant des variations de la juste valeur des dérivés sont comptabilisés à l'état des gains et pertes de réévaluation et reclassés ultérieurement à l'état des résultats lors du règlement.

### IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût moins l'amortissement cumulé. L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile estimative des actifs à compter de l'exercice au cours duquel ils sont

acquis, une dotation correspondant à une demi-année étant calculée dans l'année de l'acquisition et dans l'année de la cession. La durée de vie utile estimative des actifs est la suivante :

Matériel informatique et matériel connexe : 3 ans

Logiciels : 5 ans

Mobilier, agencements et matériel de bureau : De 3 à 10 ans

Améliorations locatives : De 5 à 10 ans

### DÉPRÉCIATION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES

La société soumet la valeur comptable de ses immobilisations corporelles à un test de dépréciation si des événements ou des changements de situation indiquent la possibilité que la valeur comptable d'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité du gouvernement à fournir des biens et services ou que la valeur des avantages économiques futurs associés à l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette. Le cas échéant, le coût de l'immobilisation corporelle est diminué pour refléter la baisse de valeur de l'actif. Il n'y a eu aucune perte de valeur à ce jour.

### CONSTATATION DES PRODUITS

#### *Produit d'intérêts et produits de placement*

Les intérêts sur les placements et les prêts sont comptabilisés selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

#### *Frais de livraison des projets*

Infrastructure Ontario fournit des services professionnels aux termes de contrats rémunérés à l'acte ou de contrats à prix fixe. Les produits des contrats rémunérés à l'acte sont comptabilisés lorsqu'une entente est conclue, que les coûts sont engagés et que le recouvrement est raisonnablement assuré. Les produits des contrats à prix fixe sont comptabilisés selon la méthode de l'avancement des travaux. Le pourcentage d'avancement des travaux est calculé en se fondant sur le ratio des coûts engagés sur les coûts totaux estimatifs. Les pertes, le cas échéant, liées aux contrats à prix fixe sont comptabilisées dans la période au cours de laquelle elles sont relevées.

#### *Frais de gestion et coûts recouvrables*

Les frais de gestion et les coûts recouvrables sont comptabilisés en produits lorsqu'une entente est conclue, que les services sont rendus et que le recouvrement est

raisonnablement assuré.

## 2. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

| <i>(en milliers de dollars)</i> | <b>2014</b>    |    | 2013    |    |
|---------------------------------|----------------|----|---------|----|
| Trésorerie                      | <b>87 023</b>  | \$ | 29 043  | \$ |
| Équivalents de trésorerie       | <b>700 298</b> |    | 634 418 |    |
|                                 | <b>787 321</b> | \$ | 663 461 | \$ |

Les équivalents de trésorerie sont composés de placements du marché monétaire et les instruments à revenu fixe à court terme comptabilisés au coût, lequel se rapproche de la juste valeur. Au 31 mars 2014, les taux d'intérêt sur ces placements variaient de 1,00 % à 1,17 % (de 0,98 % à 1,56 % en 2013).

## 3. CRÉANCES D'EXPLOITATION

| <i>(en milliers de dollars)</i> | <b>2014</b>    |    | 2013   |    |
|---------------------------------|----------------|----|--------|----|
| Créances clients                | <b>74 107</b>  | \$ | 67 792 | \$ |
| TVH à recevoir                  | <b>78 341</b>  |    | 3 504  |    |
|                                 | <b>152 448</b> | \$ | 71 296 | \$ |

## 4. PRÊTS

*(en milliers de dollars)*

|   | 2014             |                   | 2013             |                   |
|---|------------------|-------------------|------------------|-------------------|
| <b>AVANCES SUR CONSTRUCTION</b>                               |                  |                   |                  |                   |
| Programme de prêts pour le renouvellement de l'infrastructure | 733,947          | \$                | 604,333          | \$                |
|   | <u>733,947</u>   |                   | <u>604,333</u>   |                   |
| <b>DÉBENTURES À RECEVOIR</b>                                  |                  | <b>Interest %</b> |                  | <b>Interest %</b> |
| Programme de prêts à conditions de faveur                     |                  |                   |                  |                   |
| Échéance de 5 ans ou moins                                    | -                | -                 | -                | -                 |
| Échéance de 6 à 10 ans  | 66,960           | 2.06-2.71         | 92,830           | 2.06-2.71         |
| Échéance de 11 à 15 ans                                       | 42,039           | 2.28-2.67         | 47,354           | 2.28-2.67         |
| Échéance de 16 à 20 ans                                       | 304,538          | 2.36-2.95         | 327,054          | 2.36-2.95         |
| Échéance de plus de 20 ans                                    | 66,882           | 2.52-3.05         | 69,626           | 2.52-3.05         |
|   | <u>480,419</u>   |                   | <u>536,864</u>   |                   |
| Programme de prêts pour le renouvellement de l'infrastructure |                  |                   |                  |                   |
| Échéance de 5 ans ou moins                                    | 29,771           | 1.48-5.07         | 37,448           | 1.48-5.07         |
| Échéance de 6 à 10 ans  | 470,932          | 2.42-5.20         | 450,433          | 2.42-5.20         |
| Échéance de 11 à 15 ans                                       | 578,151          | 2.37-5.37         | 598,066          | 3.07-5.37         |
| Échéance de 16 à 20 ans                                       | 1,024,380        | 3.17-5.89         | 914,870          | 3.30-5.89         |
| Échéance de plus de 20 ans                                    | 1,554,857        | 3.19-5.91         | 1,222,043        | 3.49-5.91         |
|   | <u>3,658,091</u> |                   | <u>3,222,860</u> |                   |
| <b>TOTAL</b>  | <u>4,138,510</u> |                   | <u>3,759,724</u> |                   |
| <b>COÛTS REPORTÉS SUR PRÊTS À CONDITIONS DE FAVEUR</b>        |                  |                   |                  |                   |
| Coûts reportés à l'ouverture de l'exercice                    | (67,741)         |                   | (77,736)         |                   |
| Amortissement des coûts sur prêts à conditions de faveur      | 9,125            |                   | 9,995            |                   |
| Coûts reportés à la clôture de l'exercice                     | <u>(58,616)</u>  |                   | <u>(67,741)</u>  |                   |
| Provision pour moins-value de prêts                           | (11,044)         |                   | (3,814)          |                   |
| <b>PRÊTS EN COURS</b>   | <b>4,802,797</b> | <b>\$</b>         | <b>4,292,502</b> | <b>\$</b>         |

Les avances sur construction sont des prêts consentis à des municipalités, à d'autres organismes publics et à des organismes sans but lucratif. Le taux d'intérêt des prêts à la construction correspond au taux des acceptations bancaires de 30 jours majoré de 10 points de base. Ces prêts sont assortis d'une durée plus courte que les débentures (moins de cinq ans) et sont remboursés lorsque la construction est achevée.

Les débentures à recevoir sont dues par des municipalités, d'autres clients du secteur public et des organismes sans but lucratif et sont assorties d'échéances de 5 à 40 ans.



Infrastructure Ontario gère le risque de crédit lié à son portefeuille de prêts au moyen de diverses dispositions énoncées dans les ententes de prêts. La société est dotée d'un mécanisme d'interception avec la province d'Ontario qui prévoit le réacheminement vers Infrastructure Ontario des fonds dus à un emprunteur recevant du financement de la province. Les prêts accordés à des emprunteurs non gouvernementaux sont assujettis à des clauses restrictives sur les actifs, et l'emprunteur est tenu de fournir des sûretés et peut devoir fournir une assurance sur le prêt.

## 5. DÉRIVÉS

Infrastructure Ontario utilise diverses stratégies de gestion du risque et exerce ses activités en respectant des limites strictes d'exposition au risque afin de s'assurer que son exposition au risque est gérée de façon prudente et efficiente. Parmi les stratégies variées auxquelles elle a recours, il y a l'utilisation d'instruments financiers dérivés (les « dérivés »). Infrastructure Ontario n'utilise pas de dérivés à des fins de spéculation.

Les dérivés sont des contrats financiers qui tirent leur valeur d'instruments sous-jacents. Étant à la fois emprunteur et prêteur, Infrastructure Ontario utilise des dérivés pour constituer des couvertures de flux de trésorerie à l'égard d'instruments ayant des dates d'échéance différentes. Le risque de variabilité des taux d'intérêt est géré au moyen de swaps de taux d'intérêt, qui sont des contrats légaux en vertu desquels Infrastructure Ontario convient avec une autre partie d'échanger des flux de trésorerie fondés sur une ou plusieurs valeurs nominales en utilisant des taux d'intérêt de référence stipulés pour une période déterminée. Les swaps de taux d'intérêt permettent à Infrastructure Ontario d'opérer compensation entre ses prêts et ses dettes et d'ainsi les convertir effectivement en instruments assortis de modalités qui minimisent l'exposition au risque de taux d'intérêt. Infrastructure Ontario a échangé certains de ses prêts à taux fixe et portefeuilles de titres de créance à taux fixe contre des instruments à taux variable.

Tous les swaps de taux d'intérêt ont été conclus avec l'OOF (entité également contrôlée par le gouvernement de l'Ontario) comme partie contractante. L'OOF a la faculté, à certaines dates à l'intérieur de la période de swap, de réviser un swap de taux d'intérêt individuel, ce qui peut donner lieu à un règlement en trésorerie ou à un encaissement, sans incidence sur l'efficacité de l'opération de swap.

Le tableau ci-dessous donne un échéancier des dérivés d'Infrastructure Ontario en cours au 31 mars 2014, en fonction des valeurs nominales des contrats. Les valeurs nominales des swaps de taux d'intérêt représentent le montant auquel les taux fixes et variables sont appliqués pour calculer l'échange de flux de trésorerie. Les valeurs nominales ne sont pas comptabilisées à l'état de la situation financière. Elles représentent le volume des dérivés en cours et ne sont pas représentatives du risque de crédit, du risque de marché ou des flux de trésorerie réels de ces instruments.

| <b>Échéance</b><br><i>(en millions de dollars)</i> | <b>À moins<br/>de 1 an</b> | <b>De 2 à<br/>5 ans</b> | <b>De 6 à<br/>10 ans</b> | <b>De 11 à<br/>15 ans</b> | <b>À plus de<br/>15 ans</b> | <b>Valeur nominale<br/>totale</b> |
|--|----------------------------|-------------------------|--------------------------|---------------------------|-----------------------------|-----------------------------------|
| Dette  | 70                         | \$ 1 443                | 1 227                    | -                         | 841                         | 3 581                             |
| Prêts en cours                                     | 212                        | \$ 980                  | 1 159                    | 760                       | 958                         | 4 069                             |

Les dérivés ont été comptabilisés à la juste valeur au 31 mars 2014, ce qui a donné lieu à un actif dérivé de 209,3 M\$, à un passif dérivé de 245,1 M\$ et à une perte latente comptabilisée à l'état des gains et pertes de réévaluation de 35,8 M\$ (actif dérivé de 256,2 M\$, passif dérivé de 326,9 M\$ et perte latente de 70,7 M\$ comptabilisée à l'état des gains et pertes de réévaluation en 2013). Les justes valeurs de ces éléments ont été déterminées au moyen de techniques classées dans le niveau 2 de la hiérarchie, défini à la note 1.

La juste valeur des dérivés a été déterminée au moyen de modèles d'établissement des prix en fonction de données d'entrée observables sur le marché, compte tenu des prix du marché et des prix contractuels des instruments sous-jacents, ainsi que de la valeur temps et de la courbe de rendement ou de facteurs de volatilité qui sous-tendent les positions. Pour déterminer la juste valeur des dérivés, on doit tenir compte du risque de crédit et des coûts directs récurrents sur la vie des instruments.

## 6. CRÉANCES LIÉES AUX PROJETS

Les créances liées aux projets sont des produits et des recouvrements de charges comptabilisés selon la méthode de l'avancement des travaux ou lorsque les charges sont engagées et n'ont pas encore été facturées. Certaines créances liées aux projets, y compris la charge d'intérêts engagée pour financer les créances, ne seront pas facturées avant l'achèvement du projet. Les créances liées aux projets sont dues par divers ministères et sociétés d'État de l'Ontario.

## 7. PLACEMENTS

Les placements consistent en des obligations utilisées comme instruments de couverture économique afin d'atténuer en partie le risque de taux d'intérêt entre le moment où les fonds sont empruntés et prêtés. Ces placements sont présentés au coût après amortissement. Au 31 mars 2014, les taux d'intérêt sur ces placements variaient de 2,10 % à 3,50 % (1,90 % à 5,00 % en 2013) et les échéances allaient de septembre 2014 à juin 2045.

## 8. FACILITÉ DE CRÉDIT DE L'OOF

L'OOF, un organisme de la province, a consenti à Infrastructure Ontario une facilité de crédit renouvelable subordonnée de 200 M\$ destinée au fonds de roulement nécessaire aux programmes de gestion de projets et de livraison des projets. Les avances doivent être remboursées à l'achèvement des projets distincts. Au 31 mars 2014, Infrastructure Ontario avait prélevé 25,0 M\$ (73,0 M\$ en 2013) au titre de cette facilité de crédit, à un taux d'intérêt correspondant au coût d'emprunt de la province pour des emprunts d'une durée semblable. Les intérêts varient entre 1,59 % et 2,59 % (entre 1,59 % et 2,64 % en 2013) et les échéances vont d'avril 2014 à juillet 2015.

Le 6 juin 2011, Infrastructure Ontario a adopté un règlement d'emprunt qui prolonge jusqu'au 29 juin 2016 l'autorisation d'emprunter des fonds de la société et repousse la date du remboursement obligatoire de tous les emprunts au 29 juin 2019. Par la suite, Infrastructure Ontario et l'OOF ont conclu une entente modificative qui prolonge jusqu'au 29 juin 2016 la période pendant laquelle Infrastructure Ontario peut emprunter des fonds et repousse la date du remboursement obligatoire au 29 juin 2019.

## 9. DETTE – PROGRAMME DE PRÊTS

## FONDS AFFECTÉS AUX IMMOBILISATIONS

*(en milliers de dollars)*

|   | 2014           |           | 2013           |           |
|---|----------------|-----------|----------------|-----------|
| Montant emprunté à la province d'Ontario        | 799 681        | \$        | 799 681        | \$        |
| Montant emprunté à l'Agence ontarienne des eaux | 120 000        |           | 120 000        |           |
|   | <b>919 681</b> | <b>\$</b> | <b>919 681</b> | <b>\$</b> |

## FINANCEMENT DE PROGRAMMES

|  |                  |           |                  |           |
|--|------------------|-----------|------------------|-----------|
| Papier commercial  | 659 241          | \$        | 669 213          | \$        |
| Obligations pour le renouvellement de l'infrastructure                                       | 950 000          |           | 1 250 000        |           |
| Obligations de la SOTI et de la société et billets à taux variable                           | 2 690 000        |           | 2 080 000        |           |
| Montants empruntés à la Société ontarienne de gestion des fonds des investisseurs immigrants | 534 342          |           | 334 490          |           |
|  | <b>4 833 583</b> | <b>\$</b> | <b>4 333 703</b> | <b>\$</b> |
| Frais d'émission   | <b>(10 111)</b>  |           | <b>(9 646)</b>   |           |
|  | <b>5 743 153</b> | <b>\$</b> | <b>5 243 738</b> | <b>\$</b> |

## MONTANT EMPRUNTÉ À LA PROVINCE D'ONTARIO

Infrastructure Ontario a obtenu de la province un emprunt subordonné de 50 ans d'environ 800 M\$ en contrepartie d'un billet venant à échéance le 31 mars 2053. Les intérêts sur le billet sont révisés trimestriellement, le taux étant fixé au taux des bons du Trésor à trois mois de la province, et ils sont payables trimestriellement. Le 31 mars 2014, les intérêts sur le billet ont été fixés à 0,97 % (1,00 % en 2013).

## MONTANT EMPRUNTÉ À L'AGENCE ONTARIENNE DES EAUX

Infrastructure Ontario a obtenu de l'Agence ontarienne des eaux (l'« AOE »), un organisme de la province, un emprunt subordonné de 20 ans de 120 M\$ en contrepartie d'un billet venant à échéance le 1er mars 2023. Les intérêts sur le billet sont révisés mensuellement, le taux d'intérêt étant fixé à quatre points de base sous le taux Canadian Dollar Offered Rate (« CDOR ») moyen, et ils sont payables trimestriellement. Le 31 mars 2014, les intérêts sur le billet ont été fixés à 1,22 % (1,22 % en 2013).

Conjugués, les montants empruntés à la province et à l'AOE fournissent à Infrastructure Ontario une réserve de liquidités lui assurant : i) une protection du crédit pour les investisseurs en obligations non subordonnées telles que les obligations pour le renouvellement de l'infrastructure et le papier commercial, ii) des liquidités de sûreté pour les besoins de financement d'Infrastructure Ontario, et iii) un capital de base à long terme stable qui permet à Infrastructure Ontario d'obtenir une notation élevée. Infrastructure Ontario investit ces fonds dans des titres à revenu fixe à court terme liquides.

**PAPIER COMMERCIAL**

Infrastructure Ontario émet des billets dans le cadre d'un programme de papier commercial. Les fonds servent à financer son programme de prêts. Le programme est autorisé à émettre un maximum de 750 M\$ pour des durées pouvant aller jusqu'à un an. Au cours de l'exercice, les intérêts sur les billets ont varié de 1,05 % à 1,07 % (de 1,05 % à 1,07 % en 2013). Au 31 mars 2014, les échéances allaient d'avril 2014 à juin 2014.

**OBLIGATIONS POUR LE RENOUELEMENT DE L'INFRASTRUCTURE**

Le 17 juillet 2006, au moment de sa fusion avec l'Office ontarien de financement de l'infrastructure stratégique (l'« OOFIS »), Infrastructure Ontario a pris en charge 650 M\$ d'obligations pour le renouvellement de l'infrastructure. Les obligations portent intérêt au taux de 4,60 % par année et viennent à échéance le 1er juin 2015.

Le 19 avril 2007, Infrastructure Ontario a émis des obligations pour le renouvellement de l'infrastructure d'une valeur de 300 M\$. Les obligations portent intérêt au taux de 4,70 % par année et viennent à échéance le 1er juin 2037.

Le 26 août 2008, Infrastructure Ontario a émis des obligations pour le renouvellement de l'infrastructure d'une valeur de 300 M\$. Les obligations venaient à échéance et ont été rachetées le 3 juin 2013.

**OBLIGATIONS DE LA SOTI ET DE LA SOCIÉTÉ ET BILLETS À TAUX FIXE**

Infrastructure Ontario a émis à la Société ontarienne de travaux d'infrastructure (« SOTI ») et à la Société ontarienne des infrastructures et de l'immobilier (la « société ») des obligations et des billets à taux variable en faveur de la province afin de financer son programme de prêts. Il s'agit d'obligations subordonnées d'Infrastructure Ontario qui seront remboursées après toutes les autres dettes non subordonnées actuelles et futures et la dette publique non garantie actuelle et future d'Infrastructure Ontario.

Au 31 mars 2014, les obligations à taux fixe portaient intérêt à des taux allant de 2,02 % à 4,96 % (de 2,02 % à 4,96 % en 2013) par an, et les échéances allaient de septembre 2014 à juin 2045. Les intérêts sur ces obligations sont versés semestriellement jusqu'à l'échéance. Les billets à taux variable portent intérêt à des taux correspondant au CDOR à trois mois majoré de 16 à 22 points de base et viennent à échéance le 30 juin 2018. L'intérêt est versé et rajusté trimestriellement jusqu'à l'échéance des billets à taux variable.

**MONTANTS EMPRUNTÉS À LA SOCIÉTÉ ONTARIENNE DE GESTION DES FONDS DES INVESTISSEURS IMMIGRANTS**

Infrastructure Ontario obtient de la Société ontarienne de gestion des fonds des investisseurs immigrants (la « SOGFII »), un organisme de la province, des emprunts subordonnés d'une durée de cinq ans. Il s'agit d'obligations subordonnées d'Infrastructure Ontario qui seront remboursées après toutes les autres dettes non subordonnées actuelles et futures et la dette publique non garantie actuelle et future d'Infrastructure Ontario.

Au 31 mars 2014, les intérêts sur les obligations à taux fixe, qui sont composés semestriellement et sont payés à l'échéance, s'échelonnaient de 1,86 % à 3,05 %. Les échéances allaient de janvier 2016 à février 2019. Les intérêts sur les obligations à taux variable sont fixés et composés trimestriellement et sont assortis d'un taux plancher de 1,55 % par année. Les échéances s'échelonnaient d'octobre 2016 à janvier 2019.

## 10. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

## EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2014

| <i>(en milliers de dollars)</i>                   | <b>Matériel</b>     |                  | <b>Mobilier<br/>agencements<br/>et matériel</b> |                  | <b>Améliorations</b> | <b>Total</b> |
|---|---------------------|------------------|---|------------------|----------------------|--------------|
|   | <b>informatique</b> | <b>Logiciels</b> | <b>de bureau</b>                                | <b>locatives</b> |                      |              |
| <b>COÛT</b>                                       |                     |                  |   |                  |                      |              |
| Solde au 1er avril 2013                           | 14 008              | \$ 4 504         | 1 984   | 9 828            |                      | 30 324       |
| Ajouts (cessions)                                 | 1 659               | (351)            | -   | -                |                      | 1 308        |
| Solde au 31 mars 2014                             | 15 667              | 4 153            | 1 984   | 9 828            |                      | 31 632       |
| <b>AMORTISSEMENT CUMULÉ</b>                       |                     |                  |   |                  |                      |              |
| Solde au 1er avril 2013                           | 12 872              | 4 128            | 1 689   | 5 799            |                      | 24 488       |
| Dotation à l'amortissement                        | 800                 | 25               | 91  | 863              |                      | 1 779        |
| Solde au 31 mars 2014                             | 13 672              | 4 153            | 1 780   | 6 662            |                      | 26 267       |
| <b>VALEUR COMPTABLE NETTE<br/>AU 31 MARS 2014</b> | 1 995               | \$ -             | 204   | 3 166            |                      | 5 365        |

## EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2013

| <i>(en milliers de dollars)</i>                   | <b>Matériel</b>     |                  | <b>Mobilier,<br/>agencements<br/>et matériel</b> |                  | <b>Améliorations</b> | <b>Total</b> |
|---|---------------------|------------------|--|------------------|----------------------|--------------|
|   | <b>informatique</b> | <b>Logiciels</b> | <b>de bureau</b>                                 | <b>locatives</b> |                      |              |
| <b>COÛT</b>                                       |                     |                  |  |                  |                      |              |
| Solde au 1er avril 2012                           | 12 876              | \$ 4 153         | 1 984  | 9 828            |                      | 28 841       |
| Ajouts  | 1 132               | 351              | -  | -                |                      | 1 483        |
| Solde au 31 mars 2013                             | 14 008              | 4 504            | 1 984  | 9 828            |                      | 30 324       |
| <b>AMORTISSEMENT CUMULÉ</b>                       |                     |                  |  |                  |                      |              |
| Solde au 1er avril 2012                           | 12 191              | 3 918            | 1 577  | 4 869            |                      | 22 555       |
| Dotation à l'amortissement                        | 681                 | 210              | 112  | 930              |                      | 1 933        |
| Solde au 31 mars 2013                             | 12 872              | 4 128            | 1 689  | 5 799            |                      | 24 488       |
| <b>VALEUR COMPTABLE NETTE<br/>AU 31 MARS 2013</b> | 1 136               | \$ 376           | 295  | 4 029            |                      | 5 836        |

## 11. PRODUIT (CHARGE) D'INTÉRÊTS ET PRODUITS DE PLACEMENT

Dans les prévisions, le produit d'intérêts, la charge d'intérêts et les produits de placement sont pris en compte dans la marge nette; ils sont cependant comptabilisés en tant qu'intérêts sur les prêts, produits de placement et charge d'intérêts sur une base brute dans les états financiers.

| (en milliers de dollars)       | 2014             | 2014             | 2013             |
|--------------------------------|------------------|------------------|------------------|
|                                | Prévisions       |                  |                  |
| Produit d'intérêts sur prêts   | - \$             | 159 422 \$       | 140 767 \$       |
| Produits de placement          | -                | 7 291            | 19 247           |
| Charge d'intérêts sur la dette | -                | (154 379)        | (146 199)        |
| <b>MARGE D'INTÉRÊTS NETTE</b>  | <b>15 630 \$</b> | <b>12 334 \$</b> | <b>13 815 \$</b> |

La ventilation de la charge d'intérêts sur la dette est présentée ci-après :

### INTÉRÊTS SUR LES FONDS AFFECTÉS AUX IMMOBILISATIONS

|   |                 |                 |
|---|-----------------|-----------------|
| Montant emprunté à la province d'Ontario        | 8,138 \$        | 7,957 \$        |
| Montant emprunté à l'Agence ontarienne des eaux | 1,410           | 1,416           |
|   | <b>9,548 \$</b> | <b>9,373 \$</b> |

### INTÉRÊTS SUR LE FINANCEMENT DE PROGRAMMES

|  |                   |                   |
|--|-------------------|-------------------|
| Papier commercial  | 7,215 \$          | 6,769 \$          |
| Obligations pour le renouvellement de l'infrastructure             | 46,007            | 55,850            |
| Obligations de la SOTI et de la société et billets à taux variable | 81,976            | 67,702            |
| Montants empruntés à la SOGFII                                     | 9,633             | 6,505             |
|  | <b>144,831 \$</b> | <b>136,826 \$</b> |

### CHARGE D'INTÉRÊTS TOTALE

|                              |               |              |
|------------------------------|---------------|--------------|
| Intérêts en trésorerie reçus | 180,993 \$    | 161,189 \$   |
| Intérêts en trésorerie payés | (168,926)     | (156,310)    |
|                              | <b>12,067</b> | <b>4,879</b> |

### Produits d'intérêts et de placement hors trésorerie

|   |         |         |
|---|---------|---------|
| Gain (perte) à la vente de placements                             | (6,240) | 2,394   |
| Amortissement des coûts sur prêts à conditions de faveur (note 4) | 9,125   | 9,995   |
| Autres charges d'intérêts hors trésorerie                         | (2,618) | (3,453) |

### PRODUITS D'INTÉRÊTS ET DE PLACEMENT, MONTANT NET

|  |                  |                  |
|--|------------------|------------------|
|  | <b>12,334 \$</b> | <b>13,815 \$</b> |
|--|------------------|------------------|

Les autres produits d'intérêts et de placement hors trésorerie comprennent le montant net du produit d'intérêts à recevoir et de la charge d'intérêts à payer ainsi que l'amortissement des primes et des escomptes à l'achat de placements.

## 12. FRAIS D'ADMINISTRATION GÉNÉRAUX

| <i>(en milliers de dollars)</i>            | 2014              |    | 2014   |    | 2013   |
|--|-------------------|----|--------|----|--------|
|  | <i>Prévisions</i> |    |        |    |        |
| Communications                             | 319               | \$ | 166    | \$ | 176    |
| Technologies de l'information              | 7 884             |    | 6 455  |    | 7 470  |
| Bureau et administration                   | 2 046             |    | 1 539  |    | 1 391  |
| Locaux                                     | 5 207             |    | 5 082  |    | 5 535  |
| Services professionnels et de consultation | 5 042             |    | 4 403  |    | 2 800  |
| Dotation à l'amortissement                 | 1 931             |    | 1 779  |    | 1 933  |
|  | 22 429            | \$ | 19 424 | \$ | 19 305 |

## 13. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

La société a une dépendance économique envers la province puisque 46 % de ses produits pour l'exercice clos le 31 mars 2014 (47 % en 2013) lui ont été versés par celle-ci afin de lui permettre de fournir des services à des sociétés d'État et ministères de l'Ontario, notamment le ministère de la Santé et des Soins de longue durée, le ministère du Procureur général, le ministère des Services gouvernementaux, le ministère de la Sécurité communautaire et des Services correctionnels et le ministère des Transports, en plus du ministère de l'Infrastructure.

Les principales sources de produits d'Infrastructure Ontario provenant de la province sont les suivantes :

- Frais de livraison des projets  
Des frais fondés sur un pourcentage des coûts liés aux projets sont facturés pour des services, notamment en matière de gestion de projets, de gestion de contrats et de développement portant sur les travaux publics, qui sont offerts à différents organismes de la Couronne et ministères ontariens.
- Frais de gestion  
Des frais sont facturés pour des services, notamment en matière de gestion immobilière et de gestion de projets, qui sont offerts au portefeuille immobilier général du ministère.
- Coûts recouvrables  
Certains projets et services sont fournis à divers ministères sur une base de recouvrement des coûts.

Infrastructure Ontario a emprunté des montants portant intérêt à l'AOE, à la province, à la SOGFII et à l'OOF (notes 8 et 9).

Infrastructure Ontario a engagé des charges au titre des services de l'OOF s'élevant à 0,93 M\$ (0,92 M\$ en 2013).

## 14. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

La société offre des prestations de retraite à certains de ses salariés à temps plein par sa participation au Régime de retraite des fonctionnaires, un régime multiemployeurs à prestations déterminées mis sur pied par la province. Le montant des cotisations au régime de retraite, soit 0,5 M\$ (0,6 M\$ en 2013), est fondé sur des formules établies par la Commission du Régime de retraite des fonctionnaires de l'Ontario et a été passé en charges. Le coût des prestations complémentaires de retraite pour ces salariés est payé par le ministère des Services gouvernementaux et n'est pas compris dans les états financiers.

La société offre un régime de retraite à cotisations déterminées à tous ses autres salariés à temps plein. Pour l'exercice clos le 31 mars 2014, les cotisations de la société à ce régime se sont élevées à 2,5 M\$ (2,3 M\$ en 2013).

## 15. GESTION DES RISQUES

Les principaux risques auxquels Infrastructure Ontario est exposée du fait de ses instruments financiers sont le risque de crédit, le risque de marché, le risque de liquidité et le risque de taux d'intérêt. Le comité du risque et le conseil d'administration approuvent les politiques de gestion de chacun de ces risques, lesquels sont résumés dans les paragraphes suivants.

### RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit s'entend du risque de perte découlant de l'incapacité de la contrepartie à satisfaire à ses obligations contractuelles financières envers Infrastructure Ontario. La société est essentiellement exposée au risque de crédit au titre de ses prêts, des comptes caisse et des autres créances et des investissements. La société gère et contrôle le risque de crédit en mettant en œuvre des politiques et des processus d'examen.

### RISQUE DE CRÉDIT – PRÊTS

La surveillance du risque de crédit et du programme de prêts incombe en grande partie au comité du risque du conseil d'administration.

La politique en matière de risque de crédit fait en sorte que les montants des prêts accordés sont proportionnels à la capacité de l'emprunteur d'assurer le service de la dette et à la tolérance au risque d'Infrastructure Ontario. La politique en matière de risque de crédit établit les principes d'évaluation du risque de crédit de chaque catégorie d'emprunteurs et place des limites de concentration aux prêts afin de tenir compte du risque et de la capacité de l'emprunteur d'assurer ultérieurement le service de la dette. Des fonctions de souscription et de crédit distinctes existent afin d'assurer l'examen indépendant et la remise en question dans le cadre du processus d'obtention d'autorisation. Un contrôle diligent est effectué, et la note finale ainsi que la recommandation de chaque demandeur sont soumises, si nécessaire, à l'approbation du comité d'examen du crédit de la direction et d'après la délégation de pouvoirs d'Infrastructure Ontario.

Infrastructure Ontario a mis en place un processus d'examen des prêts fondé sur les risques couvrant tous les secteurs de prêts et permettant de relever rapidement tout changement possible de la solvabilité des contreparties. L'examen des prêts vise à évaluer l'état des projets financés

en cours de construction; assurer le paiement et le respect des clauses restrictives sur la durée du prêt; entreprendre des mesures correctives en temps utile afin d'atténuer les pertes de crédit potentielles et de signaler les problèmes de remboursement potentiels au comité d'examen du crédit et au conseil d'administration.

L'exposition maximale d'Infrastructure Ontario au risque de crédit sur les prêts, compte non tenu des dérivés et des garanties ou autres rehaussements de crédit, s'établissait à 4 802,8 M\$ au 31 mars 2014. Aucun prêt n'est en souffrance.

Infrastructure Ontario classe et gère ses prêts par catégories. Les emprunteurs de catégorie reçoivent des produits fiscaux et des transferts provinciaux qui représentent d'excellentes sources de remboursement de la dette. Les emprunteurs de catégorie deux sont dans des secteurs qui sont réglementés ou ont droit de recevoir des contrats commerciaux à composante gouvernementale et, par conséquent, ils disposent d'une source stable de remboursement de la dette. Les emprunteurs de catégorie trois sont des organismes tributaires de produits autogénérés parce que les prix sont réglés par le marché ou qu'ils dépendent de dons et d'activités de collecte de fonds.



Puisque les emprunteurs d'Infrastructure Ontario appartiennent au secteur public, ils présentent un risque de crédit peu élevé du fait de leur capacité unique à générer ou à recevoir des produits en contrepartie de services publics essentiels ou de modèles d'affaires peu risqués qui servent les intérêts du secteur public. Le profil des prêts s'établissait comme suit au 31 mars 2014 :

| <i>(en milliers de dollars)</i>   | <b>Encours<br/>brut</b> | <b>Provision<br/>pour<br/>moins-value<br/>de prêts</b> | <b>Montant<br/>net</b> |
|---|-------------------------|--|------------------------|
| Net   |                         |  |                        |
| <b>CATÉGORIE 1</b>  |                         |  |                        |
| Municipalités   | 3 134 906               | \$   |                        |
| Universités   | 176 705                 |  |                        |
| Régies locales des services publics   | 393                     |  |                        |
|   | 3 312 004               | -  | 3 312 004              |
| <b>CATÉGORIE 2</b>  |                         |  |                        |
| MaRS  | 215 526                 |  |                        |
| Sociétés de distribution locales  | 240 756                 |  |                        |
| Soins de longue durée   | 161 771                 |  |                        |
| Logement abordable (SCHL)   | 126 698                 |  |                        |
| Logement abordable (hors SCHL)  | 246 651                 |  |                        |
| Logement social   | 249 014                 |  |                        |
| Centres autochtones d'accès aux soins de santé  | 6 977                   |  |                        |
| Centres de santé communautaires et de services sociaux  | 4 665                   |  |                        |
|   | 1 252 058               | (3 731)  | 1 248 327              |
| <b>CATÉGORIE 3</b>  |                         |  |                        |
| Centrales électriques   | 120 195                 |  |                        |
| Systèmes énergétiques communautaires  | 28 036                  |  |                        |
| Corporations municipales (autres)   | 33 407                  |  |                        |
| Entités bénéficiaires (établissements de formation artistique, centres de soins palliatifs, etc.) | 123 638                 |  |                        |
| Activités sportives et récréatives  | 3 119                   |  |                        |
|   | 308 395                 | (7 313)  | 301 082                |
| <b>COÛTS REPORTÉS SUR PRÊTS À CONDITIONS DE FAVEUR</b>  |                         |  |                        |
| Coûts reportés à l'ouverture de l'exercice  | (67 741)                |  | (67 741)               |
| Amortissement des coûts sur prêts à conditions de faveur  | 9 125                   |  | 9 125                  |
| Coûts reportés à la clôture de l'exercice   | (58 616)                | -  | (58 616)               |
| <b>PRÊTS</b>  | 4 813 841               | \$ (11 044)  | 4 802 797              |

## GARANTIES

Infrastructure Ontario accorde des prêts aux demandeurs capables d'assurer le service de la dette sur la durée du prêt. La société n'accorde aucun prêt sur la valeur résiduelle de l'actif et ne tient pas compte de la propriété ou du contrôle d'un actif lorsqu'elle évalue la couverture du service de la dette. Elle accorde des prêts aux demandeurs disposant de sources de flux de trésorerie permanents quasi assurés, plus précisément la capacité unique de bon nombre d'emprunteurs à générer des produits fiscaux ou à recevoir un financement de la province. Infrastructure Ontario atténue son risque de crédit au titre du portefeuille de prêts au moyen de diverses provisions d'atténuation et de contrôle. La société est dotée d'un mécanisme d'interception avec la province qui prévoit le réacheminement vers Infrastructure Ontario des fonds dus à un emprunteur recevant du financement de la province. Les clients qui ne reçoivent pas de financement provincial doivent fournir des sûretés adéquates telles que des garanties, des emprunts ou charges hypothécaires de premier rang, des contrats de sûreté générale, des cessions de loyers et de contrats de location, des cessions de comptes et d'accords ainsi que des nantissements.

## DÉPRÉCIATION

La provision pour moins-value de prêts est maintenue à un niveau qu'Infrastructure Ontario considère comme suffisant pour absorber les moins-values et les pertes sur prêts d'après les produits actuels.

La provision pour moins-value de prêts est constituée lorsqu'un examen prudent par Infrastructure Ontario de la conjoncture économique, du secteur et du portefeuille indique qu'il pourrait y avoir moins-value ou perte. La provision pour moins-value est établie d'après un processus selon lequel une note de risque est attribuée au prêt lors de son montage, contrôlée régulièrement et ajustée pour tenir compte de l'évolution du risque de crédit sous-jacent. La détermination du niveau de la provision pour moins-value tient compte de divers facteurs, y compris la sensibilité au risque, les secteurs économiques, la qualité du portefeuille, la combinaison d'activités, la conjoncture économique et la situation des marchés du crédit.

## RISQUE DE CRÉDIT – TRÉSORERIE, CRÉANCES ET PLACEMENTS

L'exposition maximale d'Infrastructure Ontario au risque de crédit sur la trésorerie, les créances et les placements, exception faite des dérivés et sans tenir compte des garanties détenues sur d'autres rehaussements du crédit s'établissait comme suit au 31 mars 2014 :

| <i>(en milliers de dollars)</i>         | <b>2014</b>         | <b>En souffrance</b> |
|---|---------------------|----------------------|
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 787 321 \$          | - \$                 |
| Créances d'exploitation                 | 152 448             | 34 352               |
| Intérêts à recevoir                     | 59 038              | -                    |
| Produits de placement à recevoir        | 1 919               | -                    |
| Créances liées aux projets              | 108 009             | -                    |
| Placements                              | 225 917             | -                    |
|   | <b>1 334 652 \$</b> | <b>34 352 \$</b>     |

Aucune provision pour moins-value n'est constituée pour la trésorerie, les créances et les placements au 31 mars 2014.

### RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché s'entend du risque que la juste valeur d'un instrument financier fluctue par suite de variations des prix du marché. Le risque de marché englobe le risque de taux d'intérêt. La société est exposée au risque de marché sur les placements qu'elle achète aux fins de couverture économique des fonds empruntés en sus de ses besoins immédiats en matière de financement de prêts. Ces placements sont vendus au besoin afin de financer les prêts. L'entité n'investit que dans des obligations dont la notation est d'au moins AA et qui peuvent être facilement liquidées. La nature à court terme de ces placements atténue le risque.

### RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctue par suite de variations des taux d'intérêt du marché. Il y a risque de taux d'intérêt lorsque la réévaluation des actifs n'est pas harmonisée avec la réévaluation des passifs. Si, par exemple, un prêt du portefeuille de la société est assorti d'une durée de 20 ans (actif) et que la dette connexe (passif) est assortie d'une durée inférieure, il pourrait être nécessaire d'émettre la dette à plusieurs reprises sur la durée de l'actif. Chaque fois que la dette est renouvelée ou refinancée, il existe un risque que les taux d'intérêt aient grimpé, ce qui donnerait lieu soit à une baisse du produit d'intérêts net soit, si le prêt accordé est assorti d'un taux inférieur au taux d'emprunt de la société, à une augmentation de la perte nette.

La direction contrôle le risque de taux d'intérêt grâce à l'alignement des échéances des actifs et des passifs et à des swaps de taux d'intérêt. Par exemple, la direction a atténué la majeure partie de son risque de taux d'intérêt lié à ses fonds affectés aux immobilisations en effectuant des placements compensatoires dont les taux sont harmonisés à ceux des emprunts consentis par la province et l'AOE.

Infrastructure Ontario est exposée aux fluctuations des taux d'intérêt dans la période entre l'émission de la dette à long terme et l'octroi de prêts. Afin de gérer ce risque de taux d'intérêt, Infrastructure Ontario investit dans des obligations assorties d'échéances semblables permettant de neutraliser le taux d'intérêt jusqu'à ce que les fonds soient prêtés.

Le risque de taux d'intérêt lié au portefeuille de prêts à la construction à taux variable est minimisé au moyen de financement à court terme assorti d'échéances semblables qui vient soutenir ces prêts. D'autre part, la gestion du risque de taux d'intérêt lié aux prêts à taux fixe à long terme s'appuie sur le recours à un financement assorti d'échéances similaires et à des swaps de taux d'intérêt par l'intermédiaire de l'OOE, puisque, contrairement aux fonds affectés aux immobilisations et aux portefeuilles de prêts à la construction, il n'est pas possible d'harmoniser plus exactement les échéances de l'actif et du passif de ces prêts.

En vertu de la politique de gestion de l'actif et du passif d'Infrastructure Ontario, le risque de taux d'intérêt est surveillé et communiqué en continu à la haute direction et au comité du risque du conseil d'administration. La politique de gestion de l'actif et du passif dote la haute direction des outils nécessaires à la gestion du risque de taux d'intérêt et de la capacité à charger l'effectif de la division des marchés financiers de l'OOE d'exécuter des transactions financières visant à gérer le risque de taux d'intérêt, y compris le recours aux dérivés. La société a établi une limite stricte en matière de risque de taux d'intérêt, laquelle précise la perte maximale attendue advenant une variation hypothétique de 100 points de base des taux d'intérêt, en plus de restreindre la perte potentielle en minimisant l'exposition à un point donné de la courbe de rendement.

## SENSIBILITÉ AUX FLUCTUATIONS DES TAUX D'INTÉRÊT

Une variation positive ou négative de un pour cent et de un point de base (p.b) des taux d'intérêt aurait l'incidence suivante sur l'excédent (le déficit) annuel et sur les gains et pertes de réévaluation accumulés :

| (Diminution)<br>augmentation des taux<br>d'intérêt<br>(en millions de dollars) | Incidence          |                                 |
|--|--------------------|---------------------------------|
|  | État des résultats | Gains/pertes<br>de réévaluation |
| -1% / +1%  | (0,9) / (0,8)      |                                 |
| -1bp / +1bp  |                    | (0,9) / 0,9                     |

## RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité s'entend du risque qu'Infrastructure Ontario ne soit pas en mesure de satisfaire à ses obligations financières à leur échéance. Ses prêteurs sont protégés par les fonds affectés aux immobilisations financés au moyen d'emprunts subordonnés à long terme accordés par la province et l'AOE. Les fonds affectés aux immobilisations sont essentiellement investis dans des instruments liquides à court terme pouvant être convertis en trésorerie advenant une crise de liquidité prévisible (p. ex. : l'impossibilité pour Infrastructure Ontario de conclure un placement de titres d'emprunt au moment prévu, la désorganisation du programme d'émission de papier commercial à court terme ou d'importants besoins en trésorerie imprévus par les clients).

L'objectif principal de la stratégie de placement est d'assurer la sécurité du capital ainsi que la souplesse et la liquidité de la réserve. La politique de gestion de l'actif et du passif impose des limites quant au type et à la teneur de tous les placements en pourcentage du total du portefeuille, en conformité avec la Loi de 1990 sur l'administration financière de la province.

Le règlement administratif régissant les emprunts d'Infrastructure Ontario est approuvé par le conseil d'administration et par le ministre de l'Infrastructure et le ministre des Finances tous les 18 mois. Les emprunts font l'objet d'un examen trimestriel par le comité du risque du conseil d'administration. Tous les emprunts sont effectués après prise en compte judicieuse des risques de taux d'intérêt et de liquidité, en conformité avec la politique de gestion de l'actif et du passif. L'OOF coordonne et exécute toutes les activités d'emprunt. Infrastructure Ontario emprunte des fonds directement auprès de la province afin de combler ses besoins de financement à long terme par l'intermédiaire de l'OOF.

Outre les directives en matière de gestion des liquidités énoncées dans la politique de gestion de l'actif et du passif, la société s'est dotée d'une politique de gestion du capital, laquelle, sous la supervision du comité du risque du conseil d'administration, vise à maintenir la liquidité des marchés. Les limites imposées par la politique de gestion du capital font en sorte que le capital destiné aux réserves pour risques est en tout temps suffisant pour empêcher les pertes sur prêts extrêmes d'avoir une incidence sur les investisseurs dans le papier commercial ou les obligations pour le renouvellement de l'infrastructure d'Infrastructure Ontario. En maintenant un capital proportionnel au risque sur prêts pris en charge, Infrastructure Ontario conservera sa notation « AA » et, ainsi, sa capacité continue à emprunter des fonds sur les marchés des capitaux par l'intermédiaire de l'OOF.

Le tableau suivant illustre les échéances des obligations contractuelles au 31 mars 2014 :

| <i>(en milliers de dollars)</i>                 | <b>6 to 12<br/>months</b> | <b>1 to 5 years</b> | <b>Over 5<br/>years</b> | <b>Total</b>     |
|---|---------------------------|---------------------|-------------------------|------------------|
| Dettes d'exploitation                           | 70 042                    | \$ -                | -                       | 70 042           |
| Charges à payer                                 | 67 239                    | -                   | -                       | 67 239           |
| Intérêts à payer                                | 39 660                    | 19 562              | -                       | 59 222           |
| Facilité de crédit de l'OOF                     | 15 000                    | 10 000              | -                       | 25 000           |
| Dettes – programme de prêts                     | 659 241                   | 2 099 342           | 2 984 570               | 5 743 153        |
| Engagements de prêts non déboursés (note 17)    |                           |                     |                         | 983 000          |
| <b>TOTAL DES PASSIFS FINANCIERS NON DÉRIVÉS</b> | <b>851 182</b>            | <b>\$ 2 128 904</b> | <b>2 984 570</b>        | <b>6 947 656</b> |

## 16. ÉVENTUALITÉS

La société est partie à divers différends et litiges. De l'avis de la direction, le règlement des différends, y compris les différends provisionnés, n'aura aucune incidence importante sur la situation financière consolidée de la société.

## 17. ENGAGEMENTS

### PROGRAMME DE PRÊTS :

*(en milliers de dollars)*

| <b>Année du<br/>programme</b> | <b>Financement<br/>approuvé</b> | <b>Fonds<br/>avancés</b> |
|-------------------------------|---------------------------------|--------------------------|
| 2004 - 2005                   | 582 000                         | \$ 468 000               |
| 2005 - 2006                   | 319 000                         | 261 000                  |
| 2006 - 2007                   | 49 000                          | 40 000                   |
| 2007 - 2008                   | 434 000                         | 394 000                  |
| 2008 - 2009                   | 648 000                         | 602 000                  |
| 2009 - 2010                   | 1 039 000                       | 934 000                  |
| 2010 - 2011                   | 1 046 000                       | 862 000                  |
| 2011 - 2012                   | 874 000                         | 796 000                  |
| 2012 - 2013                   | 670 000                         | 541 000                  |
| 2013 - 2014                   | 593 000                         | 373 000                  |
|                               | <b>6 254 000</b>                | <b>\$ 5 271 000</b>      |

Les paiements minimaux annuels de location en vertu des contrats de location-exploitation pour les locaux de bureau de la société pour les cinq prochains exercices sont présentés ci-après :

| <b>Exercice</b> | <b>Montant</b> | <b>\$</b> |
|-----------------|----------------|-----------|
| 2014 – 2015     | 4 278          |           |
| 2015 – 2016     | 4 577          |           |
| 2016 – 2017     | 4 898          |           |
| 2017 – 2018     | 5 241          |           |
| 2018 – 2019     | 5 608          |           |
| Thereafter      |                |           |
|                 | <b>24 602</b>  | <b>\$</b> |

## 18. FONDS DÉTENUS EN FIDUCIE

Infrastructure Ontario détient en fiducie plusieurs comptes bancaires de fonctionnement et un compte de placements à court terme qu'elle administre au nom du ministère. Les comptes sont directement liés aux activités du portefeuille immobilier général du ministère de l'Infrastructure pour lequel la société agit à titre de gestionnaire financier en vertu de la Loi de 2011 sur la Société ontarienne des infrastructures et de l'immobilier. Pour l'exercice clos le 31 mars 2014, les fonds détenus en fiducie pour le compte du ministère se sont élevés à 197,9 M\$ (157,6 M\$ en 2013), montant qui n'est pas comptabilisé dans les présents états financiers.

La Société canadienne d'hypothèques et de logement (la « SCHL ») oblige Infrastructure Ontario à percevoir les impôts fonciers et les fonds de réserve comme condition pour pouvoir fournir des prêts au logement abordable. En vertu du certificat d'assurance de la SCHL, les fonds doivent être détenus dans un compte en fiducie administré par Infrastructure Ontario. Au 31 mars 2014, les fonds sous administration s'élevaient à 14,2 M\$ (1,3 M\$ en 2013).

Infrastructure Ontario détient un compte en fiducie de projets afin d'y verser les fonds reçus des ministères et devant être versés aux consortiums de construction de projets à titre de paiements au quasi-achèvement de projets, de paiements intermédiaires, d'allègement, de variations et de paiements au titre du matériel, du mobilier de bureau et des agencements. Les variations sont des changements de la portée du contrat dont il a été convenu après la conclusion initiale. On les appelle également des « autorisations de modification de contrat ». Tous les paiements susmentionnés sont versés directement par le ministère commanditaire, mais sont versés par le biais d'Infrastructure Ontario. Au 31 mars 2014, Infrastructure Ontario détenait un montant de 28,2 M\$ dans son compte en fiducie de projets, composé de 10,2 M\$ destinés au projet de Village des athlètes des Jeux panaméricains, dont 0,2 M\$ en intérêts cumulés, 2,6 M\$ en allègements destinés aux projets d'aménagement des palais de justice de St. Thomas, de Waterloo et de Thunder Bay, 1,5 M\$ destiné au palais de justice polyvalent de Thunder Bay et 0,2 M\$ lié au Centre de détention du Sud-Ouest. Le montant restant de 13,7 M\$ détenu dans ce compte en fiducie de projets se rapporte aux variations et au mobilier, agencements et matériel de bureau de différents projets.

## 19. DÉPENDANCE ÉCONOMIQUE

Tel que l'illustre la note 13, Infrastructure Ontario a une dépendance économique envers la province, puisqu'une partie importante de ses produits est tirée de services fournis à différents ministères et organismes de la Couronne de l'Ontario.

Compte tenu du soutien de la province sous la forme d'un engagement pluriannuel à l'égard des projets d'infrastructure publique et d'un emprunt de 50 ans, Infrastructure Ontario est considérée comme une entité en exploitation.

## 20. INFORMATION SECTORIELLE

La structure d'information financière d'Infrastructure Ontario tient compte de la manière dont la société est gérée et de la façon dont les activités sont classées aux fins de planification et d'évaluation du rendement. Infrastructure Ontario a reclassé l'information sectorielle de l'exercice écoulé afin de tenir compte des changements apportés à la manière dont l'entreprise est gérée. Les chiffres comparatifs ont été reclassés afin de se conformer à la présentation adoptée pour l'exercice écoulé. Le tableau suivant fournit un résumé de l'information financière par division :

### EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2014

| <i>(en milliers de dollars)</i>            | Livraison<br>des projets | Prêts             | Gestion et<br>planification<br>immobilières | Données<br>consolidées |
|--|--------------------------|-------------------|---|------------------------|
| <b>PRODUITS</b>                            |                          |                   |   |                        |
| Produit d'intérêts                         | -                        | \$ 159 422        | -   | 159 422                |
| Produits de placement                      | -                        | 7 291             | -   | 7 291                  |
| Frais de livraison des projets             | 62 516                   | -                 | 8 358                                       | 70 874                 |
| Frais de gestion                           | -                        | -                 | 40 106                                      | 40 106                 |
| Coûts recouvrables                         | 33 654                   | -                 | -   | 33 654                 |
| Autres produits                            | -                        | 2                 | -   | 2                      |
|  | <b>96 170</b>            | <b>166 715</b>    | <b>48 464</b>                               | <b>311 349</b>         |
| <b>CHARGES</b>                             |                          |                   |   |                        |
| Salaires et avantages sociaux              | 25 220                   | 4 064             | 28 746                                      | 58 030                 |
| Frais généraux et d'administration         | 6 917                    | 3 429             | 9 078                                       | 19 424                 |
| Charges relatives au programme             |                          |                   |   |                        |
| Frais de consultation relatifs aux projets | 36 473                   | -                 | -   | 36 473                 |
| Charge d'intérêts                          | -                        | 154 379           | -   | 154 379                |
| Provision pour moins-value de prêts        | -                        | 7 230             | -   | 7 230                  |
| Frais relatifs aux entrepreneurs           | -                        | -                 | 9 664                                       | 9 664                  |
| Frais de financement relatifs aux projets  | 1 283                    | -                 | -   | 1 283                  |
| Total des charges relatives au programme   | 37 756                   | 161 609           | 9 664                                       | 209 029                |
|  | <b>69 893</b>            | <b>169 102</b>    | <b>47 488</b>                               | <b>286 483</b>         |
| <b>Surplus/(déficit)</b>                   | <b>26 277</b>            | <b>\$ (2 387)</b> | <b>976</b>                                  | <b>24 866</b>          |

## EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2013

| (en milliers de dollars)                   | Livraison<br>des projets | Prêts          | Gestion et<br>planification<br>immobilières | Données<br>consolidées<br>(note 22) |
|--|--------------------------|----------------|---|-------------------------------------|
| <b>PRODUITS</b>                            |                          |                |   |                                     |
| Produit d'intérêts                         | - \$                     | 140 767        | -   | 140 767                             |
| Produits de placement                      | -                        | 19 247         | -   | 19 247                              |
| Frais de livraison des projets             | 62 929                   | -              | 11 486                                      | 74 415                              |
| Frais de gestion                           | -                        | -              | 41 871                                      | 41 871                              |
| Coûts recouvrables                         | 75 366                   | -              | -   | 75 366                              |
| Autres produits                            | 10                       | 1 285          | -   | 1 295                               |
|  | <b>138 305</b>           | <b>161 299</b> | <b>53 357</b>                               | <b>352 961</b>                      |
| <b>CHARGES</b>                             |                          |                |   |                                     |
| Salaires et avantages sociaux              | 23 066                   | 4 893          | 27 100                                      | 55 059                              |
| Frais généraux et d'administration         | 7 059                    | 3 213          | 9 033                                       | 19 305                              |
| Charges relatives au programme             |                          |                |   |                                     |
| Frais de consultation relatifs aux projets | 89 156                   | -              | -   | 89 156                              |
| Charge d'intérêts                          | -                        | 146 199        | -   | 146 199                             |
| Provision pour moins-value de prêts        | -                        | 114            | -   | 114                                 |
| Frais relatifs aux entrepreneurs           | -                        | -              | 9 108                                       | 9 108                               |
| Frais de financement relatifs aux projets  | 1 969                    | -              | -   | 1 969                               |
| Total des charges relatives au programme   | 91 125                   | 146 313        | 9 108                                       | 246 546                             |
|  | <b>121 250</b>           | <b>154 419</b> | <b>45 241</b>                               | <b>320 910</b>                      |
| <b>EXCÉDENT</b>                            | 17 055 \$                | 6 880          | 8 116                                       | 32 051                              |

## 21. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE

## RESTRUCTURATION DE LA DETTE

Après le 31 mars 2014, Infrastructure Ontario a restructuré sa dette. Auparavant, Infrastructure Ontario émettait du papier commercial dans les marchés financiers afin de financer ses prêts à la construction à court terme. Après le 31 mars 2014, Infrastructure Ontario a commencé à financer ses prêts à la construction à court terme au moyen d'une nouvelle facilité de crédit à court terme obtenue auprès de la province. Les intérêts exigés sur la facilité sont similaires à ceux qui sont actuellement versés sur le papier commercial.

Il est prévu que le papier commercial détenu au 31 mars 2014 sera détenu jusqu'à l'échéance (avril 2014 – juin 2014) mais que tous les nouveaux emprunts faits à compter du 27 mai 2014 seront prélevés à même la nouvelle facilité de crédit.



**REMBOURSEMENT DE LA FACILITÉ DE CRÉDIT DE L'OOF**

Après le 31 mars 2014, en avril 2014, Infrastructure Ontario a remboursé 15,0 M\$ sur facilité de crédit de l'OOF.

**22. CHIFFRES COMPARATIFS**

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés aux fins de conformité avec la présentation adoptée pour l'exercice écoulé.



INFRASTRUCTURE ONTARIO

1, rue Dundas Ouest, Bureau 2000, Toronto (Ontario) M5G 2L5

[www.infrastructureontario.ca](http://www.infrastructureontario.ca)